



DURABILITIQUE

CANTONALES 2018

La Genève politique ne peut plus ignorer la durabilité

La sortie du film *Demain* fin 2015 a déclenché un élan populaire impressionnant autour d'initiatives citoyennes locales et d'ambitieuses réflexions sur nos modes de consommation. Ces débats existaient mais peinaient à atteindre le grand public.

La transformation de nos modes de consommation est cruciale pour diminuer notre impact et rendre notre société un peu plus responsable sur les plans environnemental et social. Dans ce contexte, nos responsables politiques occupent un rôle central : il est **indispensable d'améliorer le cadre légal pour encourager les pratiques les plus durables et compenser les externalités négatives des pratiques non-durables.**

Fort de ce constat, la **Chambre genevoise de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)** invite **deux représentant-e-s de chaque parti politique ayant déposé une liste à s'exprimer sur des thèmes** qui sont au cœur de son action.

- Habitat,
- Alimentation,
- Mobilité,
- Insertion,
- Finance durable

Des organisations faîtières et des acteurs économiques (pionniers en termes de durabilité) auront au préalable **présenté leur vision de ces questions ainsi que des mesures concrètes à mettre en œuvre.**



QUESTIONS / INTERPELLATIONS ENVOYÉES AUX PRÉSIDENT-E-S DES DIFFÉRENTES LISTE

ALIMENTATION

1. Créer une reconnaissance "entreprise d'utilité publique" (tout comme il existe à Genève une reconnaissance "Maître d'Ouvrage d'Utilité Publique") afin de pouvoir démarquer et aider les entreprises sans but lucratif qui souhaitent devenir de vrais partenaires des politiques publiques. L'aide en question pourrait se traduire par une garantie auprès des banques, permettant de débloquer des crédits qui sont actuellement très difficiles à obtenir. (Supermarché Participatif Paysan)

2. Que pensez-vous de mettre en place un fonds d'investissement pour développer des circuits courts intelligents dans le Canton de Genève, et encourager la consommation au plus près du lieu de production ? (Paysan-e-s de l'ESS)

3. Que proposez-vous pour apaiser les tensions liées aux différentiels de production de part et d'autres de la frontière ? (Paysan-e-s de l'ESS)

FINANCE DURABLE

4. Les pouvoirs publics sont des acteurs économiques importants pour l'économie locale, à travers leurs achats/ventes de prestations. Des Villes comme Carouge, Grand-Saconnex, Plan-les-Ouates ont décidé d'utiliser le Léman dans leurs relations économiques de proximité, et de devenir « bureau de change ». Comment généraliser et approfondir ces expériences ? (Monnaie Léman)

5. A titre personnel des conseillers administratifs, députés ou conseillers municipaux ont décidé de recevoir une partie de leurs salaires et/ou jetons de présence en léman, des particuliers les ont suivi. Comment généraliser et approfondir ces expériences ? (Monnaie Léman)

6. Le Léman se crée actuellement en coopérative à but non lucratif (LEMANEX) pour professionnaliser et pérenniser ses activités. Il représente aujourd'hui une alternative financière pour les entreprises et répond à un besoin non couvert par les banques locales, notamment la BCGe - le petit crédit de fonctionnement à taux nul.

Comment promouvoir et garantir la pérennité de cette activité économique de « service public », sachant que le plan d'affaire est « rentable » sur 3 ans et demi ? (Monnaie Léman)

7. Comment initier une campagne de sensibilisation à destination du grand public sur l'impact du choix de ses relations bancaires et de ses fonds de prévoyances ? (Conser / Geneva Sustainable Finance)

8. Par quels moyens encourager l'utilisation des outils de notation des fonds de financement, et par quels acteurs ? (Conser / Geneva Sustainable Finance)

9. Comment rendre obligatoire la transparence des investissements avec, à la clé, la mesure des impacts sociaux et environnementaux ? (Conser / Geneva Sustainable Finance)

HABITAT

10. Pour mettre sur le marché des logements à loyers abordables, seriez-vous favorables à octroyer plus de terrains à des coopératives d'habitation sans but lucratif à Genève (à Zürich, 20% du parc de logements est entre les mains des coopératives, à Genève 5%) ? (Groupement des Coopératives d'Habitation Genevoises)

11. Pour développer la qualité de vie dans les quartiers, pensez-vous que les Plans Localisés de Quartiers (PLQ) devraient prévoir des zones d'activités à rentabilité limitée pour accueillir des activités à plus-value sociale ? (Groupement des Coopératives d'Habitation Genevoises)

12. Pour favoriser la qualité des logements et des quartiers, pensez-vous que l'État devrait mettre au point des mesures incitatives (taxes différenciées, rentes de superficie différenciées, ...) en fonction de la qualité du bâti ? (Groupement des Coopératives d'Habitation Genevoises)

13. Pour prendre en compte les aspirations à une mobilité différente et pour réduire les coûts de construction, pensez-vous que l'État devrait autoriser les constructeurs à réduire le nombre de places de parking en sous-sol (env. 40'000

CHF/place) si un système d'autopartage est proposé ? (Groupement des Coopératives d'Habitation Genevoises)

14. A votre sens, comment pourrait-on encourager le choix de matériaux écologiques lors de la construction de nouveaux bâtiments ? (Groupement des Coopératives d'Habitation Genevoises)

15. Seriez-vous favorable à intégrer les coopératives en amont des processus de mutation et de développement urbains afin de permettre la réalisation de quartiers qui répondent aux besoins et attentes des futurs habitants ? (Groupement des Coopératives d'Habitation Genevoises)

MOBILITE

16. L'initiative 144 a été acceptée en votation en mai 2011. Suite à cette votation, un plan directeur de la mobilité douce a été adopté en janvier 2013. Si beaucoup d'études ont été faites concernant les pistes cyclables et les cheminements piétonniers, peu de réalisations sont véritablement effective. La législature 2018-2023 sera cruciale pour ces réalisations et il sera important pour l'ATE que les crédits soient votés pour que l'initiative ne reste pas seulement sur papier. (ATE)

17. Les routes pénétrantes seront aussi un enjeu phare de la prochaine législature, que ce soit la L1/L2 (dit Genève Sud) qui est en train d'être discuté au Grand-Conseil, le barreau de Montfleury (encore au stade de projet) ou d'autres projets qui pourraient voir le jour. Pour l'ATE, il est extrêmement important que ces projets ne se fassent pas car ils vont offrir des voies d'accès facilités aux transports individuels motorisés alors que le cadre légal édicte clairement que le centre de Genève doit être pacifié et rendu à la mobilité douce. (ATE)

18. Le troisième point concerne la réalisation des trams et principalement leur prolongement vers Ferney, Annemasse ou Saint-Julien. Au vu du projet d'agglomération de troisième génération de la Confédération, il risque d'y avoir peu de financements de la part de cette dernière. Pour l'ATE, ces réalisations sont cruciales pour permettre un désengorgement du centre et un véritable transfert modal. Ce seront aussi compléments efficaces à la mise en place du CEVA. Pour la prochaine législature, des crédits devront donc être votés peut être plus grands que prévus au vu du financement moindre de la part de la Confédération et un des enjeux pour l'ATE sera de savoir si ces lignes seront quand mêmes soutenues. (ATE)

19. A l'aune du « compromis » sur les transports trouvé à Genève en 2015 stipulant notamment que la mobilité douce sera favorisée au centre et au constat empirique qu'une place de parking attire immanquablement une voiture, ne faudrait-il pas remettre en cause la norme cantonale qui prévoit que toute place de stationnement qui serait supprimée en surface «dans les zones denses du canton doit être compensée pour un nombre équivalent, si possible à moins de 500 mètres de rayon, mais au maximum à 750 mètres et cela dans la mesure du possible de manière simultanée» ? (Mobilidée)

20. A Genève, mais plus largement en Suisse, la mise à disposition d'une place de stationnement par l'entreprise à son employé-e ne constitue pas un avantage en nature et ne doit donc pas être déclaré sur le bulletin de salaire. Plusieurs études ont largement montré qu'une place de parking à destination pour un-e employé-e lui fait choisir la voiture (à 90%) quelles que soient les conditions de circulation. Dès lors, ne faudrait-il pas fiscaliser ces places si elles sont gratuites pour le collaborateur-trice afin d'en réduire l'attractivité et inciter à des mobilités alternatives ? (Mobilidée)

21. Selon les résultats du derniers micro-recensements transport, 30% des déplacements motorisés portent sur des distances inférieures à 3Km et jusqu'à 45% sur des distances inférieures à 5Km ! Ces distances sont idéales à parcourir à vélo ou à vélo à assistance électrique. Le potentiel de report modal de la voiture/scooter à la mobilité douce est donc très significatif. Ne faudrait-il donc pas prendre la mesure de cette transformation potentielle et « mettre le paquet » pour les aménagement cyclables et les incitations financières directes ou indirectes à l'usage du vélo ? (Mobilidée)

INSERTION
22.



DURABILITIQUE – INSOS Genève et AGOEER – mars 2018

Qui sommes-nous ?

INSOS Genève (www.insos-geneve.ch) est une association au sens des art.60 et suivants du CO, constituée en 2002 et basée à Genève. Elle regroupe 21 organisations actives dans le domaine du handicap. Elle représente les intérêts de ses membres auprès du politique, rend visible et favorise la compréhension de la diversité des prestations et besoins en matière de handicap, est une plateforme d'échanges d'expériences et de savoirs-faire, relaie les préoccupations cantonales au niveau national, participe à la réflexion autour de la formation afin de garantir l'adéquation avec les besoins des bénéficiaires.

L'AGOEER (www.agoeer.ch) est une association au sens des art.60 et suivants du CO, qui a été fondée en 1965. Elle regroupe 13 institutions actives dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement et de la réinsertion. L'AGOEER est un groupement d'intérêts qui remplit une fonction indispensable au maintien de relations suivies avec les pouvoirs publics, les services sociaux et les syndicats.

Notre philosophie ?

Bien qu'œuvrant dans des champs différenciés du secteur social, nos deux associations ont une philosophie et des ambitions communes.

Notre objectif premier est de fournir aux enfants, adolescents et adultes vivant avec une déficience physique, psychique, mentale, sensorielle, les moyens d'une vie la plus intégrée possible à la communauté genevoise, par les moyens que sont l'école, le logement, le travail ou le loisir.

Dans une logique entrepreneuriale, notre but est également de promouvoir un accompagnement laissant la plus grande autonomie, la plus grande autodétermination à nos bénéficiaires, ainsi que la plus grande liberté à nos membres ; ceux-ci sont pour la plupart des entreprises privées créées et gérées par des bénévoles engagés, et subventionnées par l'Etat.

Notre idéal ?

Notre idéal est celui d'une société prévoyant une possibilité d'inclusion de toutes les différences, de tous les parcours de vie. Celui d'un partenariat fort entre les pouvoirs publics et le secteur privé, qui permet un accompagnement de qualité pour toutes les personnes ayant des difficultés d'intégration scolaire, sociale, professionnelle, notamment de par l'atteinte à leur intégrité physique, psychique, mentale, sensorielle. Une société responsable qui se donne les moyens d'une action déterminée pour garantir la cohésion sociale, par une répartition des rôles et des partenariats qui assure un dispositif innovant, évolutif, capable de non seulement répondre aux besoins d'aujourd'hui mais de s'adapter aux enjeux sociaux, écologiques et économiques à venir. Mais aussi une société qui inscrit ces citoyennes et citoyens vivant avec un handicap comme de véritables contributeurs et acteurs de changement.

Les obstacles pour y arriver ?

Nous vivons des rapports avec l'Etat qui sont déséquilibrés et pour lesquels la surveillance et le contrôle priment sur la reconnaissance de la complexité de la mission et de certaines difficultés objectivables. Notre financement ne se base pas sur des critères objectifs, et se modifie fortement en fonction d'éléments qui ne tiennent pas compte de critères réels ou prévisibles (réductions linéaires, réductions techniques telles que Noria, conjoncture économique). La bonne performance économique de nos institutions donne lieu à une obligation de restitution de financements à l'Etat, alors que lors d'années difficiles, le financement des pertes nous incombe exclusivement. Pour certains d'entre nous, l'augmentation constante de charges salariales que nous sommes fortement incités (voire obligés) à suivre sur décision de l'Etat ne sont pas intégralement compensées, provoquant des déficits presque mécaniques. Bref, l'Etat, dans une logique incompréhensible, génère par ses décisions l'affaiblissement d'un secteur économique à la fois pourvoyeur d'un nombre important d'emplois du premier ou du second marché, et porteur de projets fondamentaux de cohésion sociale pour des personnes fragilisées.

Notre besoin ?

Nous avons besoin d'une refondation du contrat social entre l'Etat, garant de prestations à la population de ce Canton, et les acteurs sociaux qui œuvrent au jour le jour pour permettre à des enfants, adolescents, adultes connaissant des parcours parfois dramatiques, de vivre leur vie avec la plus grande autonomie possible, et avec le meilleur accompagnement possible. Cette refondation est seule digne de l'histoire de nos institutions et de la tradition du canton de Genève.

Golay Séverine
Egalité & Equité | Candidate

ALIMENTATION

1. Il serai intéressant de mettre en place un système de financement autonome et que les associations soit reconnu comme acteurs du système économique et que le bénévolat est de plus en plus utilisé ce qui est à mon sens une nouvelle forme d esclavage et d exploitation de l être humain.

2. Cela me parait indispensable. Peut être via le léman ou monnaie pleine.

3. Une loi visant a exclure toute formes de pesticides dans l agriculture mondial.

FINANCE DURABLE

4. Je suis pour une monnaie atternative et qui n entre pas en bourse.

5. Par des sondages et une information via les réseaux sociaux et bien entendu le bouche à oreille.

6. Je ne suis pas assez renseignée sur le sujet.

7. Par des actes de désobeissance civile et une information sur le terrain afin de sensibiliser la population sur leur choix de consommation.

8. Un regroupement et un recensement des tous les acteurs qui favorise le changement de consommation et de placement financier. Recenser les banques et les produits non éthiques.

9. Un contrôle plus assidu de ma BNS en premier lieu.

HABITAT

10. Je suis pour le développement des coopératives alternative comme l immeuble à la rue soubeyran construite en paille avec des espaces commun pour favoriser la communication entre habitants.

11. Tout à fait

12. Clairement oui

13. Oui bien que pas encore renseignée

14. Cela devrait être obligatoire l'utilisation de matériaux écologique ainsi qu'un système énergétique autonome.

15. Oui indispensable seul sont qui ont expérimenté sont à même de pouvoir expliquer et justifier certains changements obligatoire. Potagers urbains etc...

MOBILITE

16. Entièrement d'accord

17. Des parkings en périphérie de la ville gratuit pour inciter les gens à prendre les transports publics.

18. Indispensable en effet

19. Oui entièrement d'accord

20. Je suis mère de famille célibataire et en plus du travail je cours les rendez-vous pour mes 2 ados tout faire en transport est parfois impossible. J'habite à Aulnay-sous-Bois.

21. Oui

INSERTION

22. Tout travail mérite salaire et une distribution plus équitable des salaires serait bienvenue. Pour moi que l'on soit bureaucrate, bénévole ou employé on devrait avoir le même salaire contribuant tous à faire fonctionner la société.

Revoir les salaires de tous me paraît indispensable. Je suis pour le RBI

Regamey Murielle
Egalité & Equité | candidate

ALIMENTATION

1. Oui je soutiens cette proposition car il est primordial d'aider les initiatives citoyennes à vocation d'utilité publique à se concrétiser. Elles émanent du peuple, et correspondent donc à un besoin, et vont dans le sens d'une amélioration dans les différents domaines cités plus haut. D'ailleurs ce qui s'est passé aux Vergers est révoltant et l'aide pourrait également consister en un soutien pour obtenir un lieu, voire une priorité, selon les cas.

2. Cela me paraît tout à fait pertinent et cohérent pour contribuer à une alimentation de qualité, soutenir et valoriser l'agriculture locale, supprimer les emballages plastiques et tout conditionnement superflu, restaurer la confiance entre les partenaires

3. Il me semble qu'en développant des circuits courts dans le canton et en favorisant et promouvant la consommation de produits locaux de qualité, une partie de ces tensions vont tomber d'elles-mêmes. Par ailleurs il est temps de revaloriser le secteur agricole et ce, notamment par une aide significative de l'Etat pour soutenir les agriculteurs, éleveurs, cultivateurs, qui aiment leur métier et travaillent sans pesticides ni insecticides dans le respect de la terre et de la vie.

FINANCE DURABLE

4. A mon sens pour généraliser une expérience il faut la rendre le plus visible possible afin qu'elle devienne familière.

Par exemple lors de grandes manifestations telles que la fête de la musique, proposer à un maximum de stands d'accepter aussi le Léman et de l'afficher.

De même dans les marchés.

Peut-être pourrait-on organiser un/des marché "tournant" dans le bassin genevois où on utiliserait le Léman. Marché qui pourrait se tenir une semaine sur deux d'un côté comme de l'autre de la frontière. Le marché peut aussi être un lieu de rencontres et d'échanges autour des monnaies complémentaires et le Léman.

Saisir toute opportunité d'informer, d'expliquer pourquoi le Léman a été créé, les avantages et inconvénients, en quoi cela contribue à créer un circuit économique résilient, etc. car la plupart des gens ont oublié la crise

financière de 2008 et nombreux sont ceux qui ne comprennent pas l'utilité d'une monnaie complémentaire.

C'est la pérennité de l'expérience qui permettra l'approfondissement.

5. Comme dit plus haut, pour généraliser il faut en parler, le rendre visible et quotidien.

Peut-être serait-il judicieux d'informer et de faire connaître ces expériences par de petits articles dans les journaux locaux, notamment dans les villes concernées

Un affichage clair et bien visible dans tous les établissements, entreprises, lieux, où le Léman est utilisé permettrait déjà de le faire connaître et peu à peu de le rendre familier.

Les villes qui utilisent le Léman pourraient proposer la possibilité de payer aussi en Léman lors de manifestations telles que marchés, expositions, festivals, etc. et saisir ces opportunités pour informer comme proposé plus haut.

6. Je ne peux répondre car je ne maîtrise absolument pas ce domaine

7. Pas d'avis

8. Je ne connais pas suffisamment le sujet

9. En posant un cadre clair et des exigences précises.

En organisant des audits, les auditeurs étant des professionnels indépendants et des citoyens, et de rendre publics les conclusions des audits.

HABITAT

10.

11.

Réponses à Durabilité

12.

13.

14.

15.

MOBILITE

16.

17.

18.

19.

20.

21.

INSERTION

22.

Regamey Murielle
Egalité & Equité | candidate

ALIMENTATION

1. Je soutiens cette proposition car il est très important de soutenir les initiatives citoyennes qui ont sans conteste besoin d'aide pour pouvoir concrétiser leurs projets. Cette proposition est un premier pas dans ce sens.

2. Cela me semble être une priorité, mais il est très important de définir ce que l'on entend par "intelligents".

Encourager la consommation au plus près de la production est tout à fait cohérent, tant pour la santé que pour la préservation de l'environnement.

Je pense notamment au "plasticage" des fruits et légumes qui est inutile dans ce contexte, à la pollution qui est réduite au minimum car peu de transport motorisé, les fruits sont cueillis mûrs et ont par conséquent des éléments nutritifs, etc. les avantages sont nombreux.

Par ailleurs, il est grand temps de revaloriser le travail des agriculteurs genevois et la qualité de leur production, et cela pourrait y contribuer.

3.

FINANCE DURABLE

4. Pour généraliser, il faut que cela devienne familier à un maximum de personnes.

Pour rendre le Léman plus visible, plus utilisé dans le quotidien, ces villes pourraient par exemple proposer le Léman comme moyen de paiement possible à côté du franc suisse lors des marchés, concerts, festivals, etc.

5. Faire de petits articles dans les journaux et gazettes communaux qui informent de cela, des avantages/inconvénients de l'utilisation des Léman, qui publient des listes d'entreprises, de commerces, de fournisseurs, qui utilisent le Léman, etc....

6. ...

7. Pas d'avis

8. ...

9. Il faut d'abord établir selon quelle critères la mesure des impacts sociaux et environnementaux sera faite. Une fois cela établi, exiger la transparence via des audits, auditeurs indépendants accompagnés de membres de la société civile.

Les résultats des audits seront rendus publics.

HABITAT

10. Oui bien sûr!!! Mais pas au détriment d'un développement mesuré du parc d'habitations de Genève.

11.

12. Je ne crois pas à la politique de la carotte et du bâton. Le problème de la qualité des logements et des quartiers vient d'un problème plus profond

13. ...

14. A mon sens, matériaux écologiques, bâtiments autonomes sur le plan énergétique, devraient être obligatoires pour toute nouvelle construction.

15. Pourquoi pas? y compris toute nouvelle association de citoyens intéressée à contribuer dans ce domaine.

MOBILITE

16. Oui la mobilité douce est à promouvoir et faciliter, surtout dans une petite ville comme Genève. D'autant que cela a un impact sur la qualité de vie - bruit, pollution, danger - de chacun.e et sur notre environnement.

C'est donc une priorité pour le bien-être des habitant.e.s et des usagers.ères.

17. Pour le bien-être commun,il serait sans doute plus intéressant de proposer des transports en commun efficaces et gratuits dans tout le canton, d'une part.

Par ailleurs, proposer plus de vélos, électriques ou non, au prêt et/ou en location également dans tout le canton, avec des parkings à vélos où l'on peut prendre et laisser les vélos.

18. Je n'ai pas d'avis actuellement sur ce sujet. Il faut évaluer le bien-fondé de ces prolongements de tram.

19. Il faudrait d'abord que les transports publics soient efficaces et gratuits, car il ne faut pas oublier que Genève est aussi une ville internationale et touristique qui attire de nombreux visiteurs. Si la ville assure un transport de qualité, plus personne ne voudra s'embêter dans les embouteillages et payer pour une place de parking qui, de plus, est difficile à dénicher.

20. Non, même réponse que ci-dessus.

Pour moi, il faut prendre un point de vue différent et assurer des transports publics efficaces et gratuits. Inciter au lieu de dissuader.

21. L'état pourrait subventionner l'achat de vélos électriques, construits avec des énergies propres, matériau recyclé, etc.

Et/ou comme à Paris par exemple, en proposer en prêt ou en location dans des parkings à vélos électriques à des points stratégiques du canton de Genève tels que la gare, l'aéroport, P+R, mairies des communes, etc.

INSERTION

22. Je comprends les besoins de l'INSOS et l'AGOEER, ils vont dans le sens des besoins fondamentaux qui sont trop souvent négligés et qui doivent être réévalués afin de donner les ressources nécessaires pour y répondre tant dans le domaine social, que dans celui de la santé, de l'enseignement, du logement, des transports, pour ne citer que les plus urgents à mes yeux.

Il est fondamental de remettre les êtres humains, les individus, au centre des préoccupations, d'évaluer leurs besoins, et d'évaluer les réponses actuellement en vigueur. Sont-elles adéquates?

La plupart ne le sont pas, signe qu'il est temps d'adapter ces secteurs du domaine public afin de répondre aux attentes des usagers, de tous les individus qui constituent le peuple souverain.

Frammery Chloé

Egalité & Equité | remplaçante de la mandataire - enseignante de mathématiques

ALIMENTATION

1. Je suis tout à fait d'accord avec la proposition du SSP. C'est une option de faire garantir les crédits pour ce genre de projets par l'Etat mais je pense que nous pouvons aller plus loin..

En effet, j'ajoute 2 manières actuellement à notre portée pour financer ou favoriser les entreprises d'utilité publique comme ce supermarché participatif, qui sont :

1) le respect de la Constitution et de la Loi sur la Banque Nationale :

Selon l'art. 99 al.4 de la Constitution fédérale et la Loi sur la Banque nationale, art. 31 al.2, la BNS verse (au moins) 2/3 de son bénéfice net aux Cantons.

2) un OUI à l'Initiative Monnaie Pleine :

Avec l'initiative Monnaie Pleine (au vote le 10 juin prochain), la BNS met en circulation, SANS DETTE, l'argent nouvellement émis (donc qu'elle crée) aux Cantons, aux communes ou directement aux citoyens. Quand l'argent est créé par l'Etat (donc sans dette et sans intérêts à payer), comme il l'était entre -800 et 600 dans plusieurs parties du monde (Inde, Chine, Grèce), alors les biens communs et les services à la population sont financés. Et non plus nécessairement le pétrole, les armes de guerres, les OGM, les multinationales comme Monsanto, Glencore ou Nestlé qui veut privatiser toute l'eau de la Terre, plus non plus la spéculation, le trading, les bonus des banquiers, les dividendes des actionnaires et les salaires exorbitants des grands patrons des banques.

2. TOUT A FAIT D'ACCORD, c'est d'ailleurs l'un des points de notre programme !

3. Pour commencer, je propose la mise en place d'un salaire minimum à Genève de 4200 CHF (ré-ajustable en fonction du coût de la vie à Genève), ce qui rendrait illégal le dumping salarial aux dépens à la fois des

frontaliers français et des travailleurs genevois, et abaisserait les tensions (entre les deux parties) dans l'absolu.

Les différentiels de production ne sont à mon sens pas la cause des tensions mais les traités de Libre-échange conclus entre UE et la Suisse le sont en revanche. Ce qui apaiserait les tensions serait une abrogation de ces traités qui encouragent la sous-enchère salariale, la dégradation de la qualité au bénéfice des profits pécuniaires des entreprises productrices, et une protection de la production suisse et genevoise par le biais de subventions aux producteurs locaux.

FINANCE DURABLE

4. Carouge, Grand-Saconnex et Plan-Les-Ouates sont également des villes qui se sont déclarées "zones hors TiSA", c'est-à-dire hors du traité de Libre-échange sur le commerce des services TiSA, qui prévoit de mettre un terme à TOUT CE QUI CONSTITUERAIT UNE ENTRAVE AUX PROFITS DES MULTINATIONALES, par exemple les normes de protection des travailleurs comme les CCT, les congés payés, l'assurance accident et perte de gain, ou les directives qui interdisent de produire des OGM sur sol suisse, qui interdisent d'importer d'autres OGM que les 4 autorisés dans par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV).

Cela ne m'étonne guère que ces communes se soient également lancées dans le Léman, afin de favoriser les échanges locaux.

Pour généraliser et approfondir ces expériences, il serait intéressant pour ces villes de communiquer largement sur leur ouverture au Léman, en :

- émettant une brochure d'information à destination des résident.e.s genevois.e.s sur les monnaies locales en Suisse (le Léman, le Farinet, la Grue, etc.)**
- apposant des panneaux qui diraient "Carouge (Grand-Saconnex, PLO) utilise le Léman"**
- en envoyant ses conseillers municipaux pour des auditions dans les autres communes genevoises et romandes**
- en s'adressant au Conseil fédéral pour demander de généraliser ces pratiques à toute la Suisse**

5. Pour généraliser et approfondir ces pratiques, je propose que les élu.e.s qui reçoivent une partie de leur rétribution en Léman :

- émettent une brochure d'information à destination des résident.e.s genevois.e.s sur le sujet
- adressent un courrier aux autres élu.e.s (locaux et pourquoi pas fédéraux) qui ne suivent pas encore cette pratique afin de leur recommander de les imiter
- reçoivent une rétribution légèrement plus élevée que celles et ceux qui perçoivent celles-ci en CHF, afin d'inciter les non-encore "lémanisés" à demander à l'être.

6. Une solution serait de COMMUNIQUER clairement sur le fonctionnement et les modalités liées au Lemanex (moi-même je m'y suis intéressée il y a peu et j'ai pu me renseigner auprès de l'un des concepteurs du Lemanex), afin de consolider le dispositif du Lemanex et augmenter le nombre d'acteurs :

- aux citoyen.ne.s
- aux élu.e.s
- au banquiers - banquières

7. En mettant en place un audit des investissements des différentes caisses de pension (en commençant par la CPEG), afin de savoir ce que finance l'argent de nos retraites et qui gère les investissements (est-ce BlackRock, comme pour la Banque nationale suisse ?) ! Le capital de nos retraites (CPEG) a été absorbé dans la "crise" des subprimes, profitant aux méga-banques et secteurs spéculatifs exclusivement. Et puis maintenant c'est à nous de le renflouer ! La loi fédérale de 2010 sur un degré de couverture de 80% des caisses publiques de pension d'ici à 2052 impose à l'Etat de Genève une austérité jamais vue. Et non content de réduire les prestations à la population, les Conseillers d'Etat souhaitent maintenant imposer un degré de couverture à 100%. Cet excès de zèle est extrêmement délétère pour les services publics et surtout pour la population qui en bénéficie...

Il est utile également d'opérer un audit des investissements du Canton, avec le détail de tous les créanciers et l'utilisation des crédits obtenus,

ainsi que les modalités de remboursement. La dette de 12 milliards (25% du PIB) est présentée par nos autorités comme un danger et un justificatif aux coupes régulières dans les prestations à la population. Or les actifs de l'Etat de Genève sont en réalité de 19 milliards, donc Genève n'est pas endettée mais en excédent financier !

La campagne devrait être axée sur ces 2 audits et sur l'explication de l'aberration de comparer une dette (stock de monnaie due, sur plusieurs décennies) et un PIB (un flux, ANNUEL). Une dette de plusieurs décennies n'a pas à être remboursée en 1 an.

De plus, il est utile de communiquer sur le fait que lorsqu'une dette est remboursée, c'est autant d'argent qui est détruit et donc qui DISPARAIT de l'économie (disparait de la masse monétaire en circulation), car les crédits remboursés sont détruits par les banques créancières (système bancaire encore peu connu des "profanes"). Un remboursement de dette crée automatiquement une RECESSION.

Enfin, il est indispensable d'informer largement sur l'initiative Monnaie Pleine, qui sera au vote le 10 juin 2018 et qui mettra la création monétaire véritablement au service des citoyen.ne.s, SANS DETTE et SANS INTERET, donc SANS RISQUE DE RECESSION.

8. Par le biais d'audits citoyens par exemple, comme celui en cours par le CADEGE (Comité citoyen d'Audit de la Dette de l'Etat de Genève).

Ce serait les citoyen.ne.s qui attribueraient ces notes en jugeant indépendamment de tous réseaux ou lobbys les pratiques des fonds de financement.

9. En l'institutionnalisant dans la Constitution et dans la Loi !

Tous les investissements publics doivent être transparents (des liens d'intérêt entre les décideurs des investissements et les prestataires ou objets choisis, au niveau des montants engagés, des prestataires qui

perçoivent les fonds, des objets d'investissement, des impacts environnementaux, sociaux, politiques, de santé induits par les investissements), et présentés au public, avant d'être effectifs.

HABITAT

10. OUI ! C'est également ce que propose notre programme.

Au moins au niveau de Zurich, à hauteur de 20%.

11. Complètement.

La rentabilité ne doit pas guider la distribution de concessions. Comme le dit notre programme, la priorité doit être donnée aux critères d'éthique et de bien-être plutôt qu'aux critères de profit dans le cadre de distribution des concessions.

12. Oui c'est une bonne idée.

13. Pas nécessairement. Le parking dans le canton est devenu une source de revenus conséquent depuis qu'il a confié cette mission à la Fondation des parkings. Et les automobilistes sont régulièrement ponctionnés. Il serait utile de limiter le pillage institutionnalisé plutôt que de l'encourager.

14. En inscrivant dans la Loi que toutes les nouvelles constructions doivent être construites avec des matériaux écologiques, non polluants, visant l'autonomie énergétique.

Et en faisant respecter la loi générale sur les contributions publiques, article 78 (LCP - D 3 05), qui dispose que les immeubles qui respectent un standard de haute performance énergétique ou de très haute performance énergétique sont exonérés de l'impôt immobilier complémentaire pour une durée de 20 ans. (Or plusieurs immeubles qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en utilisent pour le chauffage ne bénéficient d'aucune exonération, d'après l'OCEN, Office cantonal de l'énergie).

15. Oui complètement favorable à intégrer ces acteurs importants d'une société durable et éthique.

MOBILITE

16. Je suis d'accord avec cette initiative.

Et j'en profite pour amener un point concernant les pistes cyclables "en pointillés", comme celle du chemin des Corbillettes. En effet, ces pistes non protégées sont risquées pour les automobilistes et encore plus pour les cyclistes. Certaines rues contenant ce genre de pistes "cyclables" sont courbes et mettent en parallèle 2 voies de circulation voitures + 1 (ou 2) pistes cyclables "en pointillés". Ainsi, il est impossible pour 2 voitures et un vélo de circuler en même temps et des accidents sont à prévoir !

Les cyclistes se sentent protégés à tort sur ces pistes, et les automobilistes doivent rouler sur ces pistes pour se croiser. Il suffit que la manoeuvre ait lieu après un virage et le cycliste peut y perdre son vélo et sûrement bien plus !

17. Je suggère que l'accent soit mis sur des routes de contournement et sur une synchronisation des feux de circulation en ville, afin de rendre fluide le trafic et apaiser les tensions quotidiennes dues aux bouchons, ainsi que baisser le niveau de pollution dû au "surplace" auquel les véhicules motorisés doivent se prêter.

18. Je préfère mettre en place des bus électriques (moins dangereux que les trams - se souvenir de l'écrasement de Thomas Baumann en 2015) et surtout attendre la mise en marche du CEVA (Leman Express) avant de se lancer dans ces grands travaux qui paralyseront le trafic.

19. Pas pour moi.

Il serait plus judicieux à mon sens de financer la recherche sur des véhicules non polluants (à l'eau, à l'hydrogène, solaires, etc.)

20. Je ne pense pas que cela soit une bonne idée. C'est déjà le cas pour les places "à disposition" des enseignants à Genève. Ainsi, la taxe pour utiliser un parking d'école à Genève varie entre 600 et 1200 CHF par an ! Cela ne dissuade pas les automobilistes (qui n'ont souvent pas le choix du véhicule) de venir en voiture mais se contente de réduire leur pouvoir d'achat, et donc de fragiliser l'économie locale.

21. Pourquoi pas mais n'oublions pas que Genève est sujette à des précipitations durant 30% de l'année, à la neige et au verglas. Donc essayons de lier intelligemment toutes les formes de moyens de transport, avec encouragement aux transports publics => en les rendant gratuits, comme nous le préconisons dans notre programme.

INSERTION

22. Je suis tout à fait d'accord avec les revendications de l'INSOS et de l'AGOEER. La société doit être inclusive et doit pour cela se donner les moyens de l'être !

Une refondation du contrat social entre l'Etat et les acteurs sociaux doit avoir lieu. Et des moyens doivent être octroyés pour permettre une intégration optimale de nos concitoyennes et concitoyens à besoins spécifiques. C'est en ce sens que l'équité (dans notre titre) doit permettre de ré-équilibrer les conditions de vie des moins favorisés.

Les handicaps doivent être accompagnés hors profits, les lois existantes doivent être appliquées et à modifier là où elles ne sont pas éthiques (Ex : Laetitia qui a été privée dès sa majorité de ses prestations AI lui permettant un accès à la Fondation Clair-Bois, mais elle a obtenu gain de cause après une forte mobilisation citoyenne en février 2018 !).

Et des recherches indépendantes des laboratoires pharmaceutiques ou autres lobbys médicaux ou industriels doivent être conduites pour comprendre les causes du handicap, notamment en analysant la composition, les modalités d'injection et les effets des vaccins. Nous savons par exemple que les cas d'autisme ont explosé ces dernières années, et qu'ils seraient corrélés avec l'augmentation des injections du vaccin ROR (Rubéole - Oreillons - Rougeole). La sclérose en plaque a été également déclarée par la Cour d'appel de Bordeaux en lien avec le vaccin contre l'hépatite B et a condamné le laboratoire Sanofi le 23 janvier dernier.

Goudal Renaud **La Liste pour Genève | candidat député**

ALIMENTATION

1. Absolument, nous sommes pour cette proposition qui irait dans le bon sens souhaité, à savoir l'encouragement de la production locale (pour autant qu'elle soit certifiée Bio, sans engrais chimiques ni pesticides chimiques).

Outre l'avantage de réduire drastiquement l'impact environnemental du transport en camion, voire en avion, de fruits et légumes qui n'ont aucun goût puisque cueillis avant maturité, ceci permettrait à la population de renouer avec la tradition maraîchère de sa région et de déguster de bon produits de saison (quel est l'intérêt de manger des fraises sans saveur en hiver?).

Je suis persuadé que la grande majorité de la population de notre région est sensible à la question environnementale et au label Bio, et qu'elle serait prête à souscrire – quitte à payer un peu plus cher – à une structure qui permettrait de rendre cette culture locale accessible.

Donc, oui, donner la possibilité aux Genevois de consommer des fruits et légumes sains, goûteux, garantis sans chimie et de permettre ainsi aux paysans locaux de vivre décemment est d'utilité publique.

2. Et bien oui, comme on n'a rien sans rien, si ce fond d'investissement permet aux Genevois de consommer des fruits et légumes sains, goûteux, garantis sans chimie et de permettre en plus aux paysans locaux de vivre décemment, il faut créer ce fond d'investissement.

Ce serait le genre de chose dont je ne serais pas choqué qu'elle soit aidée par nos impôts. Encore une fois, on parle d'intérêt public.

3. Honnêtement, je n'en sais rien.

Ce que je sais c'est que la France, contrainte par des directives venant de Bruxelles, mais aussi victime d'une vieille habitude productiviste et d'une foi aveugle en la Science, a de la peine à quitter l'agriculture dite "moderne".

On continue officiellement de considérer l'agriculture "traditionnelle" comme moins rentable, même si elle coûte cher en chimie et qu'elle épuise la terre. Heureusement de plus en plus d'agriculteurs indépendants essayent d'autres approches avec succès.

Alors je comprends que des productions se jouxtant de part et d'autre de la frontière puissent vivre difficilement des approches différentes de cultures.

On peut bien sûr imaginer des rencontres franco-suisse, mais je ne sais pas jusqu'à quel point les agriculteurs français pourraient changer de méthodes et envoyer balader Bruxelles et Monsanto...

Mais peut-être que la question ne portait pas sur ce sujet?...

FINANCE DURABLE

4.

5.

6.

7.

8.

9.

HABITAT

10.

11.

12.

13.

14.

15.

MOBILITE

16.

17.

18.

19.

20.

21.

INSERTION

22.

Goudal Renaud
La Liste pour Genève | Candidat député

ALIMENTATION

1. Absolument, nous sommes pour cette proposition qui irait dans le bon sens souhaité, à savoir l'encouragement de la production locale (pour autant qu'elle soit certifiée Bio, sans engrais chimiques ni pesticides chimiques).

Outre l'avantage de réduire drastiquement l'impact environnemental du transport en camion, voire en avion, de fruits et légumes qui n'ont aucun goût puisque cueillis avant maturité, ceci permettrait à la population de renouer avec la tradition maraîchère de sa région et de déguster de bons produits de saison (quel est l'intérêt de manger des fraises sans saveur en hiver?).

Je suis persuadé que la grande majorité de la population de notre région est

2. Et bien oui, comme on n'a rien sans rien, si ce fond d'investissement permet aux Genevois de consommer des fruits et légumes sains, goûteux, garantis sans chimie et de permettre en plus aux paysans locaux de vivre décemment, il faut créer ce fond d'investissement.

Ce serait le genre de chose dont je ne serais pas choqué qu'elle soit aidée par nos impôts. Encore une fois, on parle d'intérêt public.

3. Honnêtement, je n'en sais rien.

Ce que je sais c'est que la France, contrainte par des directives venant de Bruxelles, mais aussi victime d'une vieille habitude productiviste et d'une foi aveugle en la Science, a de la peine à quitter l'agriculture dite "moderne".

On continue officiellement de considérer l'agriculture "traditionnelle" comme moins rentable, même si elle coûte cher en chimie et qu'elle épuise la terre. Heureusement de plus en plus d'agriculteurs indépendants essaient d'autres approches avec succès.

Alors je comprends que des productions se jouxtant de part et d'autre de la frontière puissent vivre difficilement des approches différentes de cultures.

On peut bien sûr imaginer des rencontres franco-suisse, mais je ne sais pas jusqu'à quel point les agriculteurs français pourraient changer de méthodes et envoyer balader Bruxelles et Monsanto...

Mais peut-être que la question ne portait pas sur ce sujet?...

FINANCE DURABLE

4. Je pense que la meilleure manière de diffuser un message, une idée, changer des comportements et renverser des aprioris reste la communication.

Aujourd'hui, internet et les réseaux sociaux me semblent être les vecteurs les mieux adaptés pour y arriver. Mais il ne faut pas négliger des canaux plus traditionnels (presse écrite, radio, bus), même si les coûts ne sont pas les mêmes.

5. Ma réponse sera un peu la même que précédemment, en réduisant la cible au politique.

6. Je ne suis pas assez documenté sur la question pour proposer une réponse intelligente à cette question.

7. Peut-être sensibiliser le public sur le danger qu'il y aurait à soutenir les pratiques de la finance spéculative et l'encourager à ne choisir que des établissements qui refusent ces pratiques?

8. Je ne suis pas assez documenté sur la question pour proposer une réponse intelligente à cette question.

9. Peut-être qu'il y aurait des lois à faire voter et commencer par débarrasser le Parlement des lobbyistes?

HABITAT

10. Absolument, en garantissant que l'Etat soit propriétaire du sol.

11. A priori, oui, bien que je ne sois pas très documenté sur la question.

12. A priori, oui, bien que je ne sois pas très documenté sur la question.

13. Absolument. Tout ce qui pourra être entrepris pour décourager la possession d'une voiture et encourager l'autopartage et la mobilité douce est bon à prendre!

14. Peut-être en proposant des subventions aux entrepreneurs pour l'utilisation de matériaux écologiques et/ou en les pénalisant par des taxes l'utilisation de matériaux qui ne seraient pas écologiques.

15. Oui, ça me paraît plus logique que de ne répondre qu'aux attentes des investisseurs.

MOBILITE

16. Historiquement, les politiques ont toujours renâclé à contraindre les automobilistes de changer leurs habitudes (il ne faut pas se mettre l'électorat à dos). Ils ont donc essayé de ménager la chèvre et le chou mais on se rend compte que ce n'est pas suffisant.

Trop de voitures, des voitures toujours plus grosses, encombrantes et gourmandes, toujours moins de place, toujours plus d'émission de gaz et de nuisances sonores.

Quel sera le politique qui imposera une fois pour toute – et clairement – une réelle politique pour désengorger le centre-ville?

17. On le sait, plus on crée de voies de circulation, plus il y a de voitures dessus. Donc, non à ces routes pénétrantes!

18. Il faut soutenir la réalisation de ces trams. En revanche, est-il vraiment nécessaire de choisir des rames que je qualifierais de "prestige"? En d'autres termes, on n'a pas besoin de rame de luxe mais de rame.

19. Foin de compromis. Si l'on veut mener une politique cohérente il faut des messages clairs et, s'il le faut, remettre en cause cette norme cantonale.

20. Tout ce qui peut être mis en place pour décourager l'usage de la voiture est bon à prendre.

21. Absolument!! La voiture individuelle et l'investissement émotionnel qu'on y met est un comportement qui doit clairement être désigné comme passéiste et contraire au bien-être de tous.

Une tonne de ferraille et de plastique pour trimbaler 70 kilos de chair et d'os est un rapport non-soutenable.

Moins de voitures, c'est plus de confort pour tous, plus d'occasion de faire de l'exercice, moins de dangers pour tous. Vive la "vélorution!"

INSERTION

22. Merci pour ce questionnaire, en souhaitant qu'il soit accepté vu le retard...

Il est vraiment important que les citoyens prennent conscience de la force décisionnaire qu'ils représentent et se mobilisent enfin pour choisir une ville où il fasse bon vivre.

Réponses à Durabilitique

Avec mes meilleures salutations

Renaud Goudal

La Liste pour Genève

Gauthier Pierre
La Liste pour Genève | président

ALIMENTATION

1. Je soutiens cette proposition.

2. Je soutiens cette proposition.

3. Il faudrait, selon moi revitaliser et étendre la "zone franche" dans ses dimensions originelles (l'ancien département du Léman). Les critères de production devraient être harmonisés de part et d'autre afin que le consommateur puisse choisir en toute transparence.

FINANCE DURABLE

4. La question des monnaies locale est une question complexe. En général ces monnaies servent à revitaliser l'économie dans des régions sinistrées ce qui n'est pas le cas de Genève. Néanmoins, il pourrait être envisageable d'utiliser le Léman comme monnaie régionale pour les transactions commerciales locales ainsi que pour l'assistance aux personnes dans le besoin.

5. Que toutes les entreprises et tous les commerces régionaux acceptent le Léman, c'est la condition pour généraliser son usage.

6. Il me semble que l'exemple de la banque WIR pourrait être suivi. Une garantie communale ou cantonale serait également bienvenue.

7. Soutenir et promouvoir l'initiative "Monnaie pleine" me semble un bon début.

8. Je ne suis pas compétent pour répondre avec pertinence sur ce point précis.

9. Je ne sais pas.

HABITAT

10. La maîtrise foncière par les autorités (canton, Communes) est la base et la clé du logement à prix abordable. Les coopératives sont à développer et à promouvoir. C'est une évidence.

11. Les PLQ doivent prévoir ce type de zones car le redéveloppement d'activités artisanales et "microindustrielles" est indispensable pour résorber le chômage et lutter contre la "gentrification" de notre région.

12. Je suis assez réticent à utiliser la fiscalité comme incitatif... mais, c'est peut-être une piste à explorer.

13. L'auto partage n'est qu'une des parties de la solution. Le développement des transports publics, le développement de véhicules publics sans pilote, non polluants et automatiques (voir navettes utilisées à l'EPFL et au salon de l'auto), l'encouragement à la marche ou à l'utilisation du vélo, la restriction d'usage des véhicules à moteur pour les seules activités commerciales, etc. la palette des mesures à prendre est vaste.

14. Cette question risque d'être cruciale dans les années à venir car la pénurie de sable de construction va rendre indispensable le recours à des matériaux écologiques. Le ralentissement (voire un moratoire) du développement du canton (plan 2030), l'interdiction de l'exploitation des gravières (locales ou étrangères) et le recours exclusif à des matériaux de recyclage (gravats broyés) pourraient être des solutions envisageables.

15. Oui.

MOBILITE

16. La réalisation de PISTES et non des bandes cyclable est une de mes priorités. Je suis cycliste depuis ma tendre jeunesse et je ne comprends pas pourquoi de tels blocages et retards sont la marque de Genève...

17. Je suis pour un moratoire au développement de Genève que je juge excessif et dangereux. L'arrêt de la réalisation de ces axes me semble indispensable.

18. Le développement des transports publics au détriment des transports individuels est une de mes priorités. Donc, je soutiens fermement la création de nouvelles lignes de trams et l'extension des existantes. Une remarque toutefois: il faudrait peut-être "doubler" les lignes omnibus de tramways par des lignes de trolleys "accélérés" qui ne s'arrêtent qu'aux arrêts principaux (comme c'était le cas il y a peu à Genève) pour permettre aux voyageurs venant des terminus de ne pas perdre trop de temps... à réfléchir...

19. Je ne pense pas que les conditions requises (sociales et politiques) soient encore réunies pour cette remise en cause. Patience.

20. Vous posez là la question des "incentives" auxquels les employeurs ont de plus en plus recours. Je pense que tout avantage doit être inclus dans le salaire pour deux raisons principales:

1/ l'impôt doit être perçu sur l'ensemble des revenus;

2/ le financement de la retraite (AVS et 2ème pilier) ainsi que les cotisations sociales sont diminuées si les avantages en nature ne sont pas comptés dans le salaire.

21. Bien sûr. Ne pas oublier toutefois que tout le monde n'a pas 20 ou 30 ans et que le vieillissement de la population entraîne également des difficultés de mobilité pour les aînés...

INSERTION

22. Plein soutien à vos objectifs d'insertion.

Pierre Gauthier

ABRAMOVICH MULLER FABIENNE
LALISTE 7 - Femmes 2018 au Grand Conseil | Auteure-Productrice (Cinéaste Chorégraphe)

ALIMENTATION

1. Oui absolument, c'est important de pouvoir soutenir ce type d'activité et de pouvoir équilibrer un marché qui produit une injustice commerciale.

2. Oui, absolument, je soutien cette démarche

3. Il s'agit de considérer chaque domaine et de proposer des pourcentages variables et équilibrés en fonction des domaines de productions

FINANCE DURABLE

4. Il s'agit de projets pilote à expérimenter. Il est utile de démontrer l'utilité et de transmettre l'information. Puis d'expérimenter à partir des résultats sur des plus grand territoires.

5. Il s'agit d'informer et de pouvoir démontrer l'efficience de ce système économique

6. En produisant le résultat de ce projet pilote et en l'élargissant

7. Par des petits spots via les réseaux sociaux.

8. A voir avec ls institution et notamment l'école et les écoles de formation notamment l' EPFL de Lausanne.

9. Avec une loi et une taxe si la close de transparence n'est pas respectée.

HABITAT

10. Oui absolument

11. Oui absolument

12. Oui

13. Oui

14. Avec des prix préférentiels et achat en gros par l'Etat à des entreprises spécialisées.

15. Oui

MOBILITE
16. Oui absolument

17. Oui

18. Oui absolument

19. Oui

20. Oui

21. Oui absolument

INSERTION

22. Merci pour votre questionnaire.

Je souhaite plein succès dans ce projet de société vital et essentiel pour construire une société qui intègre un avenir durable

Özdemir Elçim

LALISTE 7 - Femmes 2018 au Grand Conseil | Candidate

ALIMENTATION

1. Je soutiens la proposition du SPP

2. Je suis pour encourager les circuits courts.

3. Ce n'est pas mon domaine mais :

**Mettre en avant la qualité du produit et sensibiliser le consommateurs pour.
Developper les coopératifs de produits comme le NID à Genève**

FINANCE DURABLE

4. Généraliser sur tout le Canton

**5. Continuer les efforts pour rendre attractif et généraliser ce mode de
payement**

**6. Élargir son utilisation dans différents milieux de consommation et de
consommateur et lui donner plus de visibilité pour meilleur implantation
dans l'économie Genevoise.**

7.

8.

9.

HABITAT

10.

11.

Réponses à Durabilité

12.

13.

14.

15.

MOBILITE

16.

17.

18.

19.

20.

21.

INSERTION

22.

Langer Valérie

LALISTE 7 - Femmes 2018 au Grand Conseil | Enseignante et thérapeute corporelle

ALIMENTATION

1. J'approuve complètement la proposition du SPP et je trouve que la création de cette reconnaissance serait utile dans le domaine de l'agriculture et du commerce de détail mais dans beaucoup d'autres, où la concurrence des grandes entreprises mine les possibilités des entreprises sans but lucratif.

2. J'y suis complètement favorable à la condition que ces circuits courts soient créés entre des exploitants de produits bio, qui n'utilisent ni engrais chimiques ni pesticides de synthèse. Il faudrait aussi que les partenaires de ces circuits puissent être des unités de production en milieu urbain.

3. Une solution de concertation transfrontalière pour un équilibrage de ces différentiels.

FINANCE DURABLE

4. Je souhaiterais que chaque commune-ville ait son bureau de change et que les villes qui le font déjà puisse coacher celles qui s'y mettent.

Ainsi, les relations financières entre les villes pourraient aussi se faire en Léman.

5. Je souhaiterais que les salaires versés par l'état puissent l'être en partie en Léman, pour encourager une consommation locale en monnaie locale et éviter le circuit bancaire traditionnel. Il faudrait aussi inciter les entreprises privées à faire de même, à travers différents mécanismes qui pourraient par exemple être un abattement fiscal en cas d'engagement à l'utilisation de la monnaie Léman.

6. Pas de solution

7. Peut-être par une approche de proximité, à travers de rencontres prolongées par des campagnes dans les médias? Ou des tutoriels en ligne, en vidéo, simples, efficaces et modernes? Les questions financières sont rapidement rébarbatives et beaucoup de gens se lassent avant d'avoir commencé.

8. Pas ma spécialité donc je ne pourrais me prononcer

9. A travers la création et la publication d'un classement des entreprises, publiques ou privées, en fonction de leur degré de transparence

HABITAT

10. Oui, complètement, pas seulement des logements abordables mais durables, socialement et environnementalement adaptés.

11. Absolument, cela me paraît une idée excellente

12. Oui si ces mesures ne deviennent pas un obstacle à la construction de logements en étant très contraignantes. Je suis favorable à la construction de logements de qualités, utilisant des matériaux les plus respectueux de l'environnement mais je trouve aussi que chacun a le droit à avoir un logement convenable

13. Oui

14. Par des subventions et une meilleure concertation des constructeurs et investisseurs pour des achats en masse.

15. Oui, cela me paraît essentiel

MOBILITE

16. Je ne comprends pas la question mais je suis d'accord avec ce constat, tout en rappelant que la volonté politique est aussi importante que les crédits!

17. Tant qu'il n'y a pas un véritable plan pour la mobilité à Genève, incluant en priorité la mobilité douce, et en dernier lieu la circulation automobile, il est presque impossible de dire si ces pénétrantes doivent se construire ou non. Il faut arrêter l'anarchie avec une vision claire et des actes concrets basés sur une stratégie.

18. Je pense comme l'ATE

19. Je ne sais pas.

20. Oui, ce serait une bonne solution, si elle est développée en parallèle de l'augmentation d'autres formes de mobilité. (trains non bondées, plus de fréquence de transports publics...)

21. Absolument. Il y a des communes vaudoises qui incitent plus largement que Genève à l'achat d'un vélo électrique (1000 CHF et plus) et aussi qui offrent une contribution substantielle à l'abonnement demi-tarif de leurs habitants

INSERTION

22.

FONTANA Jérôme

Les Vert'libéraux | Vice-président des Vert'libéraux genevois

ALIMENTATION

1. L'idée d'une reconnaissance "entreprise d'utilité publique" est bonne même si dans le cadre spécifique des Vergers, l'échec est à mettre sur la mauvaise gestion du projet par nos politiques. Si le SPP avait reçu un réel soutien, j'insiste sur "réel", la Migros n'aurait pas été le prochain locataire du supermarché.

2. Les Vert'libéraux et moi-même défendons ardemment la promotion des circuits courts, d'une économie locale forte et connectée au niveau mondial (ne faisons pas l'autruche). La mise en place d'un fond d'investissement pour promouvoir une économie locale, circulaire, qui recycle et répare, plus qu'elle ne consomme et jette, est certainement un bon moyen de donner un coup de pouce bienvenu à la durabilité à une époque où de nombreux investisseurs privés restent encore trop frileux face aux investissements durables et verts (même si la tendance change petit à petit mais trop lentement toutefois).

3. Améliorer la gestion du Grand Genève (institution unique et forte en lieu et place des différents groupes et organes actuels) permettra de trouver des solutions (par le dialogue) pour atténuer les tensions.

FINANCE DURABLE

4. La reconnaissance du Léman doit être élargie au Canton de Genève et à toutes ces communes. L'Etat et les communes pourraient très facilement faire la promotion et développer l'utilisation du Léman en proposant par exemple des prestations moins chères en Léman qu'en CHF. Elles pourraient également payer certaines de leurs factures en Léman en proposant un remboursement plus important en Léman qu'en CHF. Les individus seraient donc incités (par une politique de prix) à utiliser la monnaie locale, augmentant ainsi la masse de Léman en circulation et garantissant dès lors un meilleur succès de cette monnaie.

5. Généraliser le paiement des jetons de présence en Léman pourrait passer par une diminution des jetons en CHF et une augmentation proportionnelle en Léman. La diminution de l'un, en CHF, financerait (jusqu'à hauteur de 50% au moins si l'on veut mettre une limite) l'utilisation de l'autre, en Léman. In fine, cela augmenterait le nombre de Léman en circulation et généraliserait son utilisation par un plus grand nombre d'individus.

6. La pérennité d'un système de petit crédit passera certainement par plusieurs facteurs (déjà éprouvés pour certains systèmes de micro-paiements existants) comme par exemple une gestion du risque ne donnant pas des crédits trop importants mais aussi, autre exemple, en prélevant une micro-taxe sur les transactions électroniques en Léman (de l'ordre de 0.1% par exemple) pour financer un fond de prêts. Si le fond devenait excédentaire, la micro-taxe pourrait être temporairement enlevée (modularité du système).

7. L'Etat pourrait faire de manière sporadique des campagnes d'informations sensibilisant les individus sur leur responsabilité sociale et environnementale. Un peu dans le genre de la campagne incitant les gens à aller voter, les sensibilisant à leur devoir civique.

8. Ne sais pas.

9. Le législateur pourrait rendre obligatoire la quotation, sur une échelle claire et simple, de l'impact social et environnemental d'un produit financier. L'idée serait d'avoir un peu la même chose que pour nos produits électriques sur l'efficacité énergétique. Cette échelle devrait être établie par un organisme publique indépendant.

HABITAT

10. Absolument. Genève a besoin de plus de propriétaires. Les coopératives d'habitation sont un bon moyen d'y arriver.

11. Oui mais avant même de prévoir ces zones les PLQ devraient être discutés en profondeur avec les habitants concernés. Le cas du Petit-Saconnex est symptomatique. 75% des riverains se sont prononcés contre ce projet immobilier. Le Plan Directeur Cantonal actuel prévoit la construction de 50'000 logements nouveaux pour l'horizon 2030. Cela représente 100'000 nouveaux habitants au moins pour Genève (+20% d'augmentation de la population).

Les Vert'libéraux soutiennent la construction de nouveaux logements mais pas en dénaturant et détruisant la qualité de vie de certains quartiers en les surdensifiant (sans parler de la destruction du patrimoine que cela entraîne parfois). Le projet du PAV, qui n'avance toujours pas faute de politiciens compétents, permettrait la construction de milliers de logements ailleurs que dans nos quartiers déjà denses ou en doublant la population de certains villages de la périphérie.

12. Oui, une fiscalité préférentielle pour ceux qui construisent solide et durable devrait exister si ce n'est pas déjà le cas.

13. Oui, pourquoi pas.

14. Le bois de construction pourrait faire l'objet d'une TVA réduite (mais la réponse est ici fédérale, pas cantonale).

15. Totalement d'accord et favorable. Il est plus que primordial d'impliquer les habitants (au travers des associations ou autre) dans les processus de développements urbains actuelles. D'autant plus que sinon les gens ont l'impression d'être laissé au bord de la route, de ne pas être écouté, et cela rompt le lien social et le sentiment d'appartenance à la communauté en général. Il est important de respecter les gens en les écoutant, en communiquant et en les impliquant dans l'avenir de leur quartier.

MOBILITE

16. Si élu, je voterai pour que les crédits promis soient débloqués. Il est scandaleux que nos politiciens actuels ne fassent pas le nécessaire pour mettre en place ce que le vote populaire a clairement demandé. Les gens veulent moins de pollution, plus de mobilité (notamment douce) et les blocages aujourd'hui ne sont pas techniques mais bien politiques. Si nous sommes élus, les Vert'libéraux et moi-même aideront à débloquer cette situation en apportant plus de poids et de soutien pour que l'initiative 144 soit tout simplement respectée et appliquée.

17. Les Vert'libéraux et moi-même pensons qu'à des lieux différents correspondent des mobilités différentes. La voiture n'a clairement pas une place prioritaire en ville et dans les zones fortement densifiées. Toutefois en périphérie ce moyen de transport est indispensable aux gens pour pouvoir se déplacer correctement. C'est pour cela que nous soutenons la traversée du lac et en même temps une diminution du trafic en ville. Si des pénétrantes doivent être mises en place ce sont des pénétrantes vertes pour la mobilité douce comme des autoroutes pour vélo qui manquent cruellement aujourd'hui.

18. Le développement des transports publics est une pierre angulaire du programme des Vert'libéraux. Nous soutenons et faisons la promotion pour plus de transports publics. L'acheminement du tram jusqu'aux frontières du Canton et au-delà est faisable si le magistrat en charge du

département et des dossiers est capable de réaliser deux choses.
Premièrement de communiquer et de négocier avec les riverains impactés par les futures voies de trams et de bus afin d'éviter un raz-de-marée d'oppositions. Deuxièmement, de soumettre des dossiers bien ficelés à Berne pour ne pas être retoqué.

19. Oui, il faut remettre en cause cette norme trop contraignante. Il serait plus judicieux par exemple de réduire le nombre de place de parkings d'un quartier si une station d'auto-partage est mise en place dans ledit quartier.

20. Absolument. Il faut que la place de voiture soit considéré comme un avantage en nature (donc fiscalisé) et même aller plus loin que cela en légiférant pour qu'une société (suivant sa taille) aille l'obligation, si elle fournit des places de parkings à certains employés, de fournir en contrepartie à tous ses employés la possibilité de prendre en charge totalement ou partiellement du moins un abonnement TPG annuel.

21. Oui il faut mettre le paquet et même plus. Je ne suis pas un utilisateur de vélo (plutôt de bus) et pourtant je vois bien qu'il nous manque des aménagements pour nos cyclistes. Pistes bien délimitées, continues et protégées. Autoroutes pour vélo avec, pourquoi pas, certaines rues leur étant réservées pour circuler. Il manque aussi une sensibilisation plus importantes des conducteurs de quatre roues aux dangers qu'ils occasionnent pour les deux roues (vélos comme motos).

D'un point de vue fiscal, il faudrait que les déductions sur la feuille d'impôt soient différentes afin de promouvoir la mobilité douce par rapport aux autres moyens de transport.

Exemple, le contribuable ne pourrait obtenir une réduction fiscale qu'en fonction du moyen de transport principal qu'il ou elle utilise pour aller à ou exécuter son activité professionnelle:

Soit une déduction fiscale maximum de 250 CHF pour un transport motorisé 4 roues 250CHF

Soit une déduction fiscale maximum de 500 CHF pour un transport motorisé 2 roues

Soit une déduction fiscale de 750 CHF pour l'utilisation des TPG comme transport principal

Soit une déduction fiscale de 1000CHF pour l'utilisation du vélo comme moyen de transport principal

INSERTION

22.

Walder Nicolas
Les Verts | Président

ALIMENTATION

1. Le cautionnement par les collectivités publiques est une proposition intéressante. Tout comme le serait l'octroi de prêts par ces mêmes collectivités.

On pourrait aussi imaginer que la mention d'"entreprise d'utilité publique" soit intégrée déjà au niveau de Plans localisés de quartiers au même titre que le sont les écoles et les parcs. Car si l'on estime, et nous partageons ce point de vue, qu'une coopérative de producteurs joue un rôle déterminant pour un secteur économique, rôle qui va bien au-delà de ses activités de revendeur, on peut aussi questionner le fait qu'elles puissent être en concurrence avec d'autres acteurs tels que la Migros.

Au final, quelles que soient les solutions retenues, il semble nécessaire en effet de créer une telle reconnaissance.

2. C'est une piste intéressante, surtout si elle inclut la qualité de production qui se doit d'être durable. Ces soutiens sont nécessaires tout comme le développement de règles qui s'appliqueraient aussi aux produits importés, les rendant de facto moins concurrentiels. C'est un des objectifs de notre initiative fédérale pour des aliments équitables qui sera prochainement soumise au vote.

3. Notre initiative fédérale pour des aliments équitables propose de fixer des règles pour les importations en faveur des productions respectueuses des animaux et de l'environnement mais aussi des rémunérations des producteurs.

Il me semble également indispensable que nos collectivités publiques favorisent les produits de notre canton, en particulier pour ce qui est des cuisines collectives.

Ceci dit, les différentiels de salaires affecteront toujours le prix des biens produits en Suisse. Dès lors, je suis convaincu que la mise en avant de la qualité liée à des conditions de production rassurant le consommateurs sur les aspects nutritionnels des produits (Bio, de saison, ...) saura convaincre les habitant-e-s de dépenser un peu plus pour des produits genevois.

FINANCE DURABLE

4. Comme Conseiller administratif de la ville de Carouge, j'ai soutenu les études et la mise en place de cette monnaie. Les monnaies locales doivent être largement soutenues. Il faut poursuivre le travail afin que plus de communes du canton y souscrivent. Parallèlement, il faut convaincre la ville de Genève et le canton de s'y lancer. Ce dernier doit intégrer la diffusion de la monnaie locale dans sa politique de promotion économique et de soutien au commerce. Cela peut par exemple passer par l'octroi de prêts en Léman par les grandes fondations d'aide au commerce. Il faudrait aussi y intégrer les grandes régies et fondations publiques qui jouent un rôle économique non négligeable dans notre canton.

5. Il est indispensable d'étendre le cercle des commerces et entreprises acceptant les transactions en Léman pour que l'on puisse passer à la vitesse supérieure, soit le paiement de salaires en Léman. Lorsque tout ou partie des impôts, du loyer ou des achats alimentaires pourront être réglés en Léman, les dernières réticences tomberont pour l'utilisation plus large de cette monnaie.

Une fois le cercle élargit, on pourrait imaginer que la possibilité de paiement en Léman fasse partie des appels d'offres de l'Etat.

6. En reconnaissant un rôle "public" au Léman et grâce à l'engagement du canton dans sa diffusion et son utilisation d'une part. De l'autre, grâce à un cautionnement ou un soutien cantonal, sachant que le rôle que remplit cette association évite non seulement faillites et chômage en permettant à des entrepreneurs de se lancer ou de développer leur outil mais réduit aussi la pression sur les fondations publiques d'octroi de prêts.

7. Par exemple par une campagne large d'information et de sensibilisation grand public jumelée à une action ciblée sur les actionnaires, à l'instar d'Actares en 2015, qui proposait des modèles de lettres à envoyer à sa caisse de pension pour l'interroger sur l'utilisation de ses droits d'actionnaire.

8. On peut agir sur les pouvoirs publics et les caisses de pension publiques pour leur imposer des investissements responsables. Les Verts ont lancé dans plusieurs villes et au parlement cantonal des textes demandant de renoncer aux investissements liés à l'énergie fossile. Cela pourrait être étendu à d'autres types d'investissements et à toutes les entités publiques,

subventionnées ou même mandatées. Par ailleurs, on peut par exemple imaginer une campagne auprès de tous les habitant-e-s pour qu'ils écrivent à leur caisse afin de demander le rating esg de leurs investissements.

9. Il faudrait par exemple rendre obligatoire le rating écosocial des investissements dans les rapports annuels des entreprises cotées, des caisses de pensions ou autres institutions....

HABITAT

10. Oui, sans aucune réserve. Seuls les 20% de la population ont les moyens d'acheter un logement en PPE aujourd'hui. Les coopératives d'habitations répondent donc au besoin de la classe moyenne, voire moyenne supérieure qui n'a pas les moyens d'accéder à la PPE. Elle permet également de réguler les loyers en restant très stables sur la durée et généralement plus bas que le marché. Cela partipe à contenir la spéculation et à offrir des logements abordables. Enfin, l'esprit de la coopérative est un esprit participatif d'entre-aide, de solidarité et de collaboration avec une forte implication dans son environnement direct, des valeurs chères aux verts.

11. Oui, absolument. Il est nécessaire de prévoir ce type d'espaces pour des activités à rentabilité limitée qui remplissent un rôle majeur dans la vie du quartier et pour la cohésion sociale en général. Par ailleurs, il faudrait également rendre accessible les arcades pour des petits commerces dans les quartiers en développements sachant que la rentabilité durant les années de chantier est limitée. Cela permettrait d'éviter de n'avoir que du tertiaire dans les arcades, ce type d'activités étant moins sensibles aux problèmes d'accessibilité.

12. Absolument d'accord pour autant que les avantages fiscaux octroyés aux "bons élèves" soient compensés par des surtaxes pour les "mauvais élèves" de façon à préserver les ressources des pouvoirs publics.

13. Oui, absolument. Il pourrait même favoriser financièrement les projets incluant un tel système d'autopartage. Par ailleurs, l'Etat devrait permettre de déroger au taux min. de parking pour des coopératives d'habitations en zone urbaine destinées à des habitant,s faisant le choix de renoncer à la voiture.

14. Plusieurs mesures sont envisageables: Améliorer l'information sur les matrieaux écologiques aux professionnels (architectes, entreprises, investisseurs,...) à l'instar de ce que fait Ecobau, Introduire ces notions au cœur des formations de ces mêmes professionnels ou encore Introduire

ces critères sous forme d'incitations dans l'octroi de permis de construire. Par ailleurs, en ce qui concerne les biens de l'Etat, les Verts ont déposé un projet de loi imposant des matériaux écologiques à l'Etat et aux entités publiques pour leurs propres constructions et celles octroyées en droit de superficie.

15. Oui absolument. C'est ce qui est fait par exemple dans la planification du futur quartier Grosselin au PAV où Antonio Hodgers a intégré les coopératives dans les discussions et mis sur pieds un forum participatif.

MOBILITE

16. Il faut voter les crédits mais aussi donner enfin à la mobilité douce la priorité qu'elle mérite. Car si l'argent est un des nerfs de la guerre, l'espace en est un autre tout autant crucial. La priorité octroyée aux TIM sur l'espace public (places de parking, voies routières, etc...) rend très difficile la création de pistes cyclables sécurisées et l'élargissement des trottoirs. Il faut donc impérativement opérer des choix clairs en faveur de la Mobilité douce et des Transports publics

17. Les Verts partagent pleinement le constat de l'ATE. Au même titre qu'une nouvelle voie CFF tend à augmenter le nombre d'usager du rail, les nouvelles routes rendront de facto les TIMs plus compétitifs à Genève et dès lors attireront de nouvelles voitures et motos. De plus, cela captera les investissements publics au détriments de projets d'avenir pour les TP et la MD. Nous considérons au contraire qu'il faut impérativement développer le RER en planifiant dès à présent la 2ème phase du léman express tout en finançant les extensions des lignes de trams et les nouvelles dessertes de bus.

18. Les Verts soutiendront ces crédits absolument nécessaires, même s'ils sont au final plus importants que prévu. Tout en regrettant bien sûr le manque d'implication du présent Conseil d'Etat pour porter ces projets et obtenir des engagements de Berne. Le report de ces projets de trams serait catastrophique pour Genève. Ce constat renforce encore l'importance de refuser les investissements pour de nouvelles routes.

19. Absolument. Les Verts ont toujours contesté cette norme qui est totalement contre-productive. Car non seulement elle retarde la mise en place de projets favorisant la MD mais elle représente un coût non négligeable en infrastructures urbaines. Notre canton a trop de places de parking dans les quartiers urbanisés avec comme conséquence une sous-location aux pendulaires, générant une pression supplémentaire sur le trafic. Il faut donc réduire le nombre de places de parking en surface sans

les compenser et s'intéresser de plus près aux places privées afin d'éviter la sous-location à des pendulaires.

20. Oui absolument d'accord

21. Oui, tout à fait. Le potentiel est énorme et les gains conséquents, tant en matière de mobilité que de santé. Il est temps que la mobilité douce devienne la priorité en lieu et place du dogme de la "fluidité du trafic". Les Verts ont toujours clairement affiché leur priorité pour la MD et les TP. Nous sommes convaincu qu'il n'est plus possible de contenter tous les modes de transports et que des choix clairs doivent être opérés par le Conseil d'Etat. Donc pour les Verts: oui à la priorité pour la MD et oui aux incitations financières.

INSERTION

22. Les choix budgétaires et la mise en place de LIAF ont eu pour conséquence une forte pression sur les associations et les institutions œuvrant dans le domaine de l'insertion. Ainsi à chaque négociation du contrat de prestations, les demandes et valeurs cibles sont remises en question, avec la fixation de cibles parfois irréalistes, alors que les budgets alloués sont réduits. Les institutions se trouvent ainsi coincées entre des objectifs de plus en plus élevés et des moyens en baisse. Les Verts se sont toujours engagés pour que les institutions à but non lucratif œuvrant pour la cohésion sociale aient les moyens d'accomplir leur mission. Nous combattons également les contraintes administratives de plus en plus lourdes imposées à ces acteurs. Ces contraintes nécessitent de leur part un investissement humain et financier considérable sans commune mesure avec le bénéfice de ces règles. Les Verts sont conscients que la situation tend à devenir intenable autant pour le personnel (travail sous pression constante) que pour les résidents et bénéficiaires (diminution des prestations). Certaines petites institutions risquent même prochainement de devoir mettre la clé sous la porte. Un précédent rapport de la cour des comptes a d'ailleurs mis en évidence le besoin de clarifier les critères de financement pour les institutions. Il semblerait que l'Etat travaille à l'établissement d'une grille de ce type. Les Verts s'engagent à vérifier que cette grille ne s'établisse pas sur les seuls critères économiques. Ils continueront à exiger de l'Etat un financement adéquat pour toutes les institutions et associations actives dans le domaine du Handicap afin qu'elles puissent continuer à accomplir leur mission d'intérêt public alors même que l'état se désengage de plus en plus. De même, nous lutterons contre la surcharge administrative et comptable qui leur est demandée en échange d'un soutien financier. Enfin, les Verts continueront de se battre pour le développement de structures d'accueil intermédiaire ainsi qu'à bas seuil dont la cour des comptes a également relevé le manque chronique.

Scheller Gérard
Egalité & Equité | Membre

ALIMENTATION

1. D'accord avec la proposition du SPP

2. Ok pour de tels fonds d'investissements

3. Des subventions ciblées aux paysans Suisses seraient peut être une solution

FINANCE DURABLE

4. Le Léman est en effet une bonne réponse.

L'initiative Monnaie Pleine également puisqu'elle permet de s'en remettre aux autorités législatives fédérales et aux AG d'actionnaires.

5. En effet plus ces expériences se multiplient, plus le Léman pourra devenir un moyen.

6. Soutenir le Léman et Lemanex en l'utilisant souvent

7. On commence avec Facebook et progressivement les différentes entités doivent s'organiser.

8. Je suis réticent à créer des agences de notations alors que c'est déjà une catastrophe au niveau mondial

9. Par des décisions politiques au grand-Conseil et au besoin par une initiative fédérale ou cantonale

HABITAT

10. Les coopératives d'habitations sont une bonne solution.

11. Oui parfaitement

12. Oui bonne idée

13. L'auto partage est une bonne idée, mais les parking en sous-sol sont utiles également.

14. Par des nouvelles normes qui exclurait les autres matériaux

15. Oui

MOBILITE

16. Tout à fait d'accord

17. A étudier de cas en cas. Ces routes sont également des solutions contre les embouteillages générateurs de pollution.

18. Oui ces trams sont une bonne solution

19. Non les places de parc manquent il est important de ne pas les supprimer

20. Les solutions de parcs payants et de subvention aux abonnements TPG sont à généraliser.

21. Oui

INSERTION

22. Bonne initiative en tous cas !

Zimmermann Olivier

La Liste pour Genève | Candidat au Grand Conseil

ALIMENTATION

1. Ca me semble une bonne idée. En cas d'élection, je compte donc l'appliquer.

2. Ca me semble une bonne idée. En cas d'élection, je compte donc l'appliquer.

3. Dans l'idéal, une solution gagnant-gagnant est à trouver. Toutefois, dans l'attente de cette solution ou si elle se révèle impossible, je dois donner la priorité aux paysans suisses. Je suis bien sûr intéressé de connaître l'avis de l'ESS en la matière.

FINANCE DURABLE

4. Il faut généraliser l'usage du Léman auprès de l'administration publique et le promouvoir, avec vigueur, dans l'économie privée. Je suis à l'écoute de toute proposition de Monnaie Léman.

5. Il faut fixer un minimum de leurs salaires et/ou jetons de présence à recevoir en Léman, 10 % par exemple. Je suis à l'écoute de toute proposition de Monnaie Léman à ce sujet.

6. L'Etat se doit d'assurer la viabilité de la coopérative LEMANEX. Si élu, je serai à disposition pour rendre cela possible.

7. Il n'existe actuellement pas de telle sensibilisation et pourtant le besoin est important. Tout moyen de communication de l'Etat doit aller dans le sens d'une telle sensibilisation. Je suis ouvert à toute proposition en la matière.

8. Il faut légiférer dans ce sens. Je me laisse volontiers conseiller par l'ESS.

9. Pour rendre obligatoire cette transparence, il n'y a pas d'autre solution que de légiférer dans ce sens. Je compte bien sûr le faire.

HABITAT

10. Bien sûr

11. Bien sûr

12. Bien sûr

13. Bien sûr

14. Il faut aller au-delà de l'encouragement et légiférer pour rendre ce choix obligatoire.

15. Bien sûr

MOBILITE

16. L'application effective et totale de l'initiative 144 doit être une priorité.

17. L'ATE a raison et son avis doit être suivi.

18. Ces lignes doivent bien sûr être soutenues.

19. Cette norme cantonale de compensation doit bien sûr être supprimée.

20. Bien sûr, il faut les fiscaliser.

21. Bien sûr

INSERTION

22. Ce besoin de refondation doit être satisfait au plus vite.

Burkhard Roland
Parti Socialiste | Avocat

ALIMENTATION

1. Je soutiens à 100% cette initiative.

2. C'est aussi une excellente idée.

3. Soutenir la production locale en fidélisant les consommateurs par des bons de fidélité, des actions sur certains produits, etc.

FINANCE DURABLE

4. En faisant mieux connaître aux habitants les avantages de cette monnaie. Pour l'instant, la publicité faite autour de ce sujet est faible. Dans les médias, on voit peu de choses. Il faut donc utiliser les bonnes méthodes de marketing pour augmenter l'usage de cette monnaie.

5. Voir réponse précédente.

6. voir réponse précédente.

7. Un bon logo, des explications courtes, mais claires, des incitations en offrant quelque chose en retour.

8. Par des incitations ciblées.

9. La personne qui investit accepte les conditions posées par le contrat.

HABITAT

10. Evidemment! L'avenir passe inévitablement par des coopératives d'habitation pour avoir des loyers abordables et une convivialité entre habitants.

Il faut faire en sorte que l'Etat favorise ce type d'investissement immobilier par une loi, cas échéant.

11. Oui, je pense qu'il faut aujourd'hui raisonner en d'autres termes que ceux proposés par la finance et le profit matériel.

La qualité de la vie ne passe pas nécessairement par le porte-monnaie.

12. Oui l'Etat devrait favoriser ces projets immobiliers par des mesures incitatives (baisse de taxes, etc.) pour autant que les immeubles respectent certains critères en matière de durabilité, d'économie d'énergie, de respect de l'environnement, etc.

13. Tout dépend de l'endroit où l'on construit. Un système d'autopartage ne peut être efficace que pour autant que derrière celui-ci soit mis en place une structure d'organisation. Sinon, les gens vont continuer d'utiliser leur véhicule personnel, car c'est plus pratique.

L'Etat devrait aussi favoriser ce type de déplacement par des mesures incitatives d'abord.

14. Par des subventions, par différentes mesures incitatives (taxes inférieures); mais il faudrait aussi que ces matériaux soient de proximité. Aller chercher du bois à l'autre bout du monde n'a pas de sens.

15. Oui, bien sûr.

MOBILITE

16. Il convient en effet que les réalisations à faire suite à l'acceptation de l'initiative 144, puissent être mises en service rapidement. Les crédits nécessaires devront être votés au plus vite.

17. Il convient en effet de stopper les projets de grands axes de pénétration dans Genève afin d'éviter les engorgements et les nuisances que cela provoque.

Il faudrait surtout que plus de parkings P+R soient construits en périphérie ou de l'autre côté de la frontière pour inciter les gens à laisser leur véhicule hors de Genève.

Les transports publics doivent être favorisés partout en accélérant les cadences.

18. Il est évident pour moi qu'il faut prolonger les lignes de trams partout où cela est possible. Il faudrait même prolonger le tram 14 jusqu'à Chancy!

19. Supprimer des places de stationnement en surface est bien, mais il convient de pouvoir tout de même trouver une place en sous-sol dans les parkings existants. Et il ne faut pas oublier qu'il y a aussi des personnes à mobilité réduite qui doivent pouvoir accéder au centre selon leur mode de déplacement.

Augmenter les places des deux roues serait nécessaire, car ils bloquent souvent les trottoirs.

Enfin, les camionnettes et camions ne peuvent pas aller dans les sous-sol. Il faut donc leur réserver des emplacements pour le chargement et le déchargement.

20. C'est à voir de cas en cas. D'où vient le collaborateur, pour quel motif on lui laisse une place de parc (doit-il se déplacer souvent pour l'entreprise?).

21. Oui, ce serait une bonne chose. Mais il faut aussi favoriser les piétons et les transports publics, car tout le monde n'est pas prêt de laisser sa voiture pour aller en vélo.

INSERTION

22.

Bandler Marko

Parti Socialiste | Député suppléant / membre du comité directeur / rédacteur en chef du journal Post Scriptum

ALIMENTATION

1. Tout à fait d'accord avec cette proposition!

2. Oui, les circuits courts sont l'avenir de notre consommation. Il faut favoriser au maximum les produits locaux.

3. Je ne sais malheureusement pas de quoi il s'agit...

FINANCE DURABLE

4.

5.

6.

7.

8.

9.

HABITAT

10.

11.

12.

13.

Réponses à Durabilitique

14.

15.

MOBILITE

16.

17.

18.

19.

20.

21.

INSERTION

22.

Alonso Unica Manuel

Parti Socialiste | auditeur financier et lutte contre la criminalité économique

ALIMENTATION

1. Le monde paysan est déjà assez précarisé pour laisser ses acteurs sans une protection. Les produits agricoles sont la base meme des aliments des populations.

Faire de la politique ricardienne (spécialisation) est une erreur dans le monde et les effets de la dépendance des nations aux caprices de la mondialisation on suffisamment montré l'erreur de gestion nationale sur l'agriculture.

Des solutions pour la paysannerie doivent etre trouvées au plus vite.

2. Le modèle de développement durable préconise la proximité tant pour la préservation écologique, sociale qu'économique régionale.

Des fonds d'investissement pour développer les circuits courts intelligent est à instaurer rapidement.

3. Il me semble que du point de vue de l'agriculture, meme des produits proches de la frontière en territoire francais sont considérés comme produits du terroir genevois. Je ne vois pas de différentiel de production des deux cotés de la frontière, peut-etre que je ne m'y connais pas assez.

FINANCE DURABLE

4.

5.

6.

7.

8.

9.

Réponses à Durabilitique

HABITAT

10.

11.

12.

13.

14.

15.

MOBILITE

16.

17.

18.

19.

20.

21.

INSERTION

22.

Kast Carole-Anne
Parti Socialiste | Maire de la Ville d'Onex

ALIMENTATION

1. Si les pouvoirs publics soutiennent et veulent ce SPP (ce qui est le cas à Meyrin), il faut commencer par être propriétaire ou locataire principal du local, ce qui pose la Ville de Meyrin en garante vis-à-vis du paiement du loyer, et permettre ainsi de choisir le SPP à la place d'un concurrent.

La reconnaissance "entreprise d'utilité publique" est intéressante, mais elle ne garantirait pas que l'emplacement soit attribué au SPP.

2. J'y serai favorable. Pourquoi pas en créant une fondation, avec des fonds privés classiques (mécénat), participatifs et publics.

3. Favoriser les circuits-courts et les coopératives de consommateurs.

FINANCE DURABLE

4. La question du "bureau de change" est essentielle pour la diffusion du Léman vis-à-vis d'un public moins sensibilisé. Il faut probablement également en faire un outil plus accessible aux commerces de proximité, même si ils ne sont pas totalement compatibles avec les principes de l'ESS.

5. Idem question précédente : La question du "bureau de change" est essentielle pour la diffusion du Léman vis-à-vis d'un public moins sensibilisé. Il faut probablement également en faire un outil plus accessible aux commerces de proximité, même si ils ne sont pas totalement compatibles avec les principes de l'ESS.

6. En obtenir des garanties financières auprès de banques coopératives de plus grandes tailles et des pouvoirs publics.

7. Pour toucher un public large, il y a lieu de rendre la question accessible pour des personnes peu sensibilisées à la problématique. Avec des exemples simples qui touchent une majorité de la population.

Néanmoins, il me semble qu'une telle mission doit rester celle du domaine de l'associatif en première ligne.

8. Les pouvoirs publics peuvent poser des lignes directrices et des ratings pour ces fonds. Mais une telle démarche devrait être faite au niveau national, voir international.

9. Un loi cantonale pourrait rendre obligatoire la transparence des investissements pour tout organisme travaillant avec les collectivités publiques.

Pour légiférer au niveau des organismes de financement, y compris dans le domaine privé, il faudrait une législation fédérale.

HABITAT

10. Oui.

A cet égard, je suis mandataire de l'IN 161 "Construisons des logements pour toutes et tous" qui prévoit que 50% des logements nouvellement construits en zone de développement doivent l'être par des maîtres d'ouvrage sans but lucratif, notamment les coopératives.

Cette initiative a été attaquée par les milieux immobiliers (CGI) qui s'opposent farouchement à cet aspect de l'IN 161, cassé au niveau cantonal par la Cour constitutionnelle. Nous avons recouru au Tribunal fédéral contre cet arrêt cantonal.

11. Non, pas au niveau des PLQ en tant que zone spécifique (trop détaillé). Par contre, dans le calcul des équipements publics nécessaires au quartier et cédés à la Commune, il pourrait très bien être intégré ce type de besoins.

12. La question de la qualité du bâti, et surtout de son évaluation, n'est pas aisée. Des mesures incitatives doivent être mises en place mais sur la base de critères indiscutables (performance énergétique, caractère non lucratif du maître d'ouvrage, équipements publics).

13. Oui.

Mais 1) c'est déjà le cas,

2) il faut s'assurer que ce soit une véritable offre d'autopartage et pas uniquement un prétexte pour le promoteur de se débarrasser d'une exigence légale coûteuse.

14. En faisant intégrer cette exigence dans le critère du THPE (ce qui permet des droits à bâtir supplémentaires).

15. Oui sur le principe.

La difficulté étant d'avoir déjà le partenaire "coopérative" au stade du commencement du processus de mutation et de développement urbain, ce qui n'est de loin pas toujours possible. Avec l'IN 161, des partenariats avec des MOUP se mettraient en place plus en amont (le Canton aménageur devrait s'en assurer).

MOBILITE

16. Oui, la mise en oeuvre de l'IN 144 doit être une priorité pour la mobilité à Genève.

17. Entièrement d'accord sur le principe. Néanmoins, ces projets doivent être évalués et discutés en partenariat avec les Communes dans un dialogue de proximité.

18. Je m'engage à soutenir ces crédits d'investissement pour autant que le développement de ces lignes de tram se fassent en phase avec l'urbanisation de ces secteurs. Autrement dit, ces infrastructures de transports publics doivent faire partie du développement urbain des quartiers qu'ils desservent.

19. Oui il faudrait la remettre en cause. Cette norme est absurde car elle ne tient pas compte des mutations au sein des quartiers et des changements de comportements (notamment grâce aux voitures partagées et au renforcement de infrastructures de transports publics).

20. Oui. Surtout que lorsque l'employeur offre un abonnement de transport public, celui-ci est bien comptabilisé comme un avantage en nature fiscalement parlant.

Reste à en fixer la valeur fiscale...

21. Oui.

Et permettre de faire découvrir le vélo et le complément TPG-vélo par une offre publique de Vélib.

INSERTION

22. Je soutiens totalement le projet de loi qui vise à, au minimum, adapter les subventions aux mécanismes salariaux.

Dans le domaine du logement que je connais bien, je me suis engagée pour que les logements nouvellement construits respectent la norme SIA 500:2009 relative à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Ce n'est malheureusement toujours pas introduit dans les normes constructives genevoises.

Wenger Thomas
Parti Socialiste | Député

ALIMENTATION

1. L'exemple des Vergers est symptomatique. Je suis en faveur de la proposition d'une reconnaissance "entreprise d'utilité publique".

2. Je soutiens cette proposition. Il faut soutenir notre agriculture de proximité, nos produits du terroir, des circuits courts pour une production et une consommation responsables et respectueuses de la nature et de l'environnement .

3. Les coûts de production et les rémunérations sont liés au coût de la vie qui existe de chaque côté de la frontière. Une des solutions est l'originalité et la qualité des produits. Plus les circuits seront courts, plus les produits du terroir seront soutenus et mis en avant moins les différentiels de production seront sources de tension.

FINANCE DURABLE

4. Des films comme "Demain" ont fait une belle promotion aux monnaies complémentaires locales. Il faut continuer à les promouvoir. Il faut également augmenter les partenaires afin que le Léman soit accepté dans de nombreux commerces autour du Léman. Payer une partie des salaires en Léman peut aussi être une solution.

5. Plus il y aura de commerces, restaurants et lieux de loisirs qui accepteront le Léman, plus les gens accepteront d'être payé en partie en Léman.

6. En prenant exemple sur la méthode et le succès du WIR.

7. Une grande campagne de sensibilisation pourrait être financée par le crowdfunding.

8. L'ensemble des acteurs du domaine financier doivent être encouragés à l'utilisation des outils de notation des fonds de financement. Cet encouragement devrait figurer dans les stratégies développées par le Canton en termes économiques et financiers.

9. Par le vote d'une loi par le Grand Conseil allant dans ce sens.

HABITAT

10. J'y suis favorable tout comme mon parti qui a lancé une initiative dans ce sens.

11. Oui, il faut un mélange entre les entreprises qui ont pour but de maximiser la rentabilité et celles à plus-value sociale qui visent une rentabilité limitée.

12. Oui

13. Oui c'est primordial, il y a aujourd'hui trop de places de parking par rapport à l'évolution des formes de mobilité.

14. En ajoutant ce critère dans les critères environnement AIMP et en le pondérant plus.

15. Oui les coopératives doivent jouer un rôle plus important dans le développement urbain.

MOBILITE

16. L'initiative donnait huit ans à l'Etat pour la mise en oeuvre. Force est de constater que peu de réalisations ont été faites à ce jour. Il faut voter davantage de crédits au Grand Conseil pour appliquer l'initiative, malheureusement avec la majorité politique actuelle, c'est impossible.

17. La LMCE rédigée par une sous-commission des transports à laquelle j'ai participé instaure la priorité aux transports publics et à la mobilité douce dans les centres urbains. Ces projets de nouvelles pénétrantes routières ne feront qu'augmenter le trafic individuel motorisé en périphérie comme au centre de l'agglomération. C'est pourquoi je m'y oppose.

18. Je voterai tous les crédits liés aux prolongements de lignes de tram vitales pour la mobilité de notre région.

19. Oui il faut supprimer ce principe de compensation pour construire plus facilement et rapidement des infrastructures de mobilité douce et de transports publics.

20. Les places de parking offertes par les entreprises à leurs employés sont un incitatif négatif pour changer son mode de transport vers des modes plus durables. Elles doivent être fiscalisées.

21. Oui il faut investir massivement dans les infrastructures cyclables et promouvoir le vélo et le vélo électrique au travers de campagne de sensibilisation comme celle de l'ATE.

INSERTION

22.

Emery-Torracinta Anne
Parti Socialiste | Conseillère d'Etat

ALIMENTATION

1. Attachée aux valeurs portées par la Chambre de l'Economie sociale et solidaire de Genève, je soutiens l'ensemble des projets et initiatives qui pourront permettre de développer une économie durable, respectueuse des personnes de leur travail et dans le but de favoriser une société inclusive où chacun a une place.

Chargée du DIP, et au vu des délais, je me permets de répondre plus particulièrement dans le domaine de l'insertion.

2.

3.

FINANCE DURABLE

4.

5.

6.

7.

8.

9.

HABITAT

10.

11.

12.

13.

14.

15.

MOBILITE
16.

17.

18.

19.

20.

21.

INSERTION

22.

Un jeune, un diplôme, un avenir : depuis quatre ans, je défends le droit pour tous les enfants de pouvoir bénéficier d'une formation adaptée à ses besoins. C'est dans ce cadre que j'ai développé et souhaite poursuivre les mesures ayant pour but d'inclure tous les enfants et répondre à leurs besoins. Ce projet de société se décline à l'école sur de multiples formes et à travers tous les degrés de l'enseignement : l'élaboration du concept de pédagogie spécialisée qui vient d'être adoptée par le conseil d'Etat, l'augmentation du nombre de place dans les dispositifs inclusifs, le déploiement d'équipes pluridisciplinaires au primaire, ou encore l'accompagnement des élèves en difficultés tout au long de leur parcours (avec l'augmentation par exemple des postes de soutien au primaire de

101 à 146 postes). La formation obligatoire jusqu'à 18 ans s'inscrit également dans cet objectif et sera mise en oeuvre à la rentrée. Elle doit être poursuivie par une réflexion et des mesures sur les possibilités d'insertion pour les jeunes en grande fragilité, sur un marché du travail très compétitif.

En outre, je partage les préoccupations exprimées par l'AGOEER et INSOS sur les risques entraînés par des réductions linéaires dans leur budget. C'est pourquoi j'ai lutté tout au long de la législature pour permettre aux institutions de poursuivre leur travail et la délivrance de prestations de qualité. En particulier, je soutiens la pleine compensation des mécanismes salariaux par l'Etat.

Salerno Sandrine
Parti Socialiste | Conseillère administrative

ALIMENTATION

1. L'agriculture est un enjeu particulier pour le canton. D'un côté, notre territoire est limité, sous pression des besoins en termes de logement, de mobilité et d'infrastructures. De l'autre, l'agriculture est importante pour la biodiversité, participe à la diversité du tissu économique et de l'emploi et répond à la question de l'autonomie alimentaire. L'agriculture est un enjeu économique, environnemental, humain et sanitaire. Les collectivités publiques ont une responsabilité de maintenir une agriculture respectueuse de l'environnement permettant d'accéder à une nourriture saine. C'est en ce sens que, j'ai engagé un programme autour de l'agriculture de proximité et de l'alimentation durable, intitulé « Nourrir la Ville ».

Pour ces raisons, je suis ouverte à la discussion.

2. Cela mériterait une discussion avec les paysan-ne-s membres pour définir l'outil le plus approprié. En effet, l'investissement répond à des besoins financiers spécifiques et implique « un retour » sur investissement voire un amortissement.

Ainsi, en Ville de Genève, nous avons fait le choix politique de soutenir en nature et financièrement des projets comme par exemple la Ferme de la Touvière, le label GRTA ou encore la plateforme de l'agriculture durable.

Au niveau cantonal, l'action doit être double. D'une part, aider la production (jusqu'à la distribution) et d'autre part changer les modes de consommation. Cela signifie ainsi de passer par des opérations très populaires en faveur du goût, de la découverte des produits et des processus de production et de distribution et par une sensibilisation dès le plus jeune âge. Le meilleur moyen d'assurer à l'agriculture contractuelle de proximité un avenir pérenne est de « former » les consomm'acteurs et consomm'atrices d'aujourd'hui et de demain.

3. Les coûts de production et les rémunérations sont basés sur le coût de la vie de chaque côté de la frontière sur lequel il est difficile d'agir. Il faut donc valoriser la qualité du produit, la mise en avant des produits du terroir et la nécessité d'une juste rémunération.

FINANCE DURABLE

4. Il faut d'abord convaincre les exécutifs et les délibératifs de l'utilité du Léman. Poursuivre le travail de sensibilisation.

5. Les monnaies complémentaires sont un outil essentiel d'une économie alternative. Un des enjeux est l'appropriation de ces monnaies par les acteurs et les actrices de l'économie locale, condition nécessaire à la confiance propre à la monnaie. La collectivité publique ne peut se substituer à cette adhésion propre aux acteurs. Par ailleurs, la collectivité publique doit veiller à l'égalité des traitements de tous les acteurs économiques, et respecter des règles comptables qui dépendent de la monnaie nationale ce qui limite de fait les possibilités d'utilisation d'une monnaie locale. Elles doivent veiller à ce que les échanges économiques n'échappent pas aux réglementations (charges sociales, TVA, impôts sur le revenu, bénéfice.....).

Encourager le léman, c'est sans doute déjà convaincre les acteurs économiques de les accepter.

6. De fait, si le plan d'affaire est rentable sur 3 ans, la pérennité est assurée. L'enjeu me semble plus être le démarrage, cette période si difficile pour toute entreprise qui crée son propre marché. La Ville de Genève a ainsi mis en place et finance des structures visant à financer le démarrage de nouveaux projets économiques.

7. Les collectivités publiques n'ont pas pour mission de faire la promotion de tel ou tel organisme bancaire ou de prévoyance. C'est en sensibilisant la population au développement durable, aux enjeux humains et environnementaux de leurs choix économiques que les collectivités contribuent à encourager la consomm'action. Les collectivités publiques peuvent aussi donner l'exemple.

Sous mon impulsion, la Ville de Genève a décidé, en 2010 déjà, d'adopter une charte éthique en matière d'investissements responsables. Pour la municipalité, il s'agissait avant tout d'être cohérente avec ses engagements en matière de développement durable, en bannissant notamment tout placement dans les domaines du nucléaire, de la vente d'armes et de la pornographie. Cette décision a été suivie de près par l'adoption par notre

Caisse de pension d'une charte relative aux principes d'investissements responsables (2013). Elle a introduit des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion des actifs, a banni les investissements dans l'armement et la pornographie, ainsi que dans les matières premières et les hedge funds et valorise l'investissement thématique, notamment dans les domaines de la réduction de la pollution et la gestion énergétique. Ainsi, de manière consolidée, les portefeuilles de CAP Prévoyance présentent un impact carbone plus favorable que les indices de référence concernés. Et des performances en tout point comparables à celles de portefeuilles sans contraintes ISR.

8. Les collectivités publiques doivent donner l'exemple afin de démontrer que les investissements socialement responsables sont non seulement souhaitables mais rentables.

9. Pour le rendre obligatoire au niveau national ou pour le secteur privé, il faudrait une loi fédérale. Il est toutefois possible de faire un premier pas en légiférant pour que le canton et les communes soient transparents pour leurs propres investissements.

HABITAT

10. Oui naturellement. Les coopératives sont un des meilleurs moyens à la fois de garantir de la mixité sociale et des loyers abordables.

11. L'enjeu est de favoriser la mixité des activités dans les zones d'activités pour la diversité du tissu économique genevois et pour une économie locale qui répond aux besoins des habitant-e-s. De fait, quand il est possible de choisir des implantations et de faire la promotion économique de notre territoire, les critères de l'ESS devraient être inclus.

Par ailleurs, les collectivités publiques doivent faire des arbitrages. En effet, pour construire du logement social, un des moyens d'équilibrer les plans financiers est souvent en augmentant les profits sur les arcades. Sur le fond, je suis donc favorable à cette proposition mais les équilibres doivent être évalués au cas par cas.

12. Des mesures incitatives existent. Les normes existantes en matière énergétique sont importantes pour la qualité du bâti. Un des enjeux est de pouvoir redonner de la place à la création et à la qualité architecturale

sous la contrainte de normes et de viabilité financière. Par ailleurs, la qualité des quartiers ne dépend pas que du bâti mais aussi de la qualité des aménagements, des espaces publics et naturels.

13. Oui. Je suis favorable aux mesures de réduction du trafic automobile. Toutefois, pour arriver à faire passer une telle proposition, la majorité du Grand Conseil devra changer.

14. Une solution est de pondérer plus fortement les critères environnementaux dans les marchés publics afin de favoriser leur usage.

15. Ce qui est important c'est de renforcer la participation dans le développement urbain. Celle des habitant-e-s qui peuvent ainsi s'approprier au cours du processus la transformation de leur quartier. En ce sens, la co-construction propre à certaines coopératives est particulièrement importante mais il s'agit de veiller à ne pas faire de l'entre soi. Engager la participation nécessite d'aller vers des personnes qui n'ont pas nécessairement cette culture et qui n'adhèrent pas spontanément au mouvement coopératif existant faute de connaissance des réseaux ou de conscience de leur pouvoir d'agir.

MOBILITE

16. Je partage cette analyse et soutiendrai ces crédits.

17. S'agissant des route L1/L2, je suis d'avis que la version enterrée doit être étudiée avant de prendre une décision.

18. Je partage l'analyse de l'ATE et soutiendrai ces crédits.

19. Oui, la compensation prévue par la loi devrait être revue afin de permettre de réaliser plus rapidement des infrastructures de mobilité douce et de transport public.

20. Oui car il s'agit d'un avantage en nature. En l'absence d'une telle législation, la Ville de Genève a d'ailleurs décidé de faire payer les places de parking mises à disposition, sauf pour les employé-e-s qui n'ont pas d'autre choix que de venir en voiture notamment en raison de leurs horaires de travail.

21. Oui. Plusieurs communes pratiquent d'ailleurs déjà ces incitations financières. Mais elles sont insuffisantes, il s'agit également de créer les conditions cadres permettant un usage aisé et sûr de ce mode de transport (piste cyclables par exemple). La mise en œuvre de l'initiative sur la mobilité douce, acceptée par le peuple, doit être une priorité en votant des crédits en faveur d'aménagements cyclables sécurisés et continus.

INSERTION

22. Je ne comprends pas la question.

Chiaradonna Denis
Parti Socialiste | Conseiller municipal

ALIMENTATION

1. On ne peut que déplorer cette situation d'attribution à la Migros. J'ignore si une intervention de l'Etat est encore possible pour changer la situation. Il serait utile d'avoir des antennes dans les quartiers. Les communes peuvent jouer des rôles importants en mettant à disposition des locaux gratuitement. Cela permettrait de maintenir des coûts réduits par rapport à la Migros qui doit payer un loyer sûrement

2. C'est une bonne initiative pour favoriser le développement ces activités et permettre une alternative durable et éviter la multiplication des intermédiaires

3. Dans la zone franche et à proximité du territoire genevois, les produits agricoles ont toujours pu circuler de manière relativement libre vu que des agriculteurs genevois ont également des terrains de l'autre côté de la frontière. Il faut prévoir une meilleure information des consommateurs pour les informer des méthodes de productions pour qu'il puisse choisir le produit en tout connaissance cause. Il faut favoriser les productions locales dans la région. Les coûts de production resteront différentes des 2 côtés de la frontière tant que le franc suisse restera fort par rapport à l'Euro.

Il faudrait étudier la possibilité d'une aide aux agriculteurs des régions frontalières vu qu'ils sont plus exposés que ceux du centre du pays.

FINANCE DURABLE

4. Il faut multiplier ces initiatives qui permettent de former et renforcer des communautés locales. cela permet également d'évoluer dans un contexte transfrontalier. D'autres communes devraient se joindre au mouvement.

5. cela permet de montrer l'exemple et avoir des circuits courts entre les différents partenaires utilisant les lémans. Pour généraliser les paiements des lémans, on pourrait déjà inviter les communes à le faire pour une partie des rémunérations 25% par exemple pour expérimenter.

6. Les collectivités pourraient se porter garant de l'activité ou par des aides ponctuelles pour le démarrage de l'activité.

7. Il est très difficile de sensibiliser le consommateur-citoyen qui recherche souvent les investissements avec les meilleurs profits.

Il est clair qu'une analyse approfondie est nécessaire puis de le relayer par via les réseaux sociaux, mais également au niveau des collectivités publiques qui sont de grands employeurs.

8. Il faut déjà informer les consommateurs citoyen pour élever leur connaissance sur le sujet. Il pourrait il y avoir une information via les banques détenus par les collectivités publiques comme les banques cantonales ou Postfinance

9. Il faudrait modifier la législation pour rendre obligatoire cette transparence. Il pourrait aussi s'agir d'un rôle à donner à la FINMA, mais là aussi il faudra modifier la loi

HABITAT

10. Oui, bien évidemment. Il faut que les terrains soit mis à disposition par des droits de superficie. Dans les zones de développement, l'Etat et les autres collectivité doivent rester propriétaire du foncier pour un contrôle des loyers et des développements futurs

11. Je ne suis pas sûr qu'il faille créer une nouveau type de zone pour cela. On peut l'indiquer dans le règlement des PLQ. Si l'Etat est propriétaire du terrain, il peut prévoir ces éléments dans les calculs de rendement.

12. Oui, cela pourrait être un moyen pour favoriser tels ou tels type de logement dans les quartiers. Il faut également prévoir la la LaLAT une mesure forte comme dans le canton de Fribourg, un droit d'emption pour les collectivité dans les zone de développement lorsque un certain délai est écoulé (ex: 10 ou 12 ans) et que le propriétaire n'a pas l'intention de concrétiser d'avantage les intentions de l'Etat malgré l'existence d'un PLQ sur son terrain

13. oui sans aucun doute

14. souvent il s'agit de matériaux plus cher. On peut donc prévoir des subventions ou des déductions fiscales appropriées sur le différentiel de coûts pour inciter le propriétaire à utiliser des matériaux de meilleure qualité

15. oui. Plus le projet est pris en amont avec les acteurs concernés et plus vite le projet peut se réaliser. Bien évidemment, il faudra également le soutien des collectivités pour favoriser ce type de logement

MOBILITE

16. Oui, il faut que l'Etat fasse beaucoup plus et rapidement les investissements nécessaires pour rattraper les retards et surtout concrétiser les projets

17. Je partage cet avis. Les transports publics doivent être favorisé et doivent faire l'objet de la majorité des investissements de l'Etat.

Pour le barreau de Montfleury, vu qu'il s'agit d'un projet fédéral, si le projet ne peut plus être abandonné, il convient de limiter les nuisances tant pour l'environnement que pour les habitants. Une solution en tranchée couverte doit alors être privilégiée.

18. Il est proprement scandaleux que les moyens n'ont pas été mis en place pour que les projets cantonaux décrochent les financements fédéraux. Il faut maintenant corriger le tir pour éviter davantage de retards dans les investissements.

19. Oui, à l'heure où de plus en plus d'habitants renonce à avoir une voiture, il est à proprement absurde prévoir une compensation 1 pour 1. Il faut soit abroger cette disposition ou alors prévoir une exception pour éviter les effets indésirables.

20. Je suis en faveur de cette proposition. cela permettra effectivement de favoriser les transports publics.

21. oui, je suis en faveur de ces propositions.

INSERTION

22. Je soutiens et souscris pleinement à ces objectifs

THEVOZ SYLVAIN
Parti Socialiste | CANDIDAT GRAND CONSEIL

ALIMENTATION

1. Créer, par le biais de projet de lois ou des initiatives des fonds de soutien cantonaux pour les associations/entités qui ont un fort coefficient de durabilité.

2. Je soutiens totalement

3. renforcer la prise de conscience des genevois-e-s des avantages de consommer localement. Renforcer les labels de production indigènes.

FINANCE DURABLE

4. Publier les listes de ces 500 entreprises qui utilisent le Léman, elles sont peu connues. Valoriser ces entreprises par le biais de prix de reconnaissance, et d'étiquetage clair de celles-ci afin qu'elles puissent être identifiées du grand public.

5. En valorisant les personnes / entités / associations qui utilisent le Léman. Il y a un déficit de visibilité et communication. On parle très volontiers du principe ou des initiateurs de ce genre de monnaie, mais la communication sur celles et ceux qui l'utilisent est trop faible.

6. Augmenter la crédibilité de ce genre de monnaie auprès du grand public. Inviter les genevois-e-s à participer à cette aventure par le biais d'émission de bons à acheter

7. En parlant plus clairement et simplement des enjeux bancaires plutôt qu'en jargonnant. En commençant par une action par exemple pour aider les genevois-es à remplir leur fiche d'impôts, et à cette occasion, les sensibiliser à cette question.

8. Par le biais d'une loi sur l'utilisation de notation des fonds de financement.

9. en obligeant les entreprises à publier leurs investissements dans leur rapport d'activité et à les rendre public

HABITAT

10. Oui, totalement

11. oui, totalement

12. oui, totalement

13. oui.

14. par le biais d'encouragement étatique et de subventionnement à l'achat de matériaux écologiques

15. oui

MOBILITE

16. clairement, oui

17. totalement d'accord

18. je les soutiens également

19. absurde. La voiture est un mode de transport du passé. Il faut réduire les places de parking drastiquement pour réduire l'emprise de la voiture sur la ville.

20. oui

21. oui totalement

INSERTION

22. Nous avons lancé à l'échelle de la Ville de Genève une initiative pour soutenir les associations qui s'occupent d'insertion et réinsertion socioprofessionnel. <http://www.ps-geneve.ch/initiatives-municipales/>

**De Battista Régis
Parti Socialiste | Conseiller municipal /Directeur de la
Fondation pour l'expression associative qui gère la Maison des
associations**

ALIMENTATION

1. Créer des entreprises d'utilité publiques c'est une très bonne chose. Cela met fait penser au début de la mise en place des coopératives d'habitat.

Ca sera beaucoup plus facile pour obtenir des fonds.

2. C'est une très bonne chose

3. Créer de la concertation et des rencontres avec les personnes et groupements concernés.

Tout le monde à droit de vivre même au delà des frontières.

FINANCE DURABLE

4. Je fais partie des premières organisations qui ont participé à la mise en place du Léman. Nous l'avons soutenu en mettant le premier bureau de change au café Les Savoises et à la Maison des associations.

Concernant votre question, il faut continuer a promouvoir cette monnaie en Ville de Genève particulièrement dans tous échanges économiques de la Ville de Genève. Pour info à la buvette du Conseil municipale et du Grand conseil cette monnaie est inconnue. Faut que cela change.

5. C'est une bonne chose.

Faut continuer à renforcer cette monnaie par les échanges financiers de ce genre et dans les services de la Ville de Genève.

6. En ayant davantage d'adhérents et en ayant des fonds suffisant pour garantir les investissements.

Il faudrait avoir davantage de dons afin de pouvoir financer des demandes de petits crédits.

7. Faire des films d'informations ou des pièces de théâtre comme ATTAC a réalisé.

Contacteur des grands écrivains et économistes pour écrire simplement la nécessité de faire ce lien.

8. La notation des fonds de financement est nécessaire car il permet de comprendre des situations particulières.

Tous les acteurs doivent être encouragés.

9. Par des lois tout simplement qui déterminent clairement les responsabilités à long terme.

HABITAT

10. Oui sans aucun problème. C'est la seule solution.

La Ville de Genève devrait investir encore plus dans les coopératives.

11. Questions difficile car il y a toujours une limité. Qui va la fixer et comment ?

Normalement la réponse est oui pour l'instant mais le canton de Genève comme la Ville ne sont pas extensibles.

12. Oui et sur des longues durées.

Les Droits de superficie favorisent trop l'État et non le bénéficiant.

Les Droits d'usufruits sont une solution intéressante aussi car la Ville doit participer et prendre ses responsabilités dans l'entretien des bâtiments.

13. Oui c'est une bonne idée

14. Réduire leur coûts par des aides des pouvoirs publiques.

15. Oui tout à fait

MOBILITE

16. Oui tout à fait vous pouvez conter sur moi.

Je suis le rapporteur de la PR concernant la passerelle pitonne à coté du pont du Mont Blanc.

17. Oui je comprends et vous appuierai sans problème.

18. Oui je suis d'accord avec vous et pas de problème je vous soutiendrai.

19. Tout à fait il faut la remettre en cause car elle est ridicule et souvent pas possible de la réaliser.

20. Sur le principe oui mais souvent il faut évaluer la situation de chacun et les heures de travail.

La mobilité pour garantir le travail est une affaire que les autorités doivent prendre en charge aussi.

Quand une nouvelle entreprise se crée il faut aussi évaluer le transport du personnel.

Ces dernières années beaucoup de Centres commerciaux se sont créés en dehors des villes qui obligent les gens a prendre leur voiture. A qui la faute ?

21. Oui pourquoi pas. Par contre, il faudra trouver dans l'avenir quelque chose de mieux que le vélo.

INSERTION

Réponses à Durabilitique

22. Vous pouvez compter sur moi et j'adhère a toutes vos explications et commentaires.

J'ai réalisé la Maison des association qui accueille le Relais et bien d'autres organisations pour les aider.

Giannelli Mark

PDC | Président Fondation ReBin pour le Développement Durable

ALIMENTATION

1. Est-il vraiment nécessaire de créer une reconnaissance alors que les statuts d'une organisation dite d'utilité publique existent déjà? On peut se poser la question, mais je ne crois pas que la solution réside dans une forme administrative supplémentaire. Les aides existent, mais comme toute nouvelle entreprise, il s'agit de convaincre par un modèle d'affaires qui fait du sens. La situation du SPP dans le nouveau quartier des Vergers, à Meyrin, est regrettable et nous ne pouvons qu'espérer que les projets à venir se réalisent dans de meilleures conditions. D'ailleurs, une épicerie participative vient d'ouvrir à la Jonction, ce qui démontre la faisabilité de tels projets que nous soutenons pour une meilleure diversité dans le monde de la distribution.

2. Oui mais seulement si le fonds d'investissement prend la forme d'un "investissement vert", c'est-à-dire composé d'actions ou d'obligations d'entreprises dont une part importante de leur chiffre d'affaires provient d'activités liées à l'environnement. Dès lors, ce fonds pourra financer les entreprises du Canton dont l'activité a un impact environnemental positif.

Il faut absolument favoriser les circuits courts intelligents et encourager la proximité de la production et de la consommation. La loi de l'offre et la demande n'est plus la seule réponse à donner dans la développement d'une économie verte et inclusive. Certes, chaque consommateur est libre de ses choix, mais une offre plus responsable résulte également dans une demande plus responsable. On trouve généralement certains fruits et légumes tout au long de l'année indépendamment des saisons : des tomates, des fraises, du basilic en plein hiver ; des melons, des framboises au printemps ; des asperges, en automne. Pour revenir à une consommation locale, il est nécessaire de consommer des produits de saison. On évite ainsi d'importer des fruits ou des légumes qui viennent de loin et dont le transport est source de pollution.

En tant que consommateurs, êtes-vous prêts à renoncer à ce choix et ne consommer que des produits locaux et de saison, voire à ne plus consommer des produits exotiques? Le choix n'est pas facile mais c'est le vôtre!

3. L'agriculture suisse ne permet pas de couvrir tous les besoins du pays. Si le taux d'auto-provisionnement est de 100% pour les produits laitiers, il

n'en va pas de même pour tous les produits et le taux moyen est d'environ 60%. D'une part, certains aliments consommés en Suisse ne peuvent y être produits (fruits exotiques, cacao, sucre de canne, café), d'autre part, de nombreux aliments de base sont produits en quantités insuffisantes pour satisfaire les besoins d'une population en augmentation.

On retiendra les éléments principaux :

- 1. Adapter les horaires d'ouverture pour répondre à une nouvelle réalité de la société, faire face à la concurrence en France voisine et créer de l'emploi localement.**
- 2. Moins de régulations qui empêchent l'entrepreneuriat de se développer, même au sein de grands groupes telles que la Migros.**
- 3. Soutenir notre agriculture locale et permettre à des entreprises telles que le supermarché participatif paysan (SPP) de s'implanter plus facilement au coeur de nos communes, y compris en ville.**
- 4. Revoir éventuellement les statuts de la Migros et de la Coop et se demander si ces groupes remplissent encore les conditions-cadre d'une coopérative.**

FINANCE DURABLE

4. Les monnaies locales sont un excellent moyen de mettre en valeur une économie de proximité. La monnaie est un objet politique et pas seulement un instrument neutre comme on peut le constater avec l'initiative "Monnaie Pleine". Il est donc important d'en analyser les bienfaits et de faciliter sa promotion et son adoption par d'autres communes. Pourquoi pas ne pas proposer qu'une partie, encore à définir, de l'aide sociale soit versée en Léman. Un moyen éventuel de renforcer le pouvoir d'achat destiné à la région ainsi que redynamiser le circuit économique local.

5. Le proposer dans les administrations publiques et laisser le choix aux fonctionnaires de recevoir une part de leur salaire en Léman. Certaines subventions ou subsides pourraient aussi être versés sous cette forme.

6. L'association peut avoir une activité économique, mais l'argent récolté ne peut être utilisé que pour atteindre ces buts et ne peut servir à l'enrichissement des membres individuels ou collectifs. Cela ne veut pas dire qu'elle ne peut pas avoir d'activités commerciales. Cela ne signifie pas non plus qu'elle ne peut pas faire de bénéfices. Mais cela implique qu'ils doivent être réinvestis dans l'association. Négocier avec l'administration

fiscale cantonale ou fédérale les conditions permettant la pérennité de l'activité.

7. Le consommateur ou le client est libre de ses choix. Nous vivons dans un monde où l'hyper-transparence et l'hyper-communication prédominent, avec ses points positifs et ses dangers. Néanmoins, il est facile de nos jours pour un client de faire le choix de sa relation bancaire et de son III pilier, moins quand il s'agit du II pilier. Des classements "éthiques" de banques en Suisse dont déjà produits par des organisations telles que le WWF. A chacun de décider où est comment placer son argent. Oui pour plus de transparence et de sensibilisation, mais c'est le rôle des ONG actives dans ce milieu.

8. De plus en plus de nouveaux acteurs arrivent dans le monde de la notation dite d'impact ou éthique. L'investissement socialement responsable connaît une croissance rapide et je m'en réjouis car elle traduit une préoccupation réelle et grandissante des investisseurs. On a remarqué sur certains marchés qu'une notation éthique entraîne une hausse du prix des titres éthiques et donc une diminution du coût du capital de ces entreprises. Cet avantage peut inciter de plus en plus d'entreprises à s'adapter à la demande des investisseurs en adoptant un comportement vertueux et durable.

9. Depuis plus de dix ans, la place financière helvétique est mise à rude épreuve. Les raisons: elle n'a pas su profiter de la dernière crise économique pour se réformer et innover. Bien dommage car elle en avait les moyens et les atouts. Nous avons probablement raté l'opportunité de mettre en place des régulations autour de la question de l'éthique au sein de nos établissements financiers. De nombreuses entreprises rédigent dans leur rapport annuel une section sur leur Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), mais cela ne suffit pas. L'émergence de nouveaux outils de gouvernance, de critères de plus en plus en précis renforcent la notion de mesure de ces impacts. Les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) qui ont été signés par les 193 états membres de l'ONU sont, selon moi, une opportunité de créer un système international de notation. Des mesures incitatives doivent en outre être mises en place pour que les acteurs non étatiques contribuent davantage au développement durable. A la FINMA et aux différentes associations de la place financière de se mettre autour d'une table et de lancer une telle initiative. Rendre public les résultats des consultations et ne pas avoir peur de nommer les banques qui refusent de s'engager dans un modèle d'affaires plus pérenne.

HABITAT

10. Oui. Il faut absolument favoriser l'accèsion à la propriété pour les jeunes familles et la classe moyenne en fixant des objectifs clairs pour augmenter la proportion de propriétaires (actuellement ce taux n'est que de 18% à Genève contre 40% en Suisse). Dans un contexte de conjoncture immobilière difficile, il est nécessaire de garantir le cautionnement des PPE à prix contrôlés et de développer le concept des coopératives d'habitation à loyers modérés. Par contre, ces nouveaux habitats doivent prendre la forme d'éco-quartier qui favorise le partage des responsabilités entre les habitants et une meilleure cohésion sociale.

11. Oui mais seulement si ces activités répondent à des critères strictes et que leur plus-value sociale soit avérée.

12. Oui. Favoriser des éco-bâtiments pour rendre les constructions plus harmonieuses et durables. L'avenir de la planète est étroitement lié aux bâtiments construits. Quand on sait que plus de 50% de l'énergie fossile est absorbée par ces derniers, on devine aisément l'importance de parvenir à réduire notablement le gaspillage énergétique. Ce savoir-faire existe à Genève et en Suisse. Les projets sur mesure qui intègrent les notions de hautes qualités environnementales ainsi que la promotion des différents labels Minergie et Effinergie (HPE, THPE, BBC) doivent être favorisés. Que ce soient des villas ou des bâtiments, toutes ces constructions et réalisations doivent bénéficier de mesures incitatives.

13. Non. Les ratios de stationnement prévus par la législation genevoise correspondent au nombre de places de stationnement qu'il convient de prévoir en fonction des caractéristiques des constructions envisagées. Les places de stationnement sont à prévoir en surface, en élévation ou en sous-sol. Genève est l'un des cantons les plus exigus de Suisse. L'espace public manque et il est donc important de ne pas le "gaspiller" avec un nombre trop important de places de parking à l'extérieur.

14. Aujourd'hui, la technologie nous permet, de façon astucieuse et économique, de construire des bâtiments « ÉNERGIE + » ; c'est-à-dire des ouvrages qui non seulement ne consomment plus d'énergies fossiles, mais qui produisent aussi l'électricité nécessaire à leur propre fonctionnement ainsi qu'un surplus de courant suffisant pour charger une voiture électrique par exemple. On peut facilement intégrer les matériaux « vivants » et locaux dans la construction. Il est aujourd'hui possible de concevoir une enveloppe de bâtiment (façades, fenêtres et murs) avec des indices d'isolation très performants. Par exemple, en utilisant des façades actives bois/verre qui ont des rendements impressionnant avec une épaisseur de seulement 25 cm.

Les collectivités sont gagnantes car elles se libèrent petit à petit des besoins d'achats en pétrole et en gaz. Une solution pour appliquer la "Stratégie énergétique 2050" défendue par Doris Leuthard et acceptée par 58,2% du peuple suisse en mai 2017.

15. Oui. La concertation est nécessaire. Dans le cadre des plans localisés de quartier (PLQ), tous les acteurs doivent se mettre d'accord afin d'éviter les innombrables recours qui freinent le développement de notre canton.

MOBILITE

16. Oui. Des villes comme Amsterdam, Bordeaux ou encore Copenhague y sont arrivées. Il s'agit également que des projets d'infrastructure ferroviaire voient le jour pour désengorger la ville de son trafic pendulaire.

17. Promouvoir une mobilité cohérente et équilibrée afin de pouvoir se rendre à l'école, au travail ou à ses activités facilement et sans perte de temps. Pour que les Genevoises et les Genevois puissent se déplacer de manière efficace en misant sur la complémentarité des modes de transports le PDC soutient une modernisation du réseau genevois et une anticipation des besoins futurs. Le parti soutient aussi une mise en œuvre rapide de la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée plébiscitée par les électeurs en juin 2016 et prévoyant notamment un soutien aux transports publics, aux itinéraires de mobilité douce et à la fluidification des principaux axes routiers du canton.

18. Non. Le Conseil d'Etat et le Grand Genève ont demandé une réévaluation de la position de la Confédération. Le tram du Grand-Saconnex - Nations et les moyens de transport public trans-frontalier sont indispensables. Avec plus de 3 millions de déplacements quotidiens, dont seulement 10% en transport en commun, la mobilité durable dans le Grand Genève impose en effet un effort constant et soutenu. C'est un enjeu fondamental de santé publique, de qualité de vie et de compétitivité économique pour la deuxième agglomération de Suisse.

Le Conseil d'Etat doit s'atteler à convaincre les autorités fédérales de la nécessité d'accompagner le développement cohérent de cette région fortement dynamique et donc de réévaluer sa position initiale, quitte, pourquoi pas, à revoir les règles de la péréquation financière.

19. Non. Il faut assurer des places de parking suffisantes pour les habitants du centre et les transporteurs professionnels. Envisager selon moi plus de parkings sous-terrains et libérer de l'espace dans nos rues.

20. Non. La mesure ne tient pas compte de la réalité de chaque personne. Il faudrait que des critères plus sélectifs soient définis. Distance entre le logement et la place de travail, horaires de travail, taux de couverture des transports publics autour du lieu de résidence, etc.. Que ce soit dans le canton de Genève, en France voisine ou dans le district de Nyon, la très faible offre de transports publics contraint les résidents à se rendre au travail en voiture, faute d'alternative. Or, on constate que toute offre supplémentaire en termes de transports publics se traduit par une augmentation forte de la clientèle. Le développement et le renforcement du réseau de transport public constituent donc un enjeu majeur. Néanmoins une réflexion dans ce sens doit être entreprise.

21. Il faut relever la part très importante des déplacements internes au centre s'effectuant en voiture: au vu de la qualité de l'offre TPG et des potentiels de la mobilité douce au centre, une modification significative de la part modale de ces mouvements est possible et permettrait de retrouver une situation plus détendue, correspondant à celle que connaît Genève en période de vacances. L'usage du vélo se fera naturellement si les conditions favorables existent. Mais pour atteindre pour atteindre une part modale importante du deux roues, il faut libérer de l'espace, investir dans les infrastructures, garantir plus de places de stationnement pour les vélos et surtout sensibiliser la population.

INSERTION

22. Le constat fait concernant le contrat social entre l'Etat et la société civile dont des organisations telles que votre association est juste. Il me paraît nécessaire de différencier les acteurs qui prônent l'action entrepreneuriale des autres et dont l'impact est réel. Le monde de la philanthropie et des subventions évolue et il est nécessaire aujourd'hui d'apporter une valeur réelle. De nombreuses ONG et autres institutions font le pas, mais les donateurs ou collectivités publiques pas nécessairement dans la bonne direction. Je connais le sujet puisque je suis moi-même très engagé dans une fondation oeuvrant pour le bien commun en Afrique de l'Ouest. Je serai très intéressé d'en savoir plus sur les solutions que vous proposez afin de surmonter les obstacles décrits.

Meissner Christina
PDC | candidate au Grand Conseil

ALIMENTATION

1. Tout à fait d'accord. Acheter et consommer local est indispensable si l'on souhaite réellement diminuer notre empreinte écologique. Les collectivités locales doivent soutenir les projets associatifs ou d'entreprises participatives favorisant les produits, les emplois et activités locales.

2. Totalement favorable à favoriser financièrement la production locale, écologique et durable. Pour notre agriculture locale, les subventions à la production (compensation écologique) existent déjà, mais il faut aussi donner les moyens aux producteurs de vendre leurs produits de la manière la plus directe et accessible possible.

3. La nature de connaît pas de frontières. Nous partageons le même bassin géographique et nous sommes de fait obligés de trouver des solutions ensemble. Le problème réside dans l'existence d'une frontière qui n'a aucune logique biologique mais qui conditionne toute l'activité humaine du bassin genevois. Les décisions se prenant hélas souvent ailleurs, il nous est très difficile d'influencer par exemple sur la construction de supermarchés en France voisine. Même les préavis négatifs des communautés de communes française sont ignorés. Si les salaires, les lois du travail, les conditions de production, etc étaient équivalentes de part et d'autre de la frontière, le tourisme d'achat, d'habitat, etc n'aurait plus raison d'être. On en est loin. Il faut favoriser les initiatives locales, les contacts au niveau du terrain. Quand j'entends que le label GRTA n'est plus possible pour les productions agricoles issues de France voisine, j'ai même l'impression d'assister à une péjoration de la situation. J'ai pour ma part travaillé sur l'ensemble des contrats de rivières transfrontaliers de la région. Cet outil opérationnel a permis d'aboutir a des solutions et des actions très concrètes à la satisfaction de tous car les informations, les finances et autres moyens nécessaires ont été partagés L'assainissement des eaux a ainsi été solutionné au niveau régional, il s'agit d'en faire de même avec l'approvisionnement en eau potable (j'ai déposé une motion (M2457) allant dans ce sens).

FINANCE DURABLE

4. Il faut encourager davantage d'entreprises et de collectivités à utiliser des monnaies locales, seule à même de favoriser des circuits économiques locaux et circulaires. L'Etat devait montrer l'exemple en utilisant lui-même le Léman dans ses transactions voire même dans la rémunération de ces employés ou fournisseurs dans les cas qui s'y prêtent.

5. Plus de proactivité ! Je suis la première à reconnaître n'avoir pas entrepris la démarche au niveau personnel. Mais si on me propose d'essayer je suis prête à faire le test.

6. On en revient au nécessaire soutien des pouvoirs publics.

7. Il faut vraiment mettre en évidence le lien entre l'argent que l'on place (volontairement ou pas via le 2e pilier par ex, et ce que la banque ou le fonds de prévoyance en fait) par des exemples concrets. Peut être que l'Etat pourrait obliger les banques ou fonds à plus de transparence. Et ensuite il faut que le "client" puisse facilement opter pour un placement plus responsable. SIG l'a fait pour le choix de l'origine de l'électricité et ça marche !

8. Je ne suis pas spécialiste. Mais j'imagine que l'information la plus large possible est toujours un bon moyen mais il faut que cette information soit fiable et que pour s'en assurer l'Etat devrait être partie prenante. L'office cantonal de la statistique pourrait peut être jouer ce rôle ? La labellisation offre aussi la possibilité d'associer un fonds à certains critères. Mais là aussi la crédibilité des label doit être assurée par des autorités responsables.

9. L'Etat pourrait obliger les banques ou fonds à plus de transparence mais sans doute que ce doit être fait à l'échelle du pays (idéalement de la planète mais il ne faut pas rêver...). L'initiative pour des multinationales responsables, que je soutiens totalement, si elle est acceptée permettra d'y parvenir.

HABITAT

10. oui complètement mais pour des primo coopératives participatives surtout.

11. Si l'on favorise les coopératives d'habitation, les futurs habitants sont en général très sensible à développer des activités de proximité et donc les deux vont de paire.

12. Oui c'est d'ailleurs ce que le canton de Genève vient de faire en révisant le règlement sur le logement (RLGL) et en introduisant un bonus à la qualité et à la diversité typologique. Cette révision vient d'entrer en vigueur (je l'ai d'ailleurs moi même demandé par voie de motion il y a plus d'un an (M2360))

13. Oui si un système d'autopartage est proposé, ne pas non plus oublier de favoriser la mobilité électrique en prévoyant toujours davantage de place pour voitures ou motos électriques dans ces parkings

14. Par le bonus incitatif. Souvent du fait que le coût de ces matériaux est supérieur ou par méconnaissances des architectes, on favorise le béton et le préfabriqué. Les coopératives sont plus enclines que les promoteurs à tester de nouvelles solutions. L'incitation par le bonus et par l'exemple pour les constructions publiques est donc nécessaire

15. Oui bien sûr. C'est seulement par la participation dès l'avant projet que l'on peut garantir que le résultat sera conforme aux attentes des habitants. Je suis à l'origine de l'introduction de la concertation dans la nouvelle procédure des PLQ du canton de Genève et aussi à l'origine d'une première expérience impliquant des propriétaires individuels dans la réalisation de leur quartier (quartier des Semailles à Lancy)

MOBILITE

16. Il est temps en effet de passer à la concrétisation.

17. A qui le dites vous, je me bats contre ces nouvelles routes qui au-delà des nuisances que vous citez sont aussi très dommageables pour le paysage et la nature car elles sont toujours préconisées en surface. Elles entraîne donc des coupures irréversibles dans les couloirs biologiques et finissent toujours par attirer encore plus d'urbanisation à leurs abords.

18. Je ne suis pas contre ces projets mais je pense que Genève ayant déjà raté le tram, il ne faudrait pas qu'elle rate le train. Pour assurer l'attrait des transports publics depuis Saint Julien ou Saint Genis, on devrait réfléchir et promouvoir les connections RER.

19. Oui bien sûr mais cela va de pair avec la réalisation de parkings en périphérie du centre ville et même en périphérie du canton.

20. A mon avis c'est une option intéressante. Elle va dans le sens d'une responsabilisation des entreprises par rapport à leur employés et leur impact sur l'environnement. Idéalement les entreprises (les grandes) devraient s'investir dans la réalisation de logements pour leurs employés (pour éviter que ceux-ci doivent réaliser des kilomètres pour atteindre leur lieu d'activité.

21. Oui il faudrait des vrais aménagements cyclables (pas juste des lignes tracées sur la route). Attention cependant à ne pas croire que tout le monde peut aller à vélo. Les personnes âgées sont nombreuses... Et je constate aujourd'hui que la route est surtout occupée par du transport professionnel et celui-ci ne prendra ni le tram ni le vélo. Donc on en revient à la nécessité de favoriser l'économie locale et circulaire...

INSERTION

22. Quelle est la question ? Soutenir les enfants pour leur assurer le meilleur parcours possible pour leur assurer la meilleure autonomie pour leur futur, je suis d'accord. Refondation du contrat social entre associations et l'Etat est nécessaire pour des raisons de trésorerie, oui bien sûr. Désolée mais cette question n'est pas claire.

Bugnion Jean-Michel
PDC | enseignant retraité

ALIMENTATION

1. Je regrette l'attribution à la Migros mais doute que le label proposé soit une solution. L'entreprise d'utilité publique existe déjà et est reconnue, elle doit s'inscrire dans un environnement concurrentiel, du moins tant que nous vivons en capitalisme... A elle de convaincre, comme elle a déjà su le faire.

Trop de soutien étatique risque (on peut évidemment le souhaiter, mais ce n'est pas mon cas) de fausser le jeu qui est actuellement joué par une immense majorité de la population.

2. Bonne idée! Avec des investissements verts qui constitueraient ce fonds.

Cela permettrait de développer, par exemple, le réflexe de manger des fruits, vraiment de saison!

3. Comme la production locale ne couvre pas , de loin, tous les produits de la distribution, la réponse est complexe. Peut-être revoir les horaires d'ouverture à Genève, tout en veillant au maintien de conditions de travail correctes? Peut-être aussi questionner politiquement le statut de coopérative qu'ont la Coop et la Migros?

FINANCE DURABLE

4. Pour favoriser une économie de proximité, pourquoi ne pas verser une partie de l'aide sociale en Lémans, tout en renseignant les bénéficiaires sur leur utilisation.

5. Difficile d'imposer, il faut que le choix reste affaire personnelle. Donc, je ne vois qu'une promotion convaincante pour notre monnaie locale.

6. Coopérative à but non lucratif cela signifie que ses membres ne peuvent s'enrichir et que les bénéfices doivent être réinvestis dans l'association. Il faut négocier avec l'administration fiscale.

7. Je crois que de plus en plus de gens prennent conscience de l'intérêt des investissements respectueux et durables. Les gestionnaires de ceux-ci commencent à se faire connaître et la notation "investissement ou fonds vert" gagne en importance. Mais en définitive, chacun est libre de ses choix. Est-ce à l'Etat de promouvoir ou est-ce une affaire privée qui me semble en

pleine croissance? Encore une fois, je suis méfiant envers trop d'interventions étatiques dans une économie dont la plupart estime qu'elle tourne plutôt bien.

8. Voir réponse précédente

9. Si cette transparence est souhaitable, la rendre obligatoire ne me paraît possible que dans une économie gérée par l'Etat. Dans la nôtre, il faut faire confiance au citoyen-consommateur et le sensibiliser à ce choix.

HABITAT

10. Clairement oui pour les coopératives mais aussi pour les PPE. Et si possible dans des éco-quartiers.

11. Peut-être, pour autant que les critères de plus-value sociale soient clairs et précis.

12. Absolument, les labels de Minergie et d'Effinergie devraient en être la base.

13. Pas d'accord, les normes actuelles ont été calculées en fonction du type de bâtiment et Genève est un canton fort exigü. L'espace public est restreint et les parkings en sous-sol le libèrent.

14. Les bâtiments "Energie +" permettent de réaliser des économies substantielles en gaz et en pétrole. Les collectivités doivent les promouvoir et, ainsi, inciter les bâtisseurs privés, à faire de même.

15. Certainement, car la concertation doit être la pierre angulaire dans la construction des nouveaux quartiers.

MOBILITE

16. Oui, on doit pouvoir dépasser la stérile guerre des transports! D'autres villes y sont arrivées, comme Bordeaux, pourquoi pas Genève?

17. Dans la loi sur la mobilité votée en juin 2016 par le peuple, il y a le soutien aux transports publics et à la mobilité douce, mais aussi la fluidification des axes routiers du canton.

18. Avant d'augmenter les crédits, il faut que le Conseil d'Etat retourne vers Berne avec des projets solides de façon à la convaincre de revoir sa position initiale, voire els règles de la péréquation financière. 3 millions de déplacements par jour, si ce n'est pas un problème prioritaire sur le plan de la santé, de la qualité de vie et de l'économie...

19. Pas d'accord, il faut garder des habitants dans les centres urbains et tenir compte des transports professionnels.

20. Peut-être, mais il faudrait pousser plus loin la réflexion. Actuellement, beaucoup de frontaliers, suisses ou pas, n'ont que la voiture comme moyen acceptable de gagner leur place de travail. Il s'agit avant tout de développer l'offre de transports publics dans le Grand Genève.

21. Bien sûr qu'il faut promouvoir le vélo, en parallèle avec le développement des TPG, mais les mentalités mettent du temps à changer...

INSERTION

22. Je soutiens la tenue d'une réflexion en profondeur dans ce domaine. Je n'ai pas d'a priori sur la forme qu'elle peut prendre, mais suis persuadé que la concertation et le dialogue doivent en être les piliers.

Schrag Sylviane
PDC | responsable economat

ALIMENTATION

1. je ne crois pas que la solution réside dans une forme administrative supplémentaire, puisque les statuts d'une organisation d'utilité publique existe déjà

Les aides existent mais comme toute nouvelle entreprise, il s'agit de convaincre par un modèle d'affaire qui a du sens .oui il faut favoriser

2. oui, il faut favoriser les circuits courts intelligent et encourager la proximité de la production et de la consommation.

chacun est libre de son choix, mais une offre plus responsable résulte également dans une demande plus responsable. \$on trouve certain légumes tout au cours de l'année, par une production local.

on devrait consommer des produits de saisons et éviter d'importer des fruits et légumes qui viennent de loin et donc le transport et une source de pollution .

3. l'agriculture suisse ne permet pas de couvrir tous les besoins du pays. Certains produits ne peuvent être cultivés en Suisse

adapter nos horaires d'ouvertures pour répondre à la réalité de l'emploi

Soutenir notre agriculture local et permettre à des entreprise supermarché participatif paysan de se développer plus facilement .

FINANCE DURABLE

4. les monnaies locales sont de bon moyen de mettre en valeur une économie de proximité

il est important d'en analyser les bienfaits et de faciliter sa promotion et son adoption par d'autres commproposer dans les administrations unes

5. proposer dans les administrations publiques et laisser le choix aux fonctionnaires de recevoir une part de leurs salaire en Léman

6.

7.

8.

9.

HABITAT

10.

11.

12.

13.

14.

15.

MOBILITE

16.

17.

18.

19.

Réponses à Durabilitique

20.

21.

INSERTION

22.

Meyer de Stadelhofen Philippe
PDC | employé

ALIMENTATION

1. Bonne idée. Il faut en effet soutenir les entreprises qui oeuvrent selon les principes du développement durable, pour autant que leur modèle d'affaires soit viable financièrement.

2. Il faut soutenir notre agriculture locale, en particulier celle dont les méthodes sont respectueuses de l'environnement.

3. Créer des coopératives transfrontalières qui commercialisent, voire produisent aussi, des biens agricoles locaux produits en respectant l'environnement.

FINANCE DURABLE

4. En incitant les communes à généraliser l'usage du Léman. Peut-être que certaines prestations, p.ex. le chèque de rentrée scolaire, une part des allocations de chômage et des allocations familiales pourrait être versée en Léman. Il faut également que le réseau de magasins/entreprises l'acceptant soit étoffé.

5. Même réponse que ci-dessus

6. Un engagement des pouvoirs publics, de type cautionnement, devrait être envisagé.

7. En montrant l'usage qui est fait de l'argent investi dans certains types de sociétés (pétroliers-matières premières-métaux précieux-huile de palme)...

8. Il faut légiférer.

9. Seule la législation peut imposer une telle mesure, si possible au niveau international.

HABITAT

10. OUI, le développement de coopératives d'habitations à GE est nécessaire, tout comme celui de logements en PPE. Les deux formes de propriété renforce la responsabilisation des habitants et leur sécurité.

11. Evidemment. C'est un gros point noir de la pratique actuelle, tout comme le manque de lieux de socialisation (jeux, bancs publics...)

12. Très bonne idée ! Ce qui se construit en zone de développement est triste actuellement.

13. Oui ou augmenter les places en sous-sol pour les véhicules électriques et les vélos.

14. Par une meilleure information, notamment aux étudiants architectes, ingénieurs et élus.

15. L'idée est belle, mais cela s'est déjà fait dans le cadre d'écoquartiers, en Suisse et à l'étranger, avec, à ma connaissance, des résultats mitigés.

MOBILITE

16. En tant que cycliste, je ne peux qu'appuyer cette proposition.

17. Je suis vice-président du WWF...qui n'appuie pas ces projets.

18. Oui, il faut développer les transports publics transfrontaliers et construire des P+R de l'autre côté de la frontière.

19. Ce serait d'autant plus justifié que, à terme, l'usage de la voiture en ville ira decrescendo. Pour accélérer cette tendance, il faut développer encore les TP et la mobilité douce.

20. Absolument.

21. Pas de doute ! Usage de vélo ou trotinette électrique ou gyropode ou...autre moyen de mobilité douce.

INSERTION

22. J'avoue ne pas bien connaître ce sujet et cette problématique.

Je suis ouvert à la discussion, à l'étude de la situation et, le cas échéant, de soutenir des modifications législatives dans ce domaine.

Bidaux-Rodriguez Patricia
PDC | membre

ALIMENTATION

1. en tout point d'accord avec le développement plus large d'une agriculture s'inscrivant dans la proximité et une distribution diversifiée. Cependant, je soulèverai que les statuts d'utilité publique d'une organisation existent déjà avec l'accès aux aides.

Je suis plutôt contre, dans ce contexte.

2. la "loi" actuelle de l'offre et la demande ne peut être le modèle durable souhaitable pour notre société. Qui crée l'offre crée de besoin et non l'inverse !

En tant que consommateurs, la seule démarche citoyenne qui permette d'inversé le modèle ce sont nos actes d'achats : locaux et de saison !

En ce sens la marque de garantie GRTA dont les valeurs de base sont celles liées au développement durable :

Proximité, qualité, traçabilité et équité.

les circuits courts et intelligents maintiennent une économie locale, voir micro-locale de quartier. Une économie de l'échange ou les valeurs mises en avant sont la confiance, la réciprocité et l'équité de traitement tout au long de la filière !

Pour cela, les fonds d'investissement doivent être contrôlé et être lié à des obligations/ actions provenant d'activités durables... ou encore mieux en lien avec l'environnement.

3. Aujourd'hui, l'agriculture suisse nourrit sa population 1 jour sur 2.Elle subit de plein fouet la concurrence toujours plus prégnante de la différence de prix entre les 2 côtés de la frontière.

Les paysans genevois sont également confrontés à une concurrence suisse, leur production (en raison des salaires plus haut, des horaires plus bas - et c'est tant mieux) étant la plus chère de Suisse. D'autre part, les consommateurs suisses demandent une agriculture qui verra sa production encore diminuer en raison des choix cultureux tout en préférant au moment des achats, le prix bas ! Au travers des mesures proposées par la politique agricole de la Confédération le paysan est de plus en plus dépendant d'aide financière étatique alors que si sa production était payée au prix réel:

1. soutenir une agriculture locale de proximité : GRTA et Spp

2. les statuts de coop et Migros sont-ils toujours des statuts de coopératives ?

3. au travers d'associations présentes sur le canton et capable d'accompagner les consommateurs vers de nouveaux modèles d'achat en parlant d'avantage de budget que de prix par exemple ou de communication sur la réalité des paysannes et paysans genevois (FRC, Union des paysanens et Femmes rurales Genvoises-UPFG, par exemple)

FINANCE DURABLE

4. Dans le cadre de nos activités de vente directe, nous avons créé avec un couple d'amis une monnaie locale, dont le papier est entièrement fait avec les herbes de nos champs.

Le but d'une telle monnaie au-delà du soutien évident du circuit court, permet de revaloriser les échanges leur juste titre. Non seulement commerciaux mais aussi sur la valeur et la beauté des échanges !

Redonner à l'économie locale une circulation vertueuse. C'est là que la monnaie locale quitte le purement commerciale pour rejoindre une vraie politique au service de la société...

cela permettra de renforcer le pouvoir d'achat et de redynamiser les circuits courts ! Équitable pour tous.

5. le choix entre les monnaies locales et le FCH devrait être développer.

Pourquoi ne pas oser les aides au travers des monnaies locales ?

6. Afin d'assurer un véritable cercle vertueux, les bénéfices fait par la gestion de monnaies locales devraient être réinvestis dans l'association.

L'activité économique devient alors un vrai vecteur d'enrichissement pour l'ensemble de la société locale et non pour les membres individuels ou collectifs

7. Il s'agit de la même dynamique pour l'ensemble des choix que nous faisons jour après jour. La recherche de cohérence demande une énergie mise sur tous les front du développement durable.

l'éducation à la citoyenneté devrait aborder ces thèmes car il s'agit bien d'équité, d'éthique !

8. le marché avec une notation éthique tendent à faire augmenter le prix des titres éthiques, cet avantage peut inciter les entreprises à s'adapter aux demandes

9. L'investissement socialement responsable connaît aujourd'hui une croissance. Cela démontre qu'il y a une réelle prise de conscience de la part des investisseurs, des marchés avec des notations éthiques rendent visible les comportements vertueux et durable.

HABITAT

10. Il faut favoriser l'accès à la propriété mais pas à n'importe quel prix. Les éco-quartiers qui favorisent le partage des responsabilités entre les habitants et une meilleure cohésion sociale sont à développer.

11. il est nécessaire que les plus-values sociales soient avérées, ainsi elles doivent répondre à des critères stricts

12. Favoriser la construction d'éco-quartier ou les constructions sont plus durables et harmonieuses a toute sa place dans la sauvegarde de la planète. L'énergie pour les chauffer ne doit pas être gaspillée ! Les projets intégrant des haute qualité environnementales doivent être favorisés. L'énergie produite localement également.

13. non. les ratios correspondent.

l'espace public de peu plus être gaspiller par des places de parc... encore moins par des parking en zone agricole

14. Toutes les technologies se sont largement développées. Soit pour une diminution de la consommation d'énergie ou encore grâce à l'isolation.

Il s'agit également de promouvoir l'énergie que nous pouvons générer localement, le bois énergie quoique discrédité pourrait faire l'objet de recherche afin de maintenir nos forêts vivantes et d'en tirer une substantielle plus-value par son apport d'énergie.

La stratégie énergétique 2050 à été largement suivie par la population avec un vote à 58.2%.

15. Oui car tout processus qui est accompagné par la concertation permet une avancée rapide vers les objectifs poursuivis.

MOBILITE

16. Oui, la ville et son trafic pendulaire bénéficieront clairement d'infrastructures ferroviaires par ex !

17. Il est nécessaire que le réseau de mobilité douce soit développé et sécurisé afin de pouvoir utiliser ce mode de transport qui finalement est aussi un plus pour notre santé !

le PDC soutient la mise en oeuvre rapide de la loi pour une mobilité cohérente.

18. Non. En cours, une réévaluation de la position de la Confédération. il y a une réelle nécessité de développer les moyens de transports publics trans-frontalier. c'est un enjeu fondamental pour la santé, la qualité de vie et la compétitivité économique.

Il s'agit pour le conseil d'Etat de convaincre les autorités fédérales sur la nécessité de développer de manière cohérente notre région. pourquoi pas oser revoir les règles de péréquation financière ?

19. Il est important que les habitants du centre et les transporteurs puissent livrer les marchandises sans bloquer la circulation donc de trouver des places de parc. Par contre, tout ne peut pas se faire en surface.

20. Il est nécessaire d'encourager l'utilisation d'autre moyen de transport que la voiture.

Ainsi, la gratuité d'un parking devrait faire l'objet d'une évaluation correspondant à des critères définis tel que par ex

proximité du réseau de transport, horaires de travail, distances entre logement et lieu de travail ...

21. plus les cyclistes seront en sécurité sur la route, plus l'utilisation du vélo se développera. Si c'est déjà le cas dans certains secteurs d'autres restent le parent pauvre de la mobilité douce.

Les mesures tels que le soutien par exemple de certaines communes périphérique en cas d'achat d'un vélo électrique peuvent aller dans ce sens et sont à promouvoir !

mais il y a un véritable travail de sensibilisation de la population.

INSERTION

22. tout ce qui touche à l'insertion est primordial, notre société serait bien triste si elle devenait monocolore ! Il s'agit bien là d'un vrai défi, dans une société où tout va vite, où la rentabilité est mise en avant avec excès, où les rapports humains perdent de leur sens premier. La bienveillance qui permet à l'autonomie mérite toute notre attention.

Notre famille a dû faire face à des difficultés liées à un mode d'apprentissage différent pour 2 de nos 4 enfants. cela a demandé beaucoup d'énergie pour ne jamais cesser de nous battre pour eux et pour toujours leur démontrer leur valeur au-delà de la compétition scolaire !

En tant qu'infirmière le débat est à mener toujours plus loin. rien n'est jamais acquis !

En tant que paysanne, notre exploitation n'a jamais fermé la porte à des jeunes en rupture pour autant de pouvoir être accompagné d'une structure qui le permette. Par exemple, l'assistant social de l'établissement scolaire qui permet de passer un vrai contrat entre l'ado et nous.

si nous ne donnons pas un message clair à nos jeunes sur leur valeur et leur compétence alors en tant qu'adulte il me semble avoir trahi mon objectif !

Le contrat social est l'affaire de tous.

Khattabi Hassar Houda
PDC | Membre

ALIMENTATION

1. Pour moi le supermarché participatif paysan n'a rien à voir avec la Migros. J'en connais un à Chavanne-de-bois et je le trouve magnifique. J'ai l'impression de n'y trouver que des produits sains et locaux, à des prix tout à fait raisonnables. Je trouve plus juste que les paysans puissent se passer des intermédiaires.

2. Je ne suis malheureusement pas paysanne, mais je trouve que l'idée doit se concrétiser

3. Je ne suis pas paysanne, mais en tant que partisane du Grand Genève je suis persuadée qu'on peut améliorer les coopérations pour le bien de tous.

FINANCE DURABLE

4. Il faudrait un cadre déterminé avec des transactions facilitées par un organisme financier qui couvre plus largement le territoire suisse, ainsi qu'une plus grande coopération de la part de PME locales

5. Proposer systématiquement ce genre de services aux conseillers municipaux, à eux de choisir!

6. Comme je l'ai dit plus haut, obtenir la coopération de banques plus pérennes comme la BCGE ou La Raiffeisen

7. Certaines banques ont déjà pris les devants en créant des fonds éthiques. Il faudrait plus de transparence par rapport à l'origine des fonds, et plus de produits de développement durable.

8. Les outils classiques ne répondent pas forcément à des critères éthiques. Il faut créer plus d'organismes de notation style Moody's ou S&P mais uniquement sur des critères de développement durable.

9. Seule une loi peut pousser les banques d'investissement à rendre transparente l'origine de leurs fonds. Sinon on peut imaginer une récompense sous forme de publicité de l'état attribuée aux banques qui jouent le jeu

HABITAT

10. Peut-être, mais il ne faut pas sacrifier les PPE

11. Oui, mais également plus de verdure, comme les forêts ou fermes verticales que l'on trouve dans certaines villes d'Europe.

12. Plutôt des aides, comme cela se fait en France

13. Je trouve que maintenir suffisamment de places de parking à Genève permet de réduire le trafic et donc la pollution. L'autopartage prendra plus de temps.

14. En les subventionnant!

15. J'aurais peur que cela rende le processus plus compliqué

MOBILITE

16. Ce qui importe le plus est de désengorger les périphéries avec des P+R cofinancés en France voisine comprenant des vélos en location

17. Il faut faire les choses dans l'ordre: offrir plus de parkings en périphérie et ensuite interdire le centre à la circulation

18. Il faut que les genevois apprennent à se mettre d'accord pour que Berne nous finance à hauteur de nos projets!

19. Mes précédentes réponses montrent que je n'adhère pas.

20. La majorité des personnes n'ont pas le choix.

21. Dans l'idéal, mais il faut penser aux parents qui doivent déposer un enfant à la crèche, un autre à l'école, un troisième au cycle, pour revenir le soir le coffre plein de commissions!

INSERTION

22. J'ai vécu une magnifique expérience au Canada, en Colombie Britannique, où les handicapés circulent librement et sans entraves en ville, et peuvent faire toutes les activités qu'ils veulent car tout est pensé pour eux! Jumelons Genève avec Vancouver!

Dal Busco Serge
PDC | Conseiller d'Etat

ALIMENTATION

1. Je suis convaincu de l'importance d'un tissu commercial et économique diversifié, allant notamment dans le sens de commerces de proximité plus durables. Cependant il me semble qu'il n'est pas adéquat de mettre en place la reconnaissance que vous proposez. Il s'agirait d'une forme administrative qui s'ajouterait aux formes déjà existantes sans pour autant améliorer la situation. Ce qu'il est capital d'avoir, c'est un plan financier solide et une volonté politique communale forte afin de soutenir l'implantation de projets citoyens à grande valeur ajoutée au sein d'un quartier.

2. Je suis d'avis que les circuits courts intelligents, favorisant une consommation de produits locaux et de qualité sont fondamentaux. Je regrette à ce titre que de nombreux produits locaux soient concurrencés par des produits issus de pays plus ou moins lointains et nécessitant un transport polluant néfaste pour le climat. Il me paraît adéquat dès lors d'envisager la mise en place d'une taxe reflétant le véritable coût climatique d'un bien de consommation (de sa production à sa distribution). C'est là le seul moyen de sensibiliser le consommateur à l'importance de consommer local. Pour ce qui est du fonds, pourquoi pas, dans la mesure où il sert le but évoqué!

3. Je propose d'améliorer les processus de distribution en favorisant l'implantation dans les communes de magasin proposant des produits locaux. Je m'inscris également en faveur d'une flexibilisation des heures d'ouverture des magasins afin de les mettre au même pied d'égalité que nos voisins français.

FINANCE DURABLE

4. Cela a été démontré, les monnaies locales représentent un outil complémentaire à la monnaie standard dans une réflexion de consommation et d'investissement de proximité. Je suis à ce titre favorable au développement du Léman en tant que monnaie locale. Il convient en premier lieu de le promouvoir afin qu'il soit largement accepté par les entreprises et commerces genevois. En second lieu, il faudra accroître sa distribution en proposant par exemple aux bénéficiaires d'aides sociales de recevoir une partie de leurs prestations en Léman.

5. Ma réponse est proche de celle de la question précédente. Dès le moment où le Léman sera largement accepté par les acteurs économiques, son essor

sera facilité et les politiciens ou particuliers seront incités à convertir une partie de leur revenu en Léman.

6. Là encore, l'enjeu est de démocratiser le Léman afin de le rendre plus attractif. Une fois la machine en place, des fonds privés permettraient certainement de garantir la pérennité de cette activité économique.

7. J'estime que ce n'est pas à l'Etat d'initier une telle campagne. Des classements et autres labels sont décernés par des ONG afin d'établir quels fonds ou investissements présentent des composantes éthiques. Je crois d'ailleurs que ces fonds rencontrent un succès considérable de la part de la population qui est de plus en plus sensible à la problématique. Libre donc à la population de s'informer et de faire des choix sur ses relations bancaires.

8. Les investissements éthiques ou verts ont le vent en poupe. J'en veux pour preuve l'émission d'obligations vertes – green bonds opérée par le Département des finances en 2017 afin de financer la construction de trois bâtiments à hautes performances énergétiques qui a rencontré un énorme succès auprès des investisseurs. Cette émission était caractérisée par une "labellisation" verte validée par un spécialiste. Il me semble donc que les outils de notation, employés par des spécialistes et garants du sérieux et de la crédibilité d'un investissement vont automatiquement se répandre sans forcément encourager leur utilisation: de facto ils offrent une crédibilité et donc un succès ou une réelle valeur ajoutée à un investissement!

9. La transparence des investissements est fondamentale et la crise économique de 2008 l'a démontré: le meilleur allié des produits économiques déficients est le flou qui l'entoure et qui risque de provoquer une chute en cascade de tout un système économique. Je considère dès lors que c'est aux établissements bancaires de s'assurer de la transparence d'un investissement et d'en communiquer la teneur (générale, mais également économique et sociale) aux investisseurs.

HABITAT

10. Je suis favorable à l'accroissement de la propriété pour les Genevoises et les Genevois. Genève compte un pourcentage de propriétaire largement inférieur à la moyenne suisse. Le logement coopératif doit donc être incité au même titre que la construction de PPE, à condition que ce type de logement soit accessible par tous.

11. Je crois profondément à l'équilibre en matière de finances publiques. Il est donc capital pour une collectivité de compter sur des entreprises performantes susceptibles de financer les infrastructures au bénéfice de la population. Si de telles entreprises existent, il peut être concevable en complément de réserver une partie des quartiers à des activités à plus-value sociale, à condition que celles-ci respectent des critères stricts.

12. Depuis quelques années, l'Etat de Genève montre l'exemple en matière de qualité du bâti en lançant des chantiers ambitieux de bâtiment à hautes performances énergétiques. Cela a un coût mais permet en même temps de lutter contre la déperdition énergétique des constructions. Au niveau privé, des règles de plus en plus strictes existent dans la loi afin d'édifier des bâtiments écologiques. Cette tendance doit être maintenue et les autorités doivent être vigilantes afin de garantir l'édification de constructions modernes et représentatives des évolutions techniques et technologiques en cours.

13. L'autopartage est un système bénéfique qui doit être encouragé. Cependant j'estime aussi que le nombre de places de parking doit être adapté à la situation locale comme la desserte en transports publics. Partant de ce constat, et dans la mesure où cela est financièrement réalisable, je pense que les surfaces se doivent d'être améliorées et végétalisées dans une optique d'amélioration de la qualité de vie des quartiers, et qu'il est donc préférable d'enterrer les parkings sous la terre.

14. La législation en matière de construction a considérablement évolué ces derniers temps, particulièrement dans le domaine de l'efficacité énergétique. Le choix des matériaux joue un grand rôle dans le bilan énergétique d'un bâtiment. J'estime donc que la législation actuelle permet l'avènement de bâtiments innovants et constitués de matériaux écologiques et si possible locaux.

15. La concertation de toutes les parties prenantes doit être réalisée dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau quartier. Cet élément permet à un quartier d'habitation d'être accepté par la population et garantit une qualité de vie optimale au sein dudit quartier. Partant de là, j'estime souhaitable qu'à titre de parties prenantes, les coopératives soient intégrées aux discussions menant à l'élaboration des plans localisés de quartier (PLQ).

MOBILITE

16. Depuis mon arrivée à la tête du département des finances, je n'ai cessé de prêcher la nécessité de maintenir les investissements à un niveau élevé et constant, notamment dans le domaine de la mobilité qui a concentré l'essentiel des investissements de la législature. Ma position ne changera pas lors de la prochaine législature: des investissements ambitieux sont la clé d'un développement réussi pour Genève. Ces investissements doivent se faire dans de nombreux domaines et notamment dans le domaine des infrastructures cyclables. Je soutiendrai donc les investissements destinés à accroître le réseau cyclable et à le sécuriser.

17. La population a plébiscité il y a peu de temps la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée à Genève. Cette loi prévoit une priorisation des différents modes de transport en fonction des zones géographiques. Partant de là, un réseau de mobilité doit être édifié afin de permettre à ces différents modes de transport de coexister efficacement. Je pense donc qu'il faut mettre en perspective ce projet de nouvel axe avec l'ensemble du réseau et évaluer ensuite sa pertinence.

18. Il est capital de demander à la Confédération d'évaluer à nouveau sa position sur sa participation au financement du projet d'agglomération. Genève est en droit de profiter de subventions fédérales, particulièrement lorsqu'elles servent à financer des infrastructures de mobilité stratégiques et essentielles au développement de notre canton. Je pense donc qu'il faut s'atteler à convaincre la Confédération de réviser sa position avant de songer à financer la totalité de ces projets fondamentaux.

19. A nouveau, je suis d'avis qu'il faut respecter la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée qui priorise les transports en fonction de la zone géographique. Dès lors il est essentiel de pouvoir réaliser en périphérie du canton, des parkings relais aptes à absorber l'essentiel de la circulation individuelle motorisée. Cependant il faut garder à l'esprit que les places situées dans les zones denses servent à la population résidente et aux activités commerciales locales. Il faut donc trouver un compromis afin de satisfaire les besoins des locaux sans pour autant créer un appel d'air susceptible de faire venir de nouvelles voitures dans les centres urbains.

20. Le Léman Express entrera en fonction en 2019. Il faudra tout faire pour inciter les personnes à utiliser cette infrastructure qui va révolutionner la mobilité dans notre région. Des mesures d'accompagnement devront favoriser ce transfert modal et je suis d'avis que rendre moins attractives les possibilités de parking à destination, et leur coût en font partie.

21. Le transfert modal de la voiture à la mobilité douce interviendra à condition que des infrastructures adéquates le permettent. Dès lors, et comme évoqué lors de l'une de vos questions précédentes, je pense qu'il est important de mettre en place des infrastructures performantes et sécurisantes afin de garantir la mise en place de conditions-cadres favorables à la pratique du vélo en centre urbain.

INSERTION

22. Pas de commentaire.

Squillaci Nicola
PDC | Candidat GC 18

ALIMENTATION

1. Il existe déjà des reconnaissances possibles afin d'être aidé et soutenu (organisation d'utilité publique par ex.). Dès lors, je ne pense pas qu'il faille ajouter une nouvelle reconnaissance. La situation du SPP à Meyrin est regrettable et j'espère que de nouveaux projets verront le jour dans cette démarche afin de proposer une meilleure diversité et qualité dans la distribution. Mais comme toute nouvelle entreprise, il faut convaincre avec un modèle fiable.

2. Oui mais seulement s'il y a une cohérence derrière le fond comme les « investissements verts ».

Il faut absolument soutenir Les circuits courts intelligents à Genève. C'est clair que la distribution agit sous l'offre et la demande. Mais cela ne suffit plus. Il faut repenser ce mode de fonctionnement et consommer local, de saison afin de diminuer les impacts environnementaux et soutenir la production locale.

3. Les besoins de la population suisse ne sont plus couverts par la production indigène. Il faut donc importer et tenir compte des concurrents étrangers. Par ailleurs, la Suisse ne peut pas produire l'ensemble des produits agricoles qu'elle consomme (café, etc.).

Il faut donc soutenir fortement les projets types SPP, la production local et adapter les horaires d'ouvertures afin de concurrencer le tourisme d'achat.

FINANCE DURABLE

4. Les monnaies locales sont un excellent moyen de dynamiser la production et consommation locale. Il faut soutenir ces initiatives. Malgré tout, la monnaie est un objectif politique et il faut bien analyser les bienfaits ou autres.

On pourrait par exemple accepter les LÉMAN dans l'administration publique et pourquoi pas verser une partie de l'aide sociale dans une monnaie locale pour favoriser la consommation au plus proche !

5. De promouvoir la démarche et en l'ouvrant à l'administration publique.

6. Il faut négocier avec l'administration fiscale des solutions pérennes.

Faire des activités commerciales.

7. L'investissement socialement responsable se développe et je m'en réjouis car cela montre une prise de conscience.

Il faut jouer notation éthique.

8. Oui a plus de transparence, information et sensibilisation. C'est le rôle des ONG, associations, etc.

Augmenter l'importance des classements éthiques.

9. Plus de sensibilisation et d'information. Être transparent.

Rendre plus visible les classements éthiques.

HABITAT

10. Oui, l'accession à la propriété est un thème clef du PDC.

11. Oui mais avec un cadre et que cette plus-value sociale soit avérée.

12. Oui pour rendre les constructions plus harmonieuses et durables.

13. Non, le ratio des places est prévu dans la loi.

14. En appliquant les normes écologiques les plus performantes et les labels écologiques existants.

Appliquer la stratégie énergétique 2050.

15. Oui la concertation de tous est nécessaires.

MOBILITE

16. Oui, il faut y arriver et mettre en pratique.

17. Il faut promouvoir une mobilité cohérente et équilibrée en anticipant le futur. Il faut penser dans sa globalité et pas uniquement la mobilité douce.

18. Oui, comme avant, il faut développer le tout en cohérence et en anticipant les besoins futurs.

19. Non

20. Oui sur la forme mais il faut tenir compte de critères plus sélectifs et précis (transports publics disponibles, lieu d'habitation, horaires de travaux, etc.)

21. En aménageant correctement les infrastructures l'usage du vélo va se faire automatiquement !

INSERTION

22. Oui

UONG DINH MANH
PDC | Conseiller administratif

ALIMENTATION

1. Je suis favorable à des mesures d'aide pour le lancement des entreprises innovantes ayant d'autres objectifs que la rentabilité financière mais je suis contre ce qui devient à la longue une subvention déguisée, un fardeau pour les collectivités publiques.

2. J'aimerais connaître des projets d'investissement concrets dans ce sens pour pouvoir me prononcer.

A Genève, je note avec beaucoup d'intérêt des initiatives comme le label GRTA pour encourager la consommation des produits locaux et il est bien apprécié par les gens.

3. J'approuve les mesures pour limiter les importations pendant la période où la production en Suisse est abondante.

FINANCE DURABLE

4. La commune de Confignon a étudié cette question mais par rapport aux activités économiques et commerciales sur son territoire, il est jugé insignifiant de proposer cette initiative.

5. Il faut concentrer dans un premier temps le développement au milieu urbain, où il y a la plus part d'activités économiques et commerciales.

6. Ma réponse se trouve dans la question précédente.

7. Il faut commencer par des choses simples, car le sujet paraît assez complexe pour le commun des mortels.

8. Je ne connais pas suffisamment d'éléments pour répondre à cette question.

9. Il est vrai qu'aujourd'hui, lorsqu'on parle des investissements, on parle surtout de la rentabilité économique. Les impacts sociaux et environnementaux sont souvent ignorés, quoi qu'il commence à voir le jour les fonds dits alternatifs.

De là à "rendre obligatoire la transparence" ? Je suis plutôt favorable à des mesures de sensibilisation.

HABITAT

10. Je suis favorable à l'octroi de plus de terrains à des coopératives d'habitation.

C'est dans ce sens que la commune de Confignon veut avoir une maîtrise foncière d'au moins 10% des surfaces constructibles des grands projets d'aménagement sur son territoire - Cherpines et Bernex-Est. Dans cette politique, une bonne partie de ces surfaces sera proposée aux coopératives d'habitat.

11. Cette idée est à approfondir parce que je veux éviter que ces activités deviennent des subventions déguisées pour les collectivités publiques.

12. La qualité du bâti est véritablement une préoccupation majeure pour les projets d'aménagement à Genève, surtout lorsqu'on constate que les récents projets ne sont pas tous réussis.

Je suis donc favorable à toute idée pour aller dans ce sens.

13. Oui.

14. Il faut voir dans quelle mesure ce critère pourrait être pris en considération dans le calcul du coût de construction de l'Office de logement.

D'autre part, il faut peut-être créer un label, à l'instar du label GRTA pour les produits agricoles. Les genevois sont assez sensibles à cet aspect et sont prêts à payer un peu plus pour cette qualité.

15. Oui.

MOBILITE

16. Je suis favorable à ce que les crédits soient octroyés pour développer davantage la mobilité douce.

17. Je ne connais pas assez ce sujet pour me prononcer.

Je constate seulement que les routes pénétrantes existantes, comme la route de Chancy, la rue de la Servette, sont complètement saturées, notamment aux heures de point. Des solutions doivent donc s'imposer.

18. Je suis favorable à ces projets de tram.

Néanmoins, je suis aussi conscient des limites des capacités financières du Canton.

A mon avis, la première action est de demander à la Confédération de revoir sa position par rapport à ces projets, qui sont primordiaux pour Genève.

19. A étudier.

20. L'idée est intéressante à étudier.

21. Oui dans les limites de la capacité financière du Canton.

INSERTION

22. L'insertion est un sujet auquel j'attache beaucoup d'importance. Je suis disposé à étudier des projets concrets pour aller dans ce sens.

Leiser Jean-Marc
PLR | Candidat Grand Conseil

ALIMENTATION

1. La constitution d'une entité issue de l'économie sociale et solidaire ne pourrait elle pas prendre le leadership sur le SPP ? et par la même proposer des emplois de réinsertion ou de reconversion ?

2. je ne suis pas paysan membre

3. Je ne suis pas paysan on membre

FINANCE DURABLE

4.

5.

6.

7.

8.

9.

HABITAT

10.

11.

12.

Réponses à Durabilitique

13.

14.

15.

MOBILITE
16.

17.

18.

19.

20.

21.

INSERTION

22.

Nicollier Pierre
PLR | Ingénieur EPF, Consultant

ALIMENTATION

1. Je pense que ce soutien pourrait être effectué dans le même esprit que le soutien aux jeunes entreprises genevoises.

2. Je ne pense pas que l'état devrait engager des fonds. Par contre, je pense qu'il est possible de trouver des financements pour ces projets dans le canton.

3. Il s'agit ici de valoriser la production genevoise. Ceci peut être effectué via la valorisation de labels déjà existants. A noter, de nombreuses parcelles en France voisine sont déjà considérées comme genevoises avec les règles actuelles.

FINANCE DURABLE

4.

5.

6.

7.

8.

9.

HABITAT

10.

11.

12.

Réponses à Durabilitique

13.

14.

15.

MOBILITE
16.

17.

18.

19.

20.

21.

INSERTION

22.

Meyer philippe
PLR | délégué aux affaires économiques

ALIMENTATION

1. J'ai participé à la mise en place du projet SPP. C'est moi-même qui ai fait intervenir Genilem dans le dossier afin de créer un véritable business plan

2. Excellente idée.

3. Evitez à tout prix les réflexes nationalistes. Redéfinir la zone franche et que son exploitation réponde aux même exigences que les conditions genevoises.

FINANCE DURABLE

4. Je m'y emploie à Meyrin où je travaille. J'ai mis en place une systématique circuit court qui n'existait pas auparavant.

5. Ca, c'est de la responsabilité personnelle de chacun.

6. Je soutiens à 100% tous les organismes d'aide aux startups et PME (Fongit, FAE, Genilem...). Ces aides doivent être renforcées.

7. Ca, c'est du marketing, pas de la politique.

8. Sujet fédéral, pas cantonal.

9. Lancez une initiative populaire fédérale!

HABITAT

10. Oui, si cela répond à une véritable demande et que les coopératives acceptent de construire en hauteur pour garder une qualité de vie.

11. En théorie oui, mais l'expérience des Vergers démontre que cela ne fonctionne pas.

12. Oui, et de libérer du carcan réglementaire et législatif qui fait qu'à Genève on ne construit plus que dans du style "néo-bunker" ignoble. C'est un énorme gâchis esthétique.

13. Non, cela défavorise les familles. Par contre, il faut investir massivement dans des transports publics performants.

14. Par des incitations fiscales.

15. Si cela ne freine pas le développement urbain, pourquoi pas?

MOBILITE

16. Les budgets mobilité doivent aller en priorité à des transports publics performants.

17. Ces projets ne seront pas négatifs si en parallèle se développe massivement l'offre en transport public. On n'arrivera pas à fluidifier les TP sans de nouvelles infrastructures routières. C'est ce qu'a fait Zurich.

18. Ces projets sont prioritaires. Non seulement les prolongations des trams, les nouvelles lignes de trams, mais aussi l'extension du réseau Léman Express qui doit se concrétiser dès maintenant (raquette Cornavin - Nations - GVA - Meyrin - ZIMEYSA, par exemple).

19. Vous voulez vraiment casser la paix des transports trouvée grâce à ce compromis? Si c'est le prix à payer pour développer massivement les transports publics, acceptons-le!

20. Oui, si en parallèle est développée une offre de transport public attrayante comme véritable alternative.

21. Mais pas au détriment des transports publics, la priorité pour laquelle il faut mettre le paquet!

INSERTION

22. Que Genève devienne un modèle mondial en terme de durabilité économique, de prospérité à long terme et de qualité de vie!

Monbaron-Stress Fabienne
PLR | Conseillère administrative

ALIMENTATION

1. Je ne suis pas sûre que ce genre d'entreprise sera systématiquement concurrencée par des acteurs économiques largement implantés et reconnus.

La difficulté est probablement due au fait que la mise sur pied est compliquée, d'une part car ce sont des structures nouvelles pour lesquelles beaucoup de choses restent à définir, et d'autre part car les personnes qui lancent ces projets n'ont probablement pas autour d'elles l'encadrement et les conseils adéquats. Beaucoup de temps doit être perdu à chercher de futurs membres intéressés par le projet, les modes possible de financement, puis les bons interlocuteurs administratifs, etc. Il faut avoir beaucoup de temps, bénéficier d'une gestion administrative suivie et rigoureuse qui permette de tenir les délais et rester crédible.

Je ne pense pas que ces initiatives doivent recevoir un label "d'utilité publique". C'est un choix des personnes concernées. Elles ont déjà la possibilité d'acheter les mêmes produits finis directement sur les marchés ou directement chez les producteurs locaux qui créent, eux-aussi, et sans notion labellisée d'utilité publique, des produits, bio ou non, passant directement du producteur au consommateur, si celui-ci fait l'effort.

Pourquoi faut-il trop souvent que les nouveaux projets en lien avec le développement durable soient aux bénéfices d'aides (publiques le plus souvent). Ne serait-il pas imaginable d'arriver à lancer un projet avec l'idée première, et la fierté, de le mener sans assistance financière?

2. Je ne vais pas me prononcer sur le sujet car votre question n'est pas claire pour moi...

- Un fonds d'investissement alimenté comment ?

- Géré par qui ?

- Sur quel mode ?

- A destination de qui ?

3. Je ne suis pas suffisamment au fait des tensions évoquées pour proposer une solution.

FINANCE DURABLE

4. Probablement en rappelant plus régulièrement comment fonctionne le Léman, ce qu'il peut amener de positif et de négatif par le biais d'exemples concrets qui parlent à la population (plus qu'un flyer ou une publication Facebook).

Probablement aussi en poussant un peu plus ceux qui disent vouloir s'engager à le faire réellement. Je ne suis pas en charge de ce dossier dans ma commune, mais cela fait maintenant un moment que l'on en parle, et qu'on ne fait que d'en parler... comme quoi, convaincre prend du temps.

5. Même réponse que précédemment.

6. Voilà qui va arranger les supermarchés participatifs paysans :-).

Probablement en augmentant le nombre de personnes qui utilisent les Lémans et permettent de les utiliser dans le cadre de leurs commerces / activités.

7. Je pense que c'est la Confédération qui peut obtenir ces données, comme de savoir si les assurances ou caisses de pensions ont des portefeuilles compatibles avec les enjeux climatiques, et si oui (ou non) dans quelle mesure.

Il doit y avoir des discussions accrues entre les différents entités-secteurs financiers concernés et les autorités.

C'est à l'avantage de tous, du climat d'un côté, et des établissements concernés de l'autre qui sont plus concurrentiels sur le marché international.

Mais le résultat de ces discussions doivent être relaté au grand public afin que celui puisse également devenir acteur, en décidant de modifier, ou non, ses choix en matière de relations bancaires ou autre.

8. Pas vraiment d'idée. Seuls les initiés sont concernés...

9. Probablement par une loi, mais pourquoi faut-il toujours tout rendre obligatoire ?

Pourquoi ne pas faire en sorte que les entités concernées y trouvent leur avantage et utilise ceci spontanément pour se mettre en avant par rapport à leurs concurrents ?

HABITAT

10. Oui. Mais pour moi des logements à loyers abordables ne sont pas que des logements dits "sociaux". Ce sont aussi des logements pour la classe moyenne qui est également à la peine.

11. Oui, définitivement.

Dans le grand-projet des Cherpines sont prévues des surfaces au rez-de-chaussée de certains immeubles, pour des activités utiles à la vie du quartier.

Ces m², leur localisation et leur destination doit être concertée entre les promoteurs et la Commune afin qu'ils soient d'une part pris en compte dès l'élaboration des plans des immeubles, puis répartis judicieusement sur le périmètre.

12. Non.

Il se construit du logement depuis toujours, et il faut du logement pour toutes les catégories de population, soit du LUP au loyer libre ou à la PPE.

Ces différentes catégories de logement et leur nombre sont définies par la loi, leur réalisation, dans les proportions prévues, permet aux plans financiers de tourner.

Ce ne sont pas des taxes ou rentes de superficies différenciées qui doivent voir le jour mais une adaptation des plans financiers de l'Office du logement, quant à ce que ceux-ci peuvent prendre en compte comme mesures nouvelles car la réalisation de ces nouveaux quartiers évolue dans un souci de bien être de la population et d'amélioration de la qualité de vie. Ces améliorations pourront voir le jour par ce biais.

13. Oui.

C'est également ce qui est prévu pour le quartier des Cherpines, avec un taux de stationnement fixé à 0.6 et des mesures d'accompagnement en cours de réflexion (conseiller en mobilité sur le site pour accueillir les nouveaux habitants, auto-partage, livraison des courses en casiers réfrigérés ou non, chèque mobilité reçu à l'emménagement, pistes cyclables propres et directes, locaux co-working, etc).

14. Il conviendrait que les producteurs de ces matériaux sachent convaincre de leurs qualités et en fassent une promotion efficace.

Peut-être que dans le futur il y aura une incitation financière, comme cela s'est fait pour les énergies, mais pour l'instant nous en sommes justement aux énergies, alors une chose après l'autre...

15. A quel niveau situez-vous le "en amont" ?

Pour ma part, il est difficile d'intégrer telle ou telle coopérative dans les processus si elle n'est pas déjà envisagée nommément sur le périmètre dans le futur. Par contre, le groupement des coopératives d'habitations genevoises devrait être inclus dans les phases de consultation et d'ateliers de concertation avec la population (voisins, associations, etc).

MOBILITE

16. Nous avons un grand retard à rattraper sur le réseau cyclable. Il faut que celui-ci soit efficace et sécurisé.

17. Certains projets routiers sont dans les cartons depuis longtemps et semblent ressortis tels quels alors que la situation qui les entoure a évolué. L'arrivée du Léman Express va également changer la donne.

Nous devons veiller à permettre une juste répartition des modes de transports, mais la création de nouvelles routes doit être réfléchi en étudiant tous les facteurs.

Il semble que les modes de consommation de la population changent. Les jeunes sont moins systématiquement attirés par le fait de posséder leur

propre véhicule. Mais en contre partie il nous faut des transports publics accessibles et performants.

Par contre, il est indispensable de faire en sorte que les entreprises puissent exercer leurs activités, au centre ville comme à la campagne, sans être systématiquement ennuyées et sans devoir prévoir un budget conséquent pour les amendes qu'elles n'ont d'autre choix que de recevoir !

18. Il n'est pas normal que les habitants et les entreprises du Canton de Genève doivent supporter des frais qui devraient être pris en charge par la Confédération.

Ce sera déjà le cas pour le tram qui viendra aux Cherpines car le projet a été modifié en cours de route, mais après que la Confédération ait déterminé le montant qu'elle allait verser.

Ces millions sont des montants qui seront pris ailleurs... et je parierai volontiers que ceux qui préconisent de mettre ces montants supplémentaires seront les mêmes qui refuseront de les ôter ailleurs lorsque ce sera le moment...

Je ne pense pas être dans le parti qui refusera un financement complémentaire pour les trams, mais je suis assurément dans celui qui refusera une double dépense.

19. Non !

Comme son nom l'indique, il s'agissait d'un COMPROMIS.

Cela signifie que chacune des parties a eu gain de cause sur une partie de ce qu'elle défendait, en acceptant de ne pas s'opposer sur une autre qu'elle jugeait moins pertinente.

Pourquoi faut-il toujours revenir sur ce qui est décidé ? Ne serait-il pas plus constructif d'avancer ensemble sur d'autres dossiers au lieu de passer du temps à revenir par la fenêtre lorsqu'une porte s'est fermée ?

20. Non.

Il semble décidément bien plus facile de toujours toucher au porte-monnaie plutôt que de se creuser un peu les neurones...

Il serait peut-être plus intéressant de sensibiliser les entreprises et leur proposer d'élaborer des plans de mobilité à destination de leur personnel. De faire en sorte que leurs collaborateurs qui habitent dans un rayon de X km, desservi par les transports publics, ne puissent plus être au bénéfice d'une place de parking gratuite sauf s'ils font du co-voiturage par exemple.

21. Les aménagements cyclables sont indéniablement à réaliser. La population va progressivement et spontanément passer de la voiture aux 2 roues qui deviendront un moyen bien plus rapide pour circuler.

Lors de ces aménagements, il ne faudra surtout pas oublier de réaliser les parkings qui sont déjà en nombre insuffisants actuellement.

INSERTION

22. Ces associations sont indispensables et l'on voit les difficultés qu'elles semblent rencontrer et qui seraient à aplanir. Par contre, je ne vois pas quelle est la question ?

Wavre Rolin
PLR | Vice-président

ALIMENTATION

1. L'idée d'aider les entreprises sociales à obtenir du crédit plus facilement est intéressant. Pour la déclaration d'utilité publique, il faut bien examiner si c'est juridiquement possible pour cet objectif. Mais sur le principe, je suis favorable.

2. Développer les circuits courts, certainement. Cela implique de consommer plus souvent des produits locaux. L'idée du fonds d'investissement circule depuis un certain temps déjà. Pour les startup, notamment. L'idée d'utiliser une partie de la trésorerie excédentaires des communes est à mon avis à creuser. Une sorte de fonds souverain des communes pour stimuler les initiatives locales, la production et la consommation de produits locaux, et doinc le tissu social.

3. Plusieurs pistes : d'abord, mieux faire respecter les règles existantes sur les quantités de produits achetés et les droits de douanne. Une expérience avec les Garde frontières auxquels j'ai participé en 2017 était édifiante : des dizaines de kilos de viande achetée à vil prix en France et importée en douce. Ensuite, rejeter le principe du Cassis de Dijon pour les produits alimentaires. Halte aux importations de produits de mauvaise qualité et à prix cassés. Finalement, aider à promouvoir les produits locaux et une juste rétribution des producteurs. GRTA est un excellent exemple.

FINANCE DURABLE

4. Le Léman est un bon outil pour promouvoir le commerce de proximité et les échanges entre entreprises locales. Ma commune de Pregny-Chambésy a par exemple placé une partie de sa trésorerie dans le micro-crédit. On peut encourager ces pratiques mais pas les imposer.

5. Je ne crois pas à la contrainte dans ce domaine mais à l'encouragement.

6. Si elle remplit une fonction qui ne l'est pas par d'autres, la coopérative LEMANEX devrait rencontrer son "marché" et compléter l'offre actuelle commerciale. On devrait entreprendre des démarches pour que les acteurs de l'économie traditionnelle recommande le recours à la coopérative pour leur clients trop petits

7. C'est à la société civile, aux associations et à la presse de faire l'exercice critique des différentes institutions bancaires et fonds de prévoyance, de

les comparer et de permettre aux clients de faire leur choix en toute connaissance de cause. C'est la politique que je défends comme président de la Fédération romande des Consommateurs (FRC). Pour que le consommateur soit informé et agisse de manière responsable.

8. idem réponse précédente. L'information et le libre choix de clients informés

9. Il y a là un problème de mots : la transparence des investissements. On veut certainement parler des entreprises dans lesquelles les investissements sont faits. Les exigences pour les entreprises cotées en bourse sont de plus en plus élevées et c'est une bonne chose.

HABITAT

10. Oui, les coopératives sont une solution intéressantes qui fonctionnent bien. Mais il faut aussi veiller à ce que du logement en PPE soit proposé à la population, indépendamment de la manière dont le projet est mené (Etat, coopérative ou privé).

11. Je pense qu'il faut favoriser les activités produisant une plus-value sociale, quelle que soit le mode de rentabilité. Certains batiments peuvent être en mains publiques et imposer un cahier des charges partiellement contraignant au preneur du bail. Type de plats et prix servis à l'Auberge communale par exemple.

12. Les règles sont déjà de plus en plus strictes pour inciter à la construction de qualité en ville.

13. L'auto-partage est une solution d'avenir. Dès qu'il sera entré véritablement dans les habitudes, une incitation fiscale serait intéressante mettre en place. Mais dans les villes, le futur n'est pas à la voiture, dont pas non plus à la question du stationnement automobile.

14. Par une action au niveau de la formation des architectes et leur promotion dans les entreprises générales.

15. Oui, les coopératives ont toute leur place, elles l'ont démontré ces dernières années, aux Vergers à Meyrin encore récemment. Il ne faut pas cependant exclure que des privés parviennent à construire des quartiers et logements "qui correspondent au attentes des futurs habitants".

MOBILITE

16. Déjà répondu. Je milite à PRO VELO pour l'achèvement du réseau cyclable que j'utiliser tous les jours, par tous les temps (mis à part 4 jours cet hiver, neige)

17. L1/L2 ne mènent pas directemetn à l'extrême centre. Je serais donc plus nuancé. S'il convient de limiter l'accès au centre, un boucllement routier est encore (malheureusement) inévitable.

18. Oui, il faut continuer à développer le réseau de trams et de transports publics en général.

19. Idéalement, le centre ville devrait être entièrement dédié à la mobilité douce. Mais un compromis a été négocié, basé sur une situation existante. Il est intellectuellement et politiquement délicat de le remettre en question immédiatement. L'un des objectifs était de faire disparaître les voitures stationnées des rues.

20. Tout travail mérite salaire, tout revenu ou avantage peut à mon avis être fiscalisé. Tout est une affaire de proportion. Et tous cas quand l'accès par les transports publics est facilement possible.

21. Oui, je milite comme porte-parole de PRO VELO pour cela exactement. C'est d'ailleurs ce que demande l'Initiative 144 adoptée par le peuple en 2011 et qui prévoit l'achèvement du réseau cyclable primaire et secondaire dans un délai de 8 ans. On en est encore loin.

INSERTION

22.

CARASSO Grégoire
Parti Socialiste | Conseiller municipal (PS/GE)

ALIMENTATION

1. Oui, avec des critères précis et larges relatifs à l'ESS, notamment sur le plan social et environnemental, car le seul paramètre but lucratif (ou non) n'est pas suffisant (cf la "Coop").

J'ajouterais un point, en faisant le lien avec le très beau projet du SPP à Meyrin: pour débloquer des crédits bancaires et assurer les fonds propres à des structures coopératives / associatives qui n'en ont généralement pas (ou pas assez), l'engagement de la collectivité publique (la Commune le plus souvent) en qualité de garant est essentiel.

2. Oui un fonds, et tout autre mécanisme de soutien politique et financier (voir réponse ci-dessus) favorisant des modèles de consommation qui peinent à s'imposer naturellement sur un marché qui n'intègre pas, dans ses prix, toutes ses externalités négatives (1). En conséquence, des circuits courts intelligents et reposant sur les critères ESS doivent être soutenus par des moyens publics pour devenir à terme une norme de consommation durable.

Je pense que d'autres types de vecteurs financiers (notamment coopératifs - "crowd") méritent d'être également étudiés car un "fonds d'investissement" au sens strict comporte aussi des risques dans ce registre: ses perspectives de rendement peuvent être soit en décalage avec les objectifs sous-jacents du fonds ou des projets, soit limité dans ses performances par son action en décalage avec les réalités d'un marché encore non-régulé (voir note ci-dessous).

(1) la régulation de ce marché pour que les prix intègrent ces externalités négatives est un autre axe politique essentiel.

3. Je suis fondamentalement pour favoriser une lecture humaine, écologique et économique de la région. Autrement dit, estomper autant que possible la frontière comme obstacle, faire en sorte que les normes et pratiques convergent (nivellement par le haut) à l'échelle de la région. En ce sens, le concept bien ancré de souveraineté alimentaire a ses limites à mes yeux: je préfère manger des salades produites localement par un producteur que je peux rencontrer, fusse juste de l'autre côté de la frontière, plutôt que des salades qui viennent de l'autre bout de la Suisse.

A l'échelle nationale, aucun cadre normatif international n'impose la dérégulation du marché de l'agriculture; il s'agit d'options politiques, de choix de société. Il faut donc s'opposer aux pressions de libéralisation à

tous crins, tout en aménageant un espace propre aux espaces régionaux transfrontaliers comme Genève (voir plus haut).

FINANCE DURABLE

4. Les monnaies complémentaires représentent une belle illustration de capacité collective à faire émerger des modèles économique (monétaire dans le cas d'espèce) alternatifs.

Pour ce qui concerne la monnaie, qu'elle soit scripturale ou fiduciaire, elle repose fondamentalement sur la confiance. L'adhésion individuelle (on quitte le collectif dans ce registre à mon avis) est essentielle.

De ce point de vue, les collectivités publiques peuvent jouer un rôle important pour contribuer à la confiance, notamment en proposant, chaque fois que cela est possible, le choix entre monnaie nationale et locale dans les prestations et contre-prestations qu'elle réalise.

5. En continuant de proposer et encourager, à chaque occasion, le choix d'une monnaie alternative (voir développement plus haut). Imposer une monnaie alternative en tuerait la raison d'être (une alternative) et la condamnerait. Une motion est d'ailleurs en traitement

6. J'étudierais avec plaisir le BP car si le projet est rentable aussi rapidement (3 ans et demi, c'est court même dans l'univers start up), sa promotion et sa pérennité sont intrinsèquement garantis! Mais j'ai peut-être mal compris la question...

7. - en assurant la promotion des valeurs de l'ESS plus largement

- en étant, comme collectivité publique, exemplaire en tant qu'acteur économique (voir par exemple le bilan de la Ville de Genève et de sa caisse de pension en matière de finance durable)

- en soutenant en matière d'investissement socialement responsable, d'ESG et de finance durable des politiques publiques telle que l'enseignement et la recherche, mais aussi des espaces de débats et de promotion tels que Geneva Summit on Sustainable Finance.

8. Tel que je comprends la question, l'enjeu consiste à faire émerger, à côté des outils financiers traditionnels d'évaluation des fonds de placement, des outils spécifiques selon les critères d'investissement responsable afin de pouvoir mettre en évidence (ranking) les fonds les plus performants en la matière.

A mon avis, ces outils accompagneront naturellement la croissance du marché des ISR. Comment dès lors stimuler cette croissance?

Outre une progressive et souhaitable prise en compte individuelle et éthique de l'importance des ISR, le développement de la finance durable s'accélénera au fur et à mesure que la régulation (et le contrôle) limitera les capacités de certaines activités sous-jacentes aux fonds de violer des normes sociales et environnementales élémentaires (pollution des sols, atteinte aux droits humains, etc.).

9. Voir réponses ci-dessus. Dans certaines activités, l'importance de la transparence dépasse les investissements mais concerne aussi des transactions (voir ITIE pour le trading).

HABITAT

10. Oui, absolument, tant pour une politique sociale du logement que pour une mixité. Zürich a 20 ans d'avance sur Genève en la matière.

11. Oui, sur le principe ce serait une bonne chose. Le SPP n'aurait ainsi pas pu être autant malmené. Reste objectivement à définir cette catégorie et ses critères (voir réponse Agriculture Q1).

12. Oui absolument. Sur des éléments objectivables tels que la performance énergétique, ces mesures existent. Mais plus largement, un acteur qui propose de travailler, par exemple, à la construction d'un écoquartier, avec un cahier des charges et des standards reconnus, devraient bénéficier d'avantages financiers pour compenser les surcoûts de son approche durable (les externalités positives de l'écoquartier à long terme ne sont pas reflétées dans son plan financier).

13. Mille fois oui. Et au-delà des coûts et des envies individuelles, il en va d'un enjeu majeur de santé publique et de protection de l'environnement. L'Etat devrait donc non seulement autoriser, mais aussi baisser les ratios parking/logement.

14. Voir réponse ci-dessus (mesures incitatives sur les DDP, taxes différenciées, etc.).

15. Oui!

Mais même dans le cadre de projets ponctuels, mon expérience au Conseil municipal de la Ville de Genève (projet de coopérative des Grottes, ou celui de la Ciguë à la rue du Stand n°1) montre que les résistances politiques (à gauche comme à droite) sont fortes...!

MOBILITE

16. Je ne vois pas de question, mais le bilan de l'actuel magistrat est pour le moins décevant en la matière, et la prochaine législature sera importante pour combler le retard !

17. Je partage cette analyse!

18. Oui absolument!

19. Oui, absolument. Et enfin imposer une transparence sur la gestion des places privées afin d'avoir une lecture et des mesures pertinentes sur l'ensemble du stock.

20. Oui, absolument et en tenant compte de la qualité des alternatives disponibles (TP ou MD).

21. Oui, absolument!

INSERTION

22.

Bruchez Thomas
Parti Socialiste | Candidat au Grand Conseil

ALIMENTATION

1. Je soutiens la proposition du SPP.

2. L'idée me semble être bonne. Un forme de label "local" pourrait également être mise en place.

3.

FINANCE DURABLE

4.

5.

6.

7.

8.

9.

HABITAT

10.

11.

12.

13.

14.

Réponses à Durabilitique

15.

MOBILITE
16.

17.

18.

19.

20.

21.

INSERTION

22.

Moyard Salima

Parti Socialiste | députée, enseignante, syndicaliste

ALIMENTATION

1. C'est une bonne proposition. J'y suis favorable si une telle possibilité existe légalement.

2. Je soutiens la proposition.

3. Informer des conséquences des prix bas à l'étranger (dégâts écologiques et économiques) les consommateurs suisses. Les prix plus élevés en Suisse sont le prix du maintien d'une agriculture de proximité, écologiquement soutenable, avec des conditions de travail adéquates.

FINANCE DURABLE

4. Expliquer et populariser les avantages de cette monnaie.

5. Idem

6. Par un soutien de l'Etat jusqu'à rentabilité, dans des proportions à étudier.

7. Campagne didactique et pédagogique. Trop de gens ne se rendent pas compte d'à quoi sert leur argent investi sur les marchés financiers.

8. Bien mais réussir à influencer le grand capital est un vaste défi pour un petit canton.

9. En l'inscrivant dans les lois fédérales.

HABITAT

10. Oui

11. Oui

12. Oui

13. Oui

14. En abaissant les taxes étatiques (tout en renchérissant celles pour des matériaux non écologiques, afin que cela ne constitue pas de pertes pour l'Etat).

15. Oui

MOBILITE

16. OUI!!! Je le dis depuis 2011, siégeant depuis 2009 au Parlement.

17. C'est juste.

18. C'est juste.

19. Si.

20. Oui, et surtout les faire payer au collaborateur (location).

21. Si.

INSERTION

22. Comme commentaire, je peux indiquer être bien évidemment favorable au projet évoqué, intelligent, fin, social et ô combien nécessaire aujourd'hui. Quant aux problèmes financiers de nos répercussions sur la subvention de l'annuité du personnel, le PS a déposé un projet de loi pour corriger cela qui est en passe d'être voté - aujourd'hui même - au Grand Conseil.

Romano Maria Vittoria
Parti Socialiste | Conseillère municipale, Cadre RH

ALIMENTATION

1. Dans un premier temps il serait utile que l'Association des Communes Genevoises se penche sur une possible répllication de la FONDETEC dans les communes. Aujourd'hui la FONDETEC octroient des crédits à des entreprises qui n'ont pas accès aux prêts des banques, car pas assez lucratifs. Il est vrai que les prêts vont aux entreprises dites "jeunes", mais le règlements pourrait être changé.

2. Une bonne idée. Il faut réduire le nombre des intermédiaires et travailler vers une production qui est au plus proche du consommateur et de la consommatrice. Si il faut passer par un fonds d'investissement dans une phase initiale, pourquoi pas. Mais il me semble qu'il faut habituer le consommateur/consommatrice à payer plus pour la nourriture/produits. Aujourd'hui on ne paie pas assez et cela génère du gaspillage et de la malbouffe. Il faut à nouveau apprécier à sa juste valeur les produits artisanaux et de proximité et se rappeler qu'il y a des personnes qui vivent de ce travail.

3. Nous vivons dans un territoire petit qui s'appelle la Grande Genève. On ne peut pas penser uniquement en terme de Genève Canton. Ca crée des tensions, car les salaires ne sont pas les mêmes d'un côté et de l'autre. Il ne s'agit pas seulement de production et compétition, mais penser le territoire en terme de cohésion sociale et solidarité. Une solution pourrait être de se mettre d'accord sur le type de production et les distribuer par des coopératives régionales.

FINANCE DURABLE

4. Une manière de "démocratiser" ce type de monnaie seraient de payer les élu-es en partie en Leman. Il y a une motion qui a été déposée en ce sens à la Ville de Genève. Et ensuite on pourrait élargir aux subventions par exemple.

5. il faut légiférer.

6. Il y a deux possibilités à mon avis:

- exiger un taux d'intérêt qui ne dépasse pas un certain taux (FONDETEC 5%),

- ou alors cela devient un instrument d'utilité publique et alors c'est subventionné par le Canton et/ou commune.

7. Je pense qu'il faut recentrer la problématique sur le collectif. Aujourd'hui la majorité des personnes s'inquiètent pour sa retraite, ses investissements. Il y a une culture très individualiste qu'il faut changer. Les gens se mobilisent souvent quand leur portemonnaie est touché.

8. Il faut encourager l'utilisation des outils qui de notation qui se centre sur des critères qualitatifs plutôt que sur des critères quantitatifs. Pour cela les acteurs traditionnels ne sont probablement pas assez qualifiés. Il faudra se tourner vers des acteurs "alternatifs" qui maîtrisent les critères dites qualitatifs.

9. Par la loi et la pédagogie.

HABITAT

10. Absolument! On aurait dû le faire depuis longtemps.

11. Je pense qu'il faut un mélange, et donc un PLQ doit aussi prévoir des zones d'activités à rentabilité limités.

12. Oui, car un bâti de qualité profite à toutes et tous. Le coût sont plus élevés au début, mais moins par la suite.

13. Un grand OUI. Nous avons un problème en terme de mobilité. Les gens possèdent de moins en moins de voiture. Limiter les places de parking au sous-sol est un signal politique clair.

14. Je ne suis pas une experte, mais ayant siégé à la commission de l'aménagement, le nerf de la guerre se situe au niveau des coûts. Je ne suis pas en mesure de vous dire si les matériaux écologiques ont les mêmes prix que les matériaux "traditionnels".

15. Oui absolument.

MOBILITE

16. Je suis très fâchée que le dossier des pistes cyclables continues trainent. Mais avec les forces politique dans le communes et à l'Etat, c'est très difficile à faire avancer le dossier, un dossier d'importance primordiale.

17. Je suis pleinement d'accord avec l'ATE dont je suis membre par ailleurs. C'est trop dommage, que le GC n'ai pas voté pour donner la précedence à la mobilité douce.

18. Je suis fâchée, qu'on a pas traiter ce dossier d'une manière professionnelle ce qui voudra dire que c'est le Canton qui devra payer. Mais effectivement, les réalisations sont cruciales pour le futur du Canton.

19. C'est une évidence pour moi.

20. C'est une évidence.

21. Absolument!

INSERTION

22. Je comprends vos besoins et je les soutiens.

PREISIG ROBERT

Les Vert'libéraux | CONSEILLER MUNICIPAL

ALIMENTATION

1. A l'image ou avec l'aide de GENILEM une aide au démarrage devrait être sollicitée auprès de département de l'économie.

2. Très bonne idée.

A faire soutenir par Agrigenève.

3. Informer sur les différences de qualité, des modes de culture Suisse plus respectueux de l'environnement et de la santé des consommateurs.

FINANCE DURABLE

4. Fédérer un nombre important de commerçants et producteurs dans tous les domaines de l'économie.

5. Accompagner la démarche avec l'adhésion des commerces de proximité, sur incitation des autorités concernées.

6. Faire appel à un financement participatif ou une émission d'actions.

7. Communiquer sur les domaines d'activités de grandes banques.

Médiatiser les banques écoresponsables

8. Ne sait pas

9. Par des modifications législatives.

HABITAT

10. Oui.

11. Oui

12. oui

13. oui

14. Par des incitation d'usage par les commission d'architecture et CMNS

15. oui

MOBILITE

16. Envisager des actions juridiques (plaintes contre le gouvernement)

17. Pour satisfaire au développement planifié (+10000 emplois dans la ZIMEYSAVERT) des modes de transport publics doivent être opérationnels. Les projets de de développements doivent être ainsi retardés aussi longtemps que les transports collectifs ne seront opérationnels.

18. Rechercher des fonds fédéraux avec des dossiers crédibles et défendus correctements.

19. oui

20. oui

21. Oui, principalement en sécurisant les voies de mobilité douce.

INSERTION

22. Le développement économique se doit d'être pondéré avec un développement de qualité de vie équivalent.

Besomi Alessandro
Les Vert'libéraux | Candidat

ALIMENTATION

1. Je suis pour un SPP, qui puisse vraiment exister et puisse avoir accès aux mêmes avantages que les autres groupes, comme par exemple une garantie auprès des banques.

2. Il faut encourager la consommation locale, cependant il faut faire attention à ne pas monter des structures complexes. Par exemple à Meinier, il y'a quelques projets qui ont démarrés et qui donnent d'excellents résultats, sans aide du Canton.

3. Dans le cadre du Grand Geneve, il faut mener une discussion de front sur ce sujet, tout en ayant un regard très pertinent sur l'écologie (protection des sols et des courts d'eau, sans pesticides ou avec le minimum). Il faut harmoniser et travailler ensemble, tout en gardant nos spécificités et notre indépendance!

FINANCE DURABLE

4. Il faut laisser les initiatives se développer, et les partenariats se créer. Doit-on approfondir ces experiences? Je ne le pensa pas, on a vu dans des pays comme l'Argentine, qui en pleine crise ont créé ce type de monnaie, puis quand les choses vont mieux, cela complique les échanges et devient un frein au développement.

5. De nouveau, il faut laisser cette liberté à chacun.

6. C'est au marché financier et aux personnes qui ont envie de rentrer dans ces crédits de voir comment et à quelles conditions ils veulent prêter.

7. Aujourd'hui il y a plusieurs façons de s'informer, à travers différents systèmes. Il faut s'assurer que l'information est correcte, mais à partir de la, chaque citoyen est responsable de s'informer.

8. Seuls les personnes ayant utilises ces services sont à mêmes de pouvoir donner leur avis!

9. Déjà plusieurs investissements décrivent et mettent en avant ces avantages. Au client de s'informer, et le cas échéant de ne pas investir!

HABITAT

10. Oui, il faut aller dans ce sens. Cependant il faut faire attention aux abus, car ils sont nombreux les personnes qui possèdent ces habitations et qui gagnent très bien leur vie!

11. Non. Il y a déjà dans notre pays d'excellentes associations qui jouent ce rôle et de manière excellente sans avoir besoin d'y mettre de nouvelles règles!

12. La qualité du bâti doit être harmonisé. Il n'y a pas de raison de faire de telles distinctions, et il ne faut pas en faire!

13. Absolument pas!

14. En réduisant les taxes sur ces produits, si ils sont vraiment écologique!

15. Non, cela compliquerait encore plus et ralentirait le processus, sans en apporter des avantages.

MOBILITE

16. Effectivement, il faut accélérer la cadence.

17. Je nuancerai un peu le propos. Il faut certainement développer encore le contournement de Geneve, par un pont, et encourager la mobilité avec moins de nuisance au centre ville.

18. Ces lignes doivent être soutenues.

19. Non, il faut motiver les gens à ne pas avoir de voiture, mais ce n'est pas en les interdisant que l'on y arrivera.

20. Absolument pas. Cela ne réduira pas le trafic, et il n'est pas toujours facile de se rendre à Geneve en transport public. Je ne suis pas favorable à une politique des interdictions.

Réponses à Durabilitique

21. Tout à fait.

INSERTION

22.

meylan jean-michel
Les Vert'libéraux | conseiller municipal

ALIMENTATION

1. votre proposition me semble la meilleure, se faire reconnaître peut avoir un poids certain, toutefois en plus de cette démarche et si au départ du projet votre idée de supermarché participatif avait été présentée voire acceptée, je suggérerai un intense lobbying auprès des municipaux de cette commune en vue de les faire renoncer au projet micro... pas facile certes mais on ne sait jamais, en plus si vous avez un journal local, utilisez la presse

2. très bonne idée, cela se met déjà en place à l'intérieur du canton par certains producteurs, c'est à encourager

3. réunir les acteurs et envisager des mesures individuelles de production, via les politiques entre la France et la Suisse, c'est un peu désespéré

FINANCE DURABLE

4. je suis de plan-les-ouates, et je suggérerai de publier ou faire savoir via des communiqués ou la presse nos expériences dans ce domaine, j'encouragerai nos dirigeants (conseillers administratifs..) à en parler au sein de l'ACG (assis des communes genevoises)

5. par des contacts individuels en parlant de nos propres expériences, peut-être cela fera tâche d'huile

6. pas d'idée la-dessus

7. développer le sens des responsabilités chez chacun, avant de conclure des contrats de relations financières étudier les relations bancaires et des caisses de pensions, p. ex quels fonds de placement

8. NE sait pas

9. initiative politique ou lobbying mais les intérêts en jeu peuvent être importants donc freiner l'ardeur de certains pour une meilleure transparence

HABITAT

10. oui...démarche ne cours à Plan-les-ouates

11. cela me semble indispensable et si ces zones ne sont pas délimitées au préalable dans le PLQ, ce sera difficile de les mettre en place après coup

12. non, cela peut influencer défavorablement la qualité des bâtis à loyer modérés

13. naturellement, cela va de soi..des promoteurs hésitent déjà à construire des parking inutilisés !!

14. via les élus dans les communes, les élus doivent s'impliquer et exiger des constructions durables

15. oui

MOBILITE

16. c'est évident mais là aussi les genevois ne sont pas très proactifs mais plutôt hyperréactifs

17. a Plan-les-ouates très concerné par la L1L2 nous sommes en grande partie opposé au projet ou alors un projet totalement enterré, c'est une lutte avec l'état..et en plus c'est nouveau...l'Etat nous demande de participer financièrement à la construction d'une route ...cantonale...c'est nouveau...no comment !

18. oui, c'est indispensable

19. oui à remettre en question

20. c'est une idée...serait-ce incitatif ?

21. oui !

Réponses à Durabilitique

INSERTION

22.

JEANMONOD Christian
Les Vert'libéraux | Vice-président section Ville de Genève

ALIMENTATION

1. Je suis d'accord

2. Tout-à-fait d'accord

3. Revenir à une zone franche

FINANCE DURABLE

4. Peut-être via l'association des communes genevoises

5. Par des avantages fiscaux

6. Par une garantie de l'Etat

7. Par une brochure éditée par l'Etat à destination de tous les citoyens

8. Je ne suis pas un spécialiste de la question. Pas d'avis

9. En légiférant sur les sociétés anonymes.

HABITAT

10. Oui, c'est la position des vert'libéraux

11. Oui, dans la mesure du possible.

12. Oui. Aussi en intégrant dès le départ les communes et associations dans le projet

13. Oui, dans son principe.

14. En le spécifiant comme critère important dans l'attribution des marchés publics.

15. Tout-à-fait oui

MOBILITE

16. Quelle est la question ?

Je soutiendrai ces crédits bien-sûr

17.

Si ces projets se font, ils doivent avoir un impact écologique faible, être enterrés, et être liés à d'importantes compensations en mobilité douce et transports publics performants.

18. Je soutiendrai totalement ces nouvelles lignes lignes.

L'Etat pourrait avancer l'argent qui sera remboursé plus tard par la Confédération.

19. Oui, car l'avenir ne sera plus à la propriété individuelle d'automobile, mais aux systèmes nouveaux comme l'auto-partage par exemple.

20. A l'avenir oui, si ces entreprises sont localisées en un endroit accessible par les transports publics

21. Oui, dans la mesure du possible.

Mais il faut de véritables aménagements cyclables et pas des coups de peinture allibi qui ne servent à rien et peuvent au contraire être dangereux.

INSERTION

22. Je vous soutiens totalement.

Les économies ne doivent pas se faire sur le dos des personnes fragilisées ou en situation de handicap.

Réponses à Durabilitique

Elles doivent se sentir totalement intégrées dans notre société.

Bustamante Eric
Les Vert'libéraux | Candidat au Grand Conseil

ALIMENTATION

1. En tant que partisan de ce genre d'initiatives citoyennes, je ne peux que défendre la création de ce type de "statut". En effet, cette reconnaissance ne représente pas un "risque" au niveau du budget car en étant une simple garantie auprès des banques, l'Etat n'interviendrait que lors de problèmes de remboursements. Cependant, le constat est que ce type d'initiatives deviennent pour la plupart du temps pérenne financièrement mais elles apportent une vraie valeur ajoutée au niveau social et écologique dans les quartiers.

2. Mon avis est largement favorable, nous devons évoluer vers de nouveaux types d'économies, et d'agriculture.

3.

FINANCE DURABLE

4.

5.

6.

7.

8.

9.

HABITAT

10.

11.

Réponses à Durabilité

12.

13.

14.

15.

MOBILITE

16.

17.

18.

19.

20.

21.

INSERTION

22.

Wuarin Marc

Vert'Libéraux | Candidat au Grand Conseil

ALIMENTATION

1. Je soutiens tout à fait ce projet. Il est important de promouvoir ce genre d'initiatives, qui auront un impact positif sur la santé, et particulièrement sur l'environnement. En effet, la concurrence de grands acteurs déjà en position dominante sur le marché n'est pas équitable, et rarement souhaitable pour la population. Dès lors, il est à l'État de reconnaître les défaillances du marché.

2. Très bonne initiative

3. Je ne connais pas suffisamment bien cette problématique malheureusement

FINANCE DURABLE

4. Il serait souhaitable de renforcer l'acceptation de cette monnaie dans la région. Une campagne de sensibilisation afin que consommateurs et entreprises prennent conscience des enjeux serait utile. Cela encouragerait son adoption.

5. Je pense que la méthode reste la même que celle citée à la première question. Il faudrait sensibiliser les élu-e-s à la question, et bien expliquer les enjeux environnementaux et sociaux.

6. Compte tenu des avantages que présente le Léman, un soutien explicite de la part des cantons pourrait être souhaitable. Que ce soit à travers une campagne de sensibilisation, où la généralisation de l'acceptation du Léman comme moyen de paiement au sein des services de l'État.

7. La discussion se doit de démarrer avec un soutien de l'État qui s'engage. Une campagne d'affichage, avec des conférences données dans les universités, et des stands d'informations en ville pourrait être utile. De plus, une campagne digitale serait essentielle.

8. Je pense qu'une fois encore, l'État a les moyens de sensibiliser, d'encourager, et de promouvoir l'adoption du Léman.

9. Il est malheureusement difficile en Suisse de faire comprendre de l'importance de la transparence. Que ce soit pour les financements politiques malheureusement, et encore plus privé. La mise en place d'une base de donnée avec un système de notation serait intéressante, mais devrait sans doute passer par une initiative, et donc de l'aval du peuple.

HABITAT

10. Oui

11. Oui, bien évidemment. La qualité de vie ne peut pas être bradée au nom d'un développement tant recherché.

12. Oui, très bonne idée! C'est quelque chose auquel je n'avais pas pensé, mais qui va exactement dans le sens de ma politique.

13. C'est une question intéressante mais compliquée. D'un côté je comprends l'argument selon lequel on veut promouvoir l'autopartage, je le défends. D'un autre côté, voulant promouvoir la mobilité douce, je m'engage en faveur de meilleures pistes cyclables, et une meilleure séparation entre les flux sur la route.

Afin d'avoir la place de faire cela, il sera probablement, à terme, nécessaire de supprimer des places en surface. Mon réalisme me fait dire que peu de personnes abandonneront leurs véhicules, et par conséquent, je pense qu'il est important de maintenir suffisamment de places en sous-sol, afin d'éviter que les voitures garées monopolisent la voie publique.

14. Les Vert'libéraux défendent déjà des mesures incitatives pour les entreprises actives faisant des efforts écologiques. Une telle mesure pourrait être envisagée pour les constructions également. Des remises sur les impôts perçus sur les loyers, ou encore des aides financières afin d'encourager l'utilisation de matériaux durables et écologiques pourraient être utilisés.

15. Oui, bien évidemment. Je suis horrifié par la politique d'Hodgers notamment, qui fait que des habitants se voient forcés d'accepter des plans de quartier dont ils ne veulent pas. Il est temps de créer une politique dans laquelle les habitants sont écoutés et peuvent participer à l'élaboration et au développement des quartiers.

MOBILITE

16. Tout à fait d'accord

Trop d'axes importants restent difficilement praticables et peu sûrs à vélo notamment. Certaines mesures, pourtant appliquées depuis longtemps à l'étranger, et y fonctionnant (comme le droit de passer au rouge pour les cyclistes) ne sont pas mises en place. Une séparation plus claire de la chaussée sur certains axes entre voitures, bus, trams et cyclistes serait nécessaire.

17. Je défends également que le centre de Genève doit être rendu à la mobilité douce. En effet, ces pénétrantes sont coûteuses, ne respectent pas leur environnement, et contre-productive, sachant que le CEVA arrive bientôt.

18. Je soutiens absolument tout encouragement à la mobilité douce qui permettra. SI je viens à être appelé à voter sur ces crédits, il est sûr que je les accepte.

19. Oui, d'autant plus que cet espace pourrait être mieux utilisé afin de promouvoir la mobilité douce par exemple, notamment, à travers de meilleures pistes cyclables.

20. Evidemment, de plus, je pense qu'il faudrait proposer une déduction forfaitaire de frais de déplacement pour les employés se rendant au travail à vélo afin d'encourager ce mode de déplacement.

21. Oui, tout à fait, voir ma réponse au point précédent également.

INSERTION

22. Il est difficile, sans mieux connaître la situation de connaître toutes les mesures à prendre afin de faciliter vos projets. Cependant, les activités menées par vos associations sont importantes et, de par le bénéfice qu'elle procure à la société jouent un rôle essentiel.

Si je venais à être élu, je défendrai certainement des mesures visant à faciliter votre travail.

Piguet Frédéric Paul
Vert'libéraux | candidat au Grand Conseil genève

ALIMENTATION

1. D'accord sur le principe.

Il faudrait réfléchir au statut juridique de la Banque Nationale Suisse, et à ce qui devrait changer pour aller dans le sens indiqué.

2. D'accord.

Il faut chercher à retenir le Genevois moyen, en baissant les prix en l'impliquant bénévolement dans l'organisation du circuit court (façon la Louve).

3. Voir point ci-dessus. Il faudra des moyens publicitaires importants pour changer les mentalités.

FINANCE DURABLE

4. Grande question !

L'idée est géniale, mais je cours comme un diable et ne sait pas concrètement où en est "l'offre" de Léman.

Il faudrait peut-être dépouillé cette monnaie de son côté "gaucho". Fourastié rapportait que jusque dans les années cinquante, dans les campagnes, on disait "tout par devoir rien par plaisir, mais le devoir avec plaisir". Si on pouvait dire cela dans les villes, aujourd'hui, sans avoir à s'excuser, la solidarité serait plus simple et la cause du Léman s'imposerait.

J'aime bien l'idée de patriotisme de la biosphère...

5. En commençant par s'interroger sur ce que j'écrivais ci-dessus.

Il n'y aurait de convivialité authentique que dans la triple obligation conditionnelle, selon les termes d'Alain Cailler commentant Marcel Mauss, de donner, recevoir et rendre.

Est-ce qu'un publicitaire de talent saurait mettre cela en scène sans choquer, tout en rendant le tout "sexy" et acceptable? Si l'idée vous tente, je serais heureux de participer au processus.

6. Je ne parviens pas à faire de lien entre la dernière phrase de la question et ce qui précède. Désolé.

7. Voir les débuts de piste livrés ci-dessus.

8. Je suis en train de terminer les 1480 p. de The Rise And Fall of The Third Reich de W Shirer. Donc je m'y réfère abusivement.

En 1938, les pacifistes ne virent pas que les frontières de la Tchécoslovaquie étaient sacrées car présentaient un rempart pour les démocraties, contre le Mal Absolu (H). Ils crurent qu'abandonner les Sudètes était la condition de la paix... et le monde plongea progressivement dans sept ans de guerre (septembre 38 - août 45).

Aujourd'hui les frontières sont dans les écosystèmes, les océans, l'atmosphère, elles sont écologiques, et nous ne parvenons pas à les considérer comme sacrées, alors que l'ordre de l'Holocène est ce qui a permis à la civilisation d'éclore, et que les mafias vont ravager notre monde en contribuant-profitant des déséquilibres écologiques croissants.

Bref, contrôler la finance et l'économie (qui occupent la place du sacré traditionnel – cf. J.-P. Dupuis), impliquerait de reposer la question du

sacré, sans le dire car cela froisserait grave les militants. Là encore, il faudrait faire travailler des gens avec des profils très différents, dont des publicitaires et financiers du capitalisme sauvage au tout début d'un processus de repentance (s'ils ont fini le cycle ils seront moins utiles), dans un processus de co-construction. J'adorerais y participer.

9.

Il faut populariser l'idée de Biosphère (notre symbiote).

Il faut questionner et remettre en cause le statut de la BNS.

Il faut développer les indicateurs environnementaux, ce à quoi l'imagerie satellitaire va contribuer.

Il faut éviter d'utiliser l'empreinte écologique qui est un indicateur très bien vendu mais inconsistant et contreproductif (voir Piguet 2007, et Piguet 2019). J'ai fait un cours pour l'Université de Lausanne qui explique cela.

Il faut faire des grandes parades avec des créatures fantastiques qui racontent cette histoire dans les villes lors du carnaval ou autres occasions.

Et à partir de là, changer le rapport de force.

(Je me suis pris au jeu de votre questionnaire mais il va falloir que j'arrête)

HABITAT

10. Oui, c'est dans le programme des Vert'libéraux, comme la reconnaissance en général des coopératives (forme d'entrepreneuriat à cultiver), et des démarches administratives plus simples pour les coopératives et associations et pme.

11. Idée à creuser, oui, certainement.

12. C'est déjà le cas.

Et si une coopérative d'utilité publique le faisait plutôt que l'Etat?

13. Sûr. Il faut foncer là-dessus.

14. Supprimer les déchetteries et les organiser comme des centres commerciaux parallèles. Il y a une expérience comme cela en France.

15. Bien sûr. OK à 100%.

Laisser un peu de place aux entreprises privées toutefois.

MOBILITE

16. Il faut des crédits pour la mobilité douce, et des campagnes de pub pour la soutenir (vélo = santé) etc.

17. OK avec l'ATE

(faut que j'arrête)

18. OK avec l'ATE

19. Il faut le remettre en cause vu la croissance à venir de la mobilité partagée (via les politiques la soutenant).

20. Oui !

21. Yes, for shure.

INSERTION

22. Je suis d'accord avec les revendications de l'AGOEER.

Merci de m'avoir lu jusque-là. Désolé si mon propos vous a paru déroutant. Je suis à disposition pour éclaircir certains points.